



MUNICIPAL

Gazette

MUNICIPALE
DE—OF

Montreal

Troisième année No. 16
Third year

21 Mai 1906
May

Les abonnements sont reçus chez
Le Trésorier de la Ville de Montreal,
Hôtel de Ville

Les autres communications doivent
être adressées au directeur de
"LA GAZETTE MUNICIPALE"
Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
The City Treasurer of Montreal
City Hall

All other communications should be
addressed to the managing-editor of
"The Municipal Gazette"
City Hall

TELEPHONE: MAIN 4240

Paraît le lundi matin

Published every Monday
morning

Abonnements \$2 par an
Subscriptions \$2 a year

Payables d'avance
Payable in advance

Organe officiel de la Corporation
de la Ville de Montréal

Official organ of the Corporation
of the City of Montreal

CANADA

OPINIONS LEGALES

Salaires des Employés des Municipalités nouvellement annexées

DÉPARTEMENT EN LOI.

Montréal, 12 mai 1906.

Au Président et aux Membres de la Commission des Fi-
nances.

Messieurs,

Re OFFICIERS CIVIQUES DES MUNICIPALITÉS QUI
VIENNENT D'ÊTRE ANNEXÉES À MONTRÉAL.—QUES-
TIONS DES SALAIRES.

La question s'étant élevée de savoir si les officiers civi-
ques des municipalités qui viennent de s'annexer, dont les
services n'ont pas été retenus spécialement comme emplo-
yés de la Ville de Montréal, avaient le droit à un salaire
pour le laps de temps qui s'est écoulé entre les négocia-
tions pour faire ces annexions et le 1er mai
suivant, et de plus de savoir si les recorders en office, dont la
nomination relève du Lieutenant-Gouverneur en Conseil, et
les avocats qui ont occupé comme aviseurs légaux desdites
municipalités, avaient aussi droit soit à un salaire ou à
une indemnité quelconque, une résolution spéciale a été
adoptée par votre Commission pour obtenir notre opinion
sur chacun des cas particuliers qui ont pu exister soit par
acte notarié, soit par engagement verbal ou par tacite re-
conduction.

Nous avons l'honneur de faire rapport comme suit:

I.—EMOLUMENTS DES RECORDERS

Les recorders de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde ont
été maintenus en office jusqu'au 30 avril de cette année in-
clusivement, époque à laquelle la Ville de Montréal, par ses
officiers, a pris possession de tous les dossiers, papiers, do-
cuments et archives qui étaient dans les Cours des Recor-
ders, parce que les règlements municipaux des deux nou-
veaux quartiers sont restés en vigueur jusqu'au 1er mai
1906 pour faire place ensuite aux règlements de la Ville de
Montréal; c'était là une des conditions des règlements
d'annexion.

C'est pourquoi nous sommes d'avis que le traitement des
recorders, qui ont agi comme tels, doit être payé jusqu'au
30 avril inclusivement.

II.—TRAITEMENT DES AVOCATS

A.—Les services de l'aviseur légal de Sainte-Cunégonde
ont été retenus en vertu d'une résolution du conseil pour
une période de temps qui expirait le 1er mars dernier, à
raison de \$700 par année, lequel engagement fut ensuite
renouvelé le 7 juin 1905 pour une période de 5 ans, mais à
raison de \$1,200 à partir du 1er mars 1906, et dûment ac-
cepté.

LEGAL OPINIONS

Salaries of Employees of newly annexed Municipalities.

LAW DEPARTMENT.

Montreal, May 12th 1906.

To the Chairman and Members of the Finance Committee.

Gentlemen,

Re CIVIC OFFICIALS OF MUNICIPALITIES RECENTLY
ANNEXED—QUESTION ANENT SALARIES.

The question having been submitted in order to ascer-
tain whether civic officials, of the recently annexed muni-
cipalities, whose services were not specially retained as
employees of the City of Montreal, were entitled to a sa-
lary for the period of time which has elapsed between the
negotiations for annexations and the first of May, instant;
and also to ascertain whether the recorders in office, ap-
pointed by the Lieutenant-Governor in Council, and the at-
torneys, employed as legal advisers of said municipalities
are entitled to a salary or to some kind of indemnity; a
special resolution was adopted by your Committee asking
for our opinion on each of said respective cases which are
now submitted, taking into consideration the agreements
which may have existed, either in virtue of a notarial deed,
or by verbal or tacit arrangement.

We respectfully submit the following report:

RECORDERS' FEES.

The recorders of St. Henry and Ste. Cunégonde have been
maintained in office till the 30th of April of this year, in-
clusively, being the date on which the City of Montreal has
taken possession of all the records, papers, documents and
archives which were in said Recorders Courts, because the
municipal by-laws of the two new wards were in force until
the 1st of May 1906, to be then replaced by the by-laws of
the City of Montreal; this was one of the conditions of the
annexation by-laws.

Therefore, we are of opinion that the salary of the Re-
corders, who have acted as such, should be paid until the
30th of April inclusively.

II.—LAWYERS' SALARIES.

A.—The services of the legal adviser for Ste. Cunégonde
have been retained in virtue of a resolution of Council,
for a period of time expiring the 1st of March last, at \$700
per annum, which agreement was then renewed on the 7th
of June 1905 for a period of 5 years, but at \$1,200 to com-
mence on the 1st of March 1906, which was duly accepted.

Il y a maintenant une réclamation pour les honoraires qui seraient dus audit aviseur légal depuis le 1er janvier jusqu'au 30 avril 1906.

Nous sommes d'avis que le salaire pour la période de temps sus-mentionnée est légalement dû et doit être payé, sans préjudice aux droits des parties contractantes, étant donné que les services professionnels ont été rendus pendant ladite période.

B.—Quant à ce qui concerne la réclamation de l'aviseur légal de la ci-devant ville de Saint-Henri, nous croyons, toujours sans préjudice aux droits existants des parties contractantes, devoir aviser votre Commission de payer ladite réclamation jusqu'au 1er mai courant, nous basant, pour en arriver à cette conclusion, sur le contrat sous seing privé fait entre les parties le 8 mai 1905.

III.—MEDECINS OFFICIERS DE SANTE

A.—Le médecin officier de Santé de Saint-Henri a occupé cette position depuis 1885 jusqu'à l'annexion, sans aucune interruption. Il s'est soumis à l'application des règlements municipaux jusqu'au 1er mai exclusivement et a donné ses services professionnels comme tel.

C'est pourquoi nous croyons que ses émoluments mensuels sont légalement dus à partir du 1er janvier à venir jusqu'au 30 avril 1906 et qu'ils doivent lui être payés, mais sans préjudice aux droits respectifs des parties contractantes.

Nous constatons cependant que, pour l'avenir, le médecin de Saint-Henri demande la position de médecin officier de Santé dans les deux nouveaux quartiers de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde, avec bureau local dans l'hôtel de ville de la ci-devant ville de Saint-Henri, à l'endroit occupé par son ancien greffier, et ce sans nuire à l'intégralité du département de la Santé publique de Montréal, dont le nouveau bureau dépendrait et auquel il serait soumis.

Cette question est actuellement mise à l'étude par la Commission d'Hygiène, et nous comprenons qu'elle fera, sous peu, l'objet de votre considération.

B.—Le médecin du bureau d'Hygiène de Sainte-Cunégonde a été engagé en vertu d'une résolution du conseil en date du 23 février 1905, pour un an à partir du 1er mars de l'année dernière. En conséquence il a droit à son traitement pour les mois de janvier et de février seulement.

IV.—INGENIEUR DE SAINT-HENRI

L'ingénieur de la voirie de Saint-Henri avait un contrat spécial pour un an expirant le 1er mai 1906. C'est pourquoi il a droit à ses émoluments jusqu'à l'expiration de son contrat seulement. Il ne peut avoir aucune réclamation future, parce que, de fait, il a été employé au département des chemins depuis le 1er mai courant.

V.—AUDITEURS DE SAINTE-CUNEGONDE

En vertu d'une résolution du conseil, en date du 7 novembre 1905, deux auditeurs, savoir MM. T.-G. Leders et Paul Desjardins, ont été réengagés pour un an à partir du 1er novembre dernier, l'un (M. Leders) à raison de \$250, et l'autre (M. Desjardins) à raison de \$150.

Nous sommes informés que ce salaire était payé par paiements mensuels. En conséquence nous sommes d'avis que ces deux employés ont droit à leur salaire depuis le 1er janvier jusqu'au 30 avril 1906, mais sans préjudice aux droits respectifs des parties en raison dudit contrat.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,

Procureur et Avocat en Chef de la Ville.
(Pour les avocats de la Ville.)

There is presently a claim for fees which are due to the said legal adviser from the 1st of January to the 30th of April 1906.

We are of opinion that the salary for the above mentioned period of time should be paid, without prejudice to the rights of the contracting parties; taking it as a fact that professional services have been rendered during said period.

B.—With regard to the claim of the legal adviser for St. Henry, we think, always without prejudice to the rights existing of the contracting parties, that we should advise your Committee to pay said claim till the 1st of May instant, and we recommend this conclusion because of the private deed made between the parties the 8th of May 1905.

III.—MEDICAL HEALTH OFFICERS

A.—The medical health officer of St. Henry occupied such position from 1885, till annexation, without any interruption. He has applied the municipal by-laws until the 1st of May, exclusively, and has given his professional services as medical health officer.

Therefore, we are of opinion that his monthly fees are legally due, from the 1st of January to the 30th of April 1906, and that the same should be paid him, without prejudice to the respective rights of the contracting parties.

We ascertained, however, that, for the future, the St. Henry medical health officer applies for the position of Medical Health Officer for St. Henry and Ste. Cunégonde wards, with a local office in the St. Henry City Hall, in the place occupied by the former City Clerk, and this, without interfering with the integrality of the Montreal public health department; the new office to be dependent upon and under the control of the Montreal Health Department.

This matter is presently being considered by the Hygiene Committee, and, we understand, it will, in the near future, be submitted to you for consideration.

B.—The physician of the hygiene office of Ste. Cunégonde was appointed by a resolution of Council, the 23rd of February 1905, for one year, from the 1st of March, last year.

Therefore he is only entitled to his salary for the months of January and February.

IV.—ST. HENRY'S ENGINEER.

The engineer, for the St. Henry road department, had a special contract for one year, expiring the 1st of May 1906. Therefore, he is only entitled to his salary until the end of his contract. He cannot have any further claim, because, in fact, he has been employed by the road department since the 1st of May instant.

V.—AUDITORS OF STE. CUNEGONDE

In virtue of a resolution of council dated the 7th November 1905, two auditors, to wit, Messrs. T. G. Leders and Paul Desjardins, have been reappointed for one year, from the 1st of November last, Mr. Leders at \$250, and Mr. Desjardins at \$150.

We are informed that the above salary was paid by monthly payments. In consequence, we are of opinion that the two employees in question are entitled to their salary, from the 1st January till the 30th April 1906, but without prejudice to the respective rights of parties in virtue of said contract.

We have the honor to be, gentlemen, your humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,

Counsel and Chief City Attorney,
(For the City Attorneys.)

DELIBERATIONS

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 10 mai

Sont présents: MM. les échevins Yates, président, Duquette, Ward, David, Laviolette et Mercier.

1.—MM. les échevin Bumbray et Séguin se présentent devant la Commission et demandent qu'un avertisseur soit placé à l'angle des rues Joliette et Forsythe et un autre à l'angle des rues Forsythe et Frontenac.

Sur recommandation du chef des pompiers et du surintendant du département des alarmes d'Incendie, il est

Résolu: D'accéder à cette demande et d'autoriser le surintendant des alarmes d'Incendie à agir en conséquence.

2.—MM. les échevins Bumbray et Marin se présentent devant la Commission et représentent la nécessité d'installer des bornes-fontaines dans les rues suivantes: Une, rue Cuvillier; une, rue Aylwin, et une autre, rue Joliette.

Sur recommandation du chef des pompiers et du surintendant des alarmes d'Incendie, il est

Résolu: De prier la Commission de l'Aqueduc de faire droit à ces demandes.

3.—Sur proposition de M. l'échevin Ward, il est

Résolu: De reprendre en considération la question de la nomination de ramoneurs.

Soumise et lue des lettres des personnes suivantes demandant à être nommées ramoneurs:

MM. Alphonse Saint-Denis, 67 rue Vinet; James Saint-Denis, Saint-Henri; Jos. Robert, 49 rue Sainte-Marguerite.

Question différée jusqu'à la prochaine assemblée.

4.—Sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est

Résolu: D'autoriser l'inspecteur des Edifices à décerner des licences aux ramoneurs dont les noms suivent:

M. Lambert, district Nord et Centre; M. Rémi Cour-selle, district Est; M. A. Marsh, district Ouest.

5.—MM. Robert-C. Wilkins et Paul Goldsmith se présentent devant la Commission et demandent l'autorisation de

placer, dans la caserne des pompiers No 5, un timbre d'alarme devant être raccordé à leur système d'arrosoir automatique et servir en cas d'incendie. Après discussion et

sur recommandation du chef des pompiers et du surintendant du département des alarmes d'Incendie, il est

Résolu: De faire droit à cette requête, à condition, cependant, que ledit timbre d'alarme soit installé et maintenu aux risques et dépens des requérants, la Ville se réservant le droit de le faire enlever, en tout temps, en donnant trois jours d'avis.

6.—Soumise et lue une plainte de M. Avon Kupperman, 282 rue Notre-Dame, au sujet des ramoneurs.

7.—Soumise et lue une lettre de M. P. Dubé, au sujet de lumières requises dans le boulevard Saint-Denis.

Sur proposition de M. l'échevin Mercier, il est

Résolu: De prier le secrétaire d'écrire à M. P. Dubé pour lui demander de plus amples détails sur la distribution des dites lampes.

8.—Soumise et lue une lettre de MM. Davidson & Wainwright, avocats, re clôture appartenant à "The Benevolent Institution," qui a été défaite par les entrepreneurs de la

nouvelle caserne de pompiers, No 5, rue Berthelet.

Renvoyée à M. le président et au chef des pompiers.

9.—Soumise et lue une soumission de MM. Bastien & Brunelle re uniformes d'officiers:

Un pardessus (frac), drap bleu-marine	\$40.00
Un pantalon d'été, drap bleu-marine	7.00
Pantalon d'hiver, drap bleu-marine (plus pesant)	8.00
	<hr/>
	\$55.00

Sur proposition de M. l'échevin Laviolette, il est

Résolu: D'accepter la soumission de MM. Bastien & Brunelle, à raison de \$55.00 l'un, pour la confection des uniformes des sous-chefs et des pourvoyeurs.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of Meeting held the 10th of May.

Present: Ald. Yates, chairman, Duquette, Ward, David, Laviolette and Mercier.

1.—Ald. Bumbray and Séguin appeared before the Committee asking that a fire alarm box be placed, corner of Joliette and Forsythe street; also one, corner of Forsythe and Frontenac streets.

On the recommendation of the chief and the superintendent of the Fire Alarm Department, it was

Resolved: That the request be acceded to and the superintendent of the Fire Alarm Department be authorized to act accordingly.

2.—Ald. Bumbray and Marin appeared before the Committee and urged the necessity of placing hydrants on the following streets: One on Cuvillier; one on Aylwin and one on Joliette streets.

On recommendation of the chief and the superintendent of Fire Alarm Department, it was

Resolved: That the Water Committee be requested to accede to their demand.

3.—On motion of Ald. Ward, it was

Resolved: That the question of the appointment of chimney sweeps be reconsidered.

Submitted and read the following applications for positions as chimney sweeps: Alphonse St-Denis, 67 Vinet street; James St-Denis, St. Henry; Jos. Robert, 49 Ste. Marguerite street.

Consideration deferred till next meeting.

4.—On motion of Ald. Duquette, it was

Resolved: That the Building Inspector be authorized to issue licenses to the following chimney sweepers:

Messrs. Lambert, North and Central District; Rémi Cour-selle, East District, and A. Marsh, West District.

5.—Messrs. Robert C. Wilkins and Paul Goldsmith appeared before the Committee asking permission to place a gong in No. 5 fire station to be connected with their sprinkler system, the same to be used in case of fire. After discussion, and on recommendation of the chief and the superintendent of the Fire Alarm Department,

On motion of Ald. Ward, it was

Resolved: That the request be granted, conditionally, however, that said gong be put up and maintained at their own risk and expense, and the same to be removed at any time, the City giving three days notice.

6.—Submitted and read a complaint from Mr. Avon Kupperman, 282 Notre-Dame street, re Chimney sweeps.

7.—Submitted and read a letter from Mr. P. Dubé, re lights around Boulevard St. Denis.

On motion of Ald. Mercier, it was

Resolved: That the secretary be instructed to write to Mr. P. Dubé asking that more particulars be given, as to the distribution of said lights.

8.—Submitted and read a letter from Messrs. Davidson & Wainwright, advocates, re a fence belonging to the Benevolent Institution, that had been taken down by the contractors of the new No. 5 fire station on Berthelet street.

Referred to the chairman and the chief of the Fire Department.

9.—Submitted and read a tender from Messrs. Bastien & Brunelle re officers' uniforms as follows:

One frock overcoat, "blue black cloth"	\$40.00
One summer pants "blue black cloth"	7.00
One winter pants, "blue black cloth" (heavier)	8.00
	<hr/>
	\$55.00

On motion of Ald. Laviolette, it was

Resolved: That Messrs. Bastien & Brunelle's tender for the contract of the sub-chiefs' and the supply officers' uniforms be accepted at \$55.00 each.

10.—*Résolu*: De prier le secrétaire d'écrire à la "Dominion Bridge Co." au sujet de l'adjudication du contrat pour l'exécution des travaux en acier à la caserne des pompiers No 5, rue Berthelet.

Il est aussi

Résolu: D'adjuger à la "Dominion Bridge Co." le contrat pour la fourniture de l'acier et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

11.—Soumise et lue une lettre du chef des pompiers *re* atelier de réparations.

Après discussion, prenant aussi en considération le rapport favorable du chef, et croyant qu'il y va de l'intérêt du service,

Sur proposition de M. l'échevin Laviolette, il est

Résolu: De maintenir l'atelier de réparations pour réparer les appareils du service des incendies.

12.—Soumise et lue une lettre du chef des pompiers au sujet des pompiers Poirier et Dumontet, de Sainte-Cunégonde.

Résolu: De nommer une sous-commission, composée de MM. les échevins David et Mercier, à l'effet d'instruire une enquête au sujet de ces pompiers et de préparer un rapport pour la prochaine assemblée.

13.—Le chef des pompiers soumet un rapport au sujet du sous-chef Brière et du capitaine O. Blain nommés le 17 août 1905.

Question différée jusqu'à la prochaine assemblée.

14.—Soumis et lu un rapport du surintendant de l'Eclairage au sujet des demandes de lampes pour la rue Richelieu, entre les rues Rose de Lima et Saint-Jean, et pour l'avenue Western Hospital, entre les avenues Sussex et Essex.

Résolu: De prier le secrétaire de prévenir les parties intéressées du rapport du surintendant de l'Eclairage et de les informer que leurs requêtes ont été déposées aux archives.

15.—M. Oscar Hébert, N.P., soumet à la Commission un nouveau raccordement de tuyau, et demande que l'essai en soit fait par le Département des Incendies.

Sur proposition de M. l'échevin Mercier, il est

Résolu: De prier le chef des pompiers de faire droit à cette requête et de préparer un rapport.

16.—Soumis et lu un rapport du surintendant des alarmes d'Incendie, au sujet des uniformes des opérateurs et de leurs assistants.

Renvoyé à la prochaine assemblée.

Avant de clore l'assemblée, le président exprime ses félicitations au chef, aux officiers et aux hommes de la brigade des pompiers pour l'habileté dont ils ont fait preuve à la parade qui a eu lieu à l'occasion de la réception du Prince de Connaught, le 8 du courant, parade qui a été très appréciée par tous les spectateurs.

Ajournement.

Z.-S. MELOCHE,
Secrétaire.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 11 mai

Sont présents: MM. les échevins Payette, président, L.-A. Lapointe, DeSerres, Lavallée, Sadler, Carter et Robinson.

1.—Soumise et lue une communication du surintendant du département des Licences recommandant de rembourser à M. C.-T. Charlebois le montant de son dépôt, savoir \$148, effectué en rapport avec son entreprise de la fourniture des numéros.

Résolu: De prier le trésorier de la Ville d'agir en conséquence.

2.—Soumise et lue une lettre du secrétaire honoraire de l'hôpital Général Western demandant une subvention pour défrayer son service d'ambulance.

Déposée aux archives, attendu que les fonds disponibles à cette fin ont déjà été dépensés.

3.—Soumises et lues, de la part des personnes suivantes, des demandes de positions dans le service civique: MM. V. Lespérance, L.-A. Jetté, E. Richard, H. Leblanc, E. Gariépy et O. Giroux.

Déposées sur le bureau.

4.—Soumis et lu un rapport de la Commission des Parcs

10.—*Resolved*: That the secretary be instructed to write to "The Dominion Bridge Co." *re* contract for steel work, at No. 5 fire station, on Berthelet street.

It was also

Resolved: That the contract for the steel work for No. 5 fire station be awarded to "The Dominion Bridge Co." and a report made to Council accordingly.

11.—Submitted and read a letter from the Chief of the Fire Department *re* repair shop. After some discussion, and taking into consideration the chief's favorable report to that effect, and believing it to be in the interest of the Department,

On motion of Ald. Laviolette, it was

Resolved: That the repair shop be continued for the repairing of apparatus in the Fire Department.

12.—Submitted and read a letter from the Chief *re* firemen Poirier and Dumontet, of Ste. Cunégonde.

Resolved: That a sub-committee, composed of Ald. David and Mercier, be appointed to investigate the matter and report at next meeting.

13.—The Chief of the Fire Department submitted a report *re* sub-chief Brière, and captain O. Blain, appointed on the 17th August 1905.

Deferred till next meeting.

14.—Submitted and read a report from the superintendent of the Light Department, *re* petition for lights on Richelieu street, between Rose-de-Lima and St. Jean sts, and on Western Hospital avenue, between Sussex and Essex avenues.

Resolved: That the secretary be instructed to notify the interested parties of the superintendent of the Department's report and petitions.

Filed of record.

15.—Mr. Oscar Hébert, N.P., submitted to the Committee, a hose coupling, asking that a trial be made of said coupling in the Fire Department.

On motion of Ald. Mercier, it was

Resolved: That the chief be instructed to accede to such request and to report.

16.—Submitted and read a report from the superintendent of the Fire Alarm Department *re* fire alarm operators and assistants' uniforms.

Deferred till next meeting.

Before the meeting closed, the chairman extended his sincere thanks to the chief, officers and men of the Fire Brigade, for the able manner in which they conducted the parade at the Prince of Connaught's reception, on the 8th inst., which he said was very much appreciated by all present.

Adjourned.

Z. S. MELOCHE,
Secretary.

FINANCE COMMITTEE

Report of Meeting held the 11th of May.

Present: Ald. Payette, chairman, L. A. Lapointe, DeSerres, Lavallée, Sadler, Carter and Robinson.

1.—Submitted and read a communication from the Superintendent of the License Department, recommending that the deposit made by C. T. Charlebois, in connection with his contract for numbers, be returned, viz: a sum of \$148.

Resolved: To instruct the City Treasurer accordingly.

2.—Submitted and read a communication from the Honorary Secretary of the Western General Hospital, applying for a grant to cover ambulance service.

Filed of record, inasmuch as the money available for this purpose has already been appropriated.

3.—Submitted and read applications for positions in the Civic Service from V. Lespérance, L. A. Jetté, E. Richard, H. Leblanc, E. Gariépy and O. Giroux.

Laid on the table.

4.—Submitted and read a report from the Parks and Ferries Committee, recommending that two old houses on

et Traverses recommandant que les deux vieilles maisons de l'avenue Mont-Royal, qui ont servi d'hôpitaux pour les maladies contagieuses, soient démolies étant devenues inhabitables.

Résolu: De souscrire à ce rapport, à condition, cependant, que les matériaux provenant de cette démolition soient vendus sous la surveillance de la Commission des Finances.

5.—Soumis et lu un rapport de la Commission des Parcs et Traverses demandant un crédit de \$250, à l'effet d'acheter un cheval pour le service du Parc LaFontaine.

Résolu: De souscrire à ce rapport pourvu, cependant, que le vieux cheval dont on se sert actuellement soit vendu à l'encan public.

6.—Soumise et lue une communication de l'inspecteur de la Ville au sujet d'un compte chargé au Département des Travaux publics comme sa quote-part au coût de la construction de certains égouts et sa cotisation pour l'élargissement de certaines rues.

Renvoyée au Département en Loi avec prière de prendre les procédures qui seront jugées nécessaires.

7.—Soumis, conformément à l'opinion des avocats de la Ville, un compte de \$37.67 de M. A.-P. Pigeon, représentant le profit de l'impression d'un numéro de la *Gazette Municipale*.

Ordonné: D'acquitter ce compte en règlement final de toutes les réclamations que pourrait avoir ledit M. Pigeon relativement à l'impression de la *Gazette Municipale* (M. l'échevin Lapointe dissident.)

8.—Soumise et lue une lettre de l'inspecteur des Edifices offrant de vendre à la Ville 500 copies du livre qu'il a récemment publié et qui est intitulé: "*Code des Lois sur le Bâtiment*."

Renvoyée à la sous-commission des Impressions et de la *Gazette Municipale*, avec prière de prendre connaissance de cette offre et de préparer un rapport.

9.—Soumise et lue une communication du Département en Loi informant le greffier de la Ville qu'un jugement a été rendu contre la Ville dans la cause de A.-L. de Bellefeuille, pour \$36 avec intérêt et frais, *re* enlèvement d'un arbre sur la rue Cherrier.

Renvoyée à la Commission des Parcs et Traverses pour examen et rapport.

10.—Les minutes de la sous-commission des Réclamations, tenue le 3 mai courant, sont lues et approuvées.

11.—Soumise et lue une communication du bureau des Évaluateurs, en réponse aux représentations faites à la dernière assemblée de la Commission des Finances par la "Municipal Reform Association" au sujet de l'évaluation de certaine propriété de la Ville.

Résolu: De déposer cette communication aux archives et d'en transmettre une copie au secrétaire de la "Municipal Reform Association".

12.—Soumise et lue une lettre de M. Wm. Clark offrant à la Ville \$250 pour les matériaux de la construction qui se trouve sur sa propriété de la rue Amherst, en dehors de la nouvelle ligne projetée de ladite rue, afin que puisse être homologué le rapport des commissaires de l'expropriation de ladite rue Amherst.

Renvoyée au Département en Loi pour examen et rapport.

13.—La Commission étudie la question de l'expropriation pendante de la rue Saint-Antoine, de la Ferme Amos et du parc LaFontaine, et l'avocat en chef de la Ville donne quelques explications relativement aux délais inhérents à ce genre de procédure. Et un débat s'engageant, il est

Résolu: De suspendre, pour le moment, l'étude de l'expropriation de la rue Saint-Antoine, mais que, pour ce qui concerne les expropriations de la Ferme Amos et du parc LaFontaine, le Département en Loi soit prié de ne plus accorder de délai dans les procédures relatives à l'homologation des rôles.

14.—Soumise et lue une lettre de MM. Laprès & Laverne offrant de vendre à la Ville un groupe du Conseil actuel, à raison de \$20.

Déposée sur le bureau.

15.—Les minutes des assemblées de la sous-commission de l'Hôtel de Ville, tenues le 4 et le 11 mai, sont lues et agréées.

16.—Les minutes de la sous-commission *re* Enfants envoyés aux Ecoles Industrielles, en date du 3 mai courant, sont lues et agréées.

17.—Les minutes de la sous-commission des Impressions et de la *Gazette Municipale*, en date du 2 et du 11 mai courant, sont lues comme suit:

Mount-Royal avenue, used for hospitals for contagious diseases, be demolished, inasmuch as the same have become uninhabitable.

Resolved: To concur therein, conditionally, however, that the material is sold under the direction of the Finance Committee.

5.—Submitted and read a report from the Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$250 to purchase a horse for LaFontaine park.

Resolved: To concur therein, conditionally, however, that the old horse used at present shall be disposed of by public auction.

6.—Submitted and read a communication from the City Surveyor, in connection with an account against the Dept. of Public Works for the proportion of the cost of certain sewers and the assessment for widening of streets.

Referred to the Law Department, with instructions to take such proceedings as may be deemed advisable in the premises.

7.—Submitted an account for \$37.67 from Mr. A. P. Pigeon, being one week's profit for the printing of the *Municipal Gazette*, in conformity with an opinion of the City Attorneys.

Ordered: That the same be paid in full settlement of all claims the said Mr. Pigeon may have in connection with the printing of the *Municipal Gazette* (Ald. Lapointe dissenting.)

8.—Submitted and read a communication from the Building Inspector offering to sell to the City 500 copies of the book recently published by him and entitled "*Code of Building Laws*."

Referred to the sub-committee on Printing and *Municipal Gazette*, for examination and report.

9.—Submitted and read a communication from the Law Department, informing the City Clerk that judgment was rendered against the City in the case of A. L. de Bellefeuille for \$35 with interest and costs, owing to the removal of a tree on Cherrier street.

Referred to the Parks and Ferries Committee for examination and report.

10.—The minutes of the sub-committee on Claims, dated 3rd May inst., were agreed to as read.

11.—Submitted and read a communication from the Board of Assessors in reply to the representations made at the last meeting of the Committee by the Municipal Reform Association, in connection with the assessment of certain property in the City.

Resolved: That said communication be filed of record, and a copy thereof transmitted to the Secretary of the Municipal Reform Association.

12.—Submitted and read a communication from Wm. Clark, offering the City a sum of \$250 for the material of the building on his Amherst street property, outside the proposed new street line, in order that the Commissioners' report for the expropriation of said Amherst street may be homologated.

Referred to the Law Department for examination and report.

13.—The Committee considered the question of the pending expropriation of St. Antoine street, Amos Farm and LaFontaine park, and the Chief City Attorney being called in, gave some explanations to the Committee in connection with the delay attending the Court proceedings relative thereto. And a debate arising, it was

Resolved: That consideration of the St. Antoine street expropriation be suspended for the present, but that, in connection with the expropriations of Amos Farm and LaFontaine park, the Law Department be instructed not to give any further delay in connection with the proceedings relative to the homologation of the rolls.

14.—Submitted and read a communication from Messrs. Laprès & Laverne, offering to sell to the City a group of the present Council for \$20.

Laid on the table.

15.—The minutes of the City Hall sub-committee of the 4th and 11th May inst., were read and agreed to.

16.—The minutes of the sub-committee *re* Children committed to Industrial Schools, dated 3rd May inst., were read and agreed to.

17.—The minutes of the sub-committee on Printing and *Municipal Gazette*, dated 2nd and 11th May inst., were read as follows:

Assemblée tenue le 2 mai.

Sont présents : MM. les échevins Carter, président, et DeSerres.

—Soumises les demandes d'impressions pour les départements du Trésorier (Revenu), Aqueduc, Hygiène, Cour du Recorder, de la Police, de la Voirie, des Évaluateurs, du Greffier et de l'Inspecteur des Édifices.

Après étude de ces différentes demandes, il est

Résolu : De demander des soumissions pour ces travaux.

—*Résolu* : De différer la prise en considération des requisitions des formes suivantes :

Placards *re* taxe d'eau ;

Trois livres de formules de licence pour salles à manger ;

Listes des avertisseurs d'incendie (formes 1,156 et 1,157) et les nouvelles formes demandées par le bureau de l'inspection des Aliments ;

Certificats de l'Analyste ;

Certificats de confiscation des Aliments ;

Certificats de confiscation d'animaux aux abattoirs de l'Est ;

Certificats de confiscation d'animaux aux abattoirs de l'Ouest ;

Certificats de confiscation par l'inspecteur des Aliments.

—*Résolu* : De demander des soumissions pour les reliures suivantes aux établissements de "The Gazette Printing Co.," "Perrault Printing Co.," et l'Imprimerie Moderne :

Gazette Officielle de Québec (1905) ; Rôles spéciaux de 1905 ; Quatre dictionnaires pour le bureau du Greffier ; Deux volumes de comptes courants (1905) ; Cinq volumes de grands livres ; Registre des maladies contagieuses.

—Soumise une liste des divers articles de papeterie nécessaires pour le magasin.

Résolu : D'autoriser M. Faille à acheter ces articles de papeterie au meilleur marché possible.

—*Résolu* : De suggérer au département d'Hygiène l'emploi du papier jaune pour l'affichage des maladies contagieuses.

—M. Faille est prié de s'enquérir, auprès du greffier de la Ville, de l'opportunité de faire imprimer sur un format uniforme les livres des minutes du Conseil et des rapports des Commissions.

—*Résolu* : D'autoriser M. Faille à demander des soumissions pour l'impression de six registres des procès-verbaux du Conseil et deux registres des rapports des diverses Commissions.

—*Résolu* : D'acheter, pour le département d'Hygiène, un index permanent pour le service des maladies contagieuses.

Ajournement.

Assemblée tenue le 11 mai.

Sont présents : MM. les échevins Carter, président, DeSerres et Lavallée.

Est aussi présent M. l'échevin L.-A. Lapointe.

—Soumis et lu un contrat, au montant de \$33.34, signé par la Banque d'Hochelaga, pour le renouvellement de son annonce dans la *Gazette Municipale*, ledit contrat devant expirer à la fin de décembre prochain.

A ce sujet est aussi soumis, par M. C. Gagnon, un compte de \$8.34 pour commission de 25 p. c. sur ledit contrat.

Résolu : D'accepter ledit renouvellement de contrat et de payer à M. Gagnon sa commission au montant de \$8.34.

—Est soumis un contrat, au montant de \$150, signé par la Banque de Montréal, pour le renouvellement de son annonce dans la *Gazette Municipale*.

Est aussi soumise, par M. C. Gagnon, une réclamation au montant de \$37.50 pour commission de 25 p. c. sur ledit contrat.

A ce sujet est soumis et lu un rapport du directeur de la *Gazette Municipale* soumettant les faits relatifs au renouvellement dudit contrat par MM. A. Bousnel et C. Gagnon.

Ledit rapport est déposé sur le bureau, et il est

Résolu : D'accepter ledit contrat de la Banque de Montréal.

—Soumis et lu un rapport du directeur de la *Gazette Municipale* relativement à la préparation de la table alphabétique du deuxième volume de la *Gazette Municipale*.

Déposé sur le bureau.

Ajournement.

O. LEPAGE,
Secrétaire.

* * *

Résolu : Que lesdites minutes soient agréées.

18.—Le manuscrit du rapport annuel du trésorier et du contrôleur de la Ville étant soumis, il est

Résolu : De prier le greffier de demander des soumissions pour l'impression de ce rapport en brochures, et que lesdits rapports ne soient pas publiés dans la *Gazette Municipale*. (M. l'échevin DeSerres dissident.)

19.—M. le président suggère, et il est

Résolu : De prier tous les chefs de service de transmettre à la Commission des Finances le manuscrit de leurs rapports annuels de 1905 pas plus tard que le 1er juillet prochain.

2nd May.

Present: Ald. Carter, chairman, and DeSerres.

—Submitted requisitions for printing from the Treasurer's (Revenue) Waterworks, Hygiene, Recorders Court, Police, Road, Assessors, City Clerk's and Building Inspector's departments.

After consideration of said requisitions, it was

Resolved:—To call for tenders for the printing therein mentioned.

—*Resolved*:—To defer consideration of the requisitions for the following forms:

Posters *re* water tax; 3 books of License forms for eating-houses; Lists of alarm boxes (forms 1156 and 1157); and the new forms asked for by the Food Inspection Bureau; Certificates of the analyst; Certificates of confiscation of food; Certificates of confiscation of animals at the East End Abattoirs; Certificates of confiscation of animals at the West End Abattoirs; Certificates of confiscation by the Food Inspector.

—*Resolved*:—To request the *Gazette* Printing Co., the Ferrault Printing Co. and l'Imprimerie Moderne to send in tenders for the binding of: *Quebec Official Gazette* (1905), Special Rolls of 1905, 4 dictionaries for the City Clerk's department. 2 volumes of current accounts (1905), 5 ledgers and Register of contagious diseases.

—Submitted a list of the different articles of stationery required.

Resolved:—To authorize Mr. Faille to purchase the same at as low a price as possible.

—*Resolved*:—To suggest to the Hygiene Department to use yellow paper for the posters *re* contagious diseases.

—Mr. Faille was requested to consult the City Clerk as to the advisability of having the Council Minute Books and books for reports of Committees printed of a uniform size.

—*Resolved*:—To authorize Mr. Faille to call for tenders for the printing of 6 Council Minute Books and 2 books for the reports of the different Committees.

—*Resolved*:—To purchase for the Hygiene Department a perpetual index for the service of contagious diseases.

Adjourned

11th May.

Present: Ald. Carter, chairman, DeSerres and Lavallée.

Ald. L. A. Lapointe, was also present.

—Submitted and read a contract, to the amount of \$33.34, signed by the Hochelaga Bank, for the renewal of its advertisement in the *Municipal Gazette*, said contract to expire at the end of December next.

In this connection, submitted an account from Mr. C. Gagnon, to the amount of \$8.34, being commission of 25% on said contract for advertisement.

Resolved: To accept said renewal of contract and to pay Mr. Gagnon his commission, viz: \$8.34.

—Submitted a contract, to the amount of \$150, signed by the Bank of Montreal, for renewal of its advertisement in the *Municipal Gazette*.

Submitted also a claim from Mr. C. Gagnon, to the amount of \$37.50, being commission of 25% on said contract.

In this connection, submitted and read a report from the editor of the *Municipal Gazette* anent the renewal of said contract by Messrs. A. Bousnel and C. Gagnon.

Said report to be laid on table, and

Resolved:—To accept the said contract of the Bank of Montreal.

—Submitted and read a report from the editor of the *Municipal Gazette* in connection with the preparation of the index of the 2nd volume of the *Municipal Gazette*.

Laid on the table.

Adjourned.

O. LEPAGE,
Secretary.

* * *

Resolved: That the same be agreed to.

18.—The manuscript of the annual report of the City Treasurer and City Comptroller for 1905 being submitted, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to call for tenders for the printing of the same in book form, and that said report be not printed in the *Municipal Gazette* (Ald. DeSerres dissenting.)

19.—At the suggestion of the Chairman, it was *Resolved*: That all the heads of departments be instructed to send in the manuscripts of their annual reports for the past year not later than the 1st July next.

20.—Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: Que, dorénavant, les rapports annuels des différents départements soient publiés en brochures, comme par le passé, et non pas dans la *Gazette Municipale* (M. l'échevin DeSerres dissident.)

21.—M. l'échevin DeSerres présente sa résignation comme membre de la sous-commission des Impressions et de la *Gazette Municipale*.

Ajournement.

RENE BAUSET,
Greffier-adjoint de la Ville.

20.—On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That, hereafter, the annual reports of the different department be printed in pamphlet form as in the past and not in the *Municipal Gazette* (Ald. DeSerres dissenting.)

21.—Ald. DeSerres tendered his resignation as a member of the sub-committee on Printing and *Municipal Gazette*.

Adjourned.

RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.

COMMISSION D'HYGIENE ET DE STATISTIQUES

Compte rendu de l'assemblée du 11 mai

Sont présents: MM. les échevins Dagenais, président, O'Connell, Lévesque, Marin, Ward, Nault et Gadbois.

1.—M. le président déclare que la Ville, aux termes de l'article 541 de la Charte, a le droit d'exiger \$500 par année de chacune des compagnies d'abattoir, en compensation des services rendus par les inspecteurs de viande chargés de les surveiller.

Résolu: De prier le médecin officier de Santé de préparer un rapport établissant le nombre des abattoirs qui existent actuellement dans la Ville et l'endroit où ils se trouvent situés, y compris ceux des municipalités récemment annexées, indiquant aussi quels sont ceux qui paient une taxe quelconque à la Ville et le montant de ces taxes.

2.—M. E.-C. Saint-Amour se présente devant la Commission et se plaint des inconvénients provenant de l'accumulation du fumier à la fabrique de glu de MM. D.-B. Martin & Cie.

Résolu: De prier le médecin officier de Santé de faire cesser au plus tôt cet état de choses.

3.—*Résolu:* Vu les rapports de l'ingénieur sanitaire, de présenter au Conseil des rapports recommandant de construire des égouts dans les rues suivantes, conformément aux dispositions de l'article 544 de 62 Vict., chap. 58:

Rue Sainte-Marie (quartier Saint-Henri);
Rue Guilford, entre les rues Lasalle et Garnier.

4.—L'ingénieur sanitaire demande à conseiller à la Commission de faire réparer le ciment du bain Gallery seulement, pour cette année. Les trois autres bains permanents pourraient être réparés pendant la saison actuelle, en agissant ainsi, la Commission serait en position de juger de la qualité des réparations permanentes exécutées au bain Gallery, avant d'entreprendre la réparation des trois autres bains.

Résolu: De nommer une sous-commission, composée de M. le président et de M. l'échevin Nault, à l'effet d'examiner les contrats passés avec l'entrepreneur des bains publics, et d'obtenir l'opinion des avocats de la Ville sur cette question, afin d'établir la responsabilité de l'entrepreneur quant à la conservation en bon ordre, pendant une période déterminée, des bassins cimentés des bains publics.

M. l'échevin Nault attire l'attention de la Commission sur le mauvais état d'une partie des fondations du bain Hochelaga actuellement en voie de construction.

Résolu: De prier l'ingénieur sanitaire d'y voir immédiatement.

5.—*Résolu:* Que le bain Saint-Louis soit réservé aux femmes, le jeudi, et que Mme Lessard soit nommée gardienne dudit bain pour ces jours-là.

Il est aussi

Résolu: De réserver le jeudi pour les femmes, au bain Saint-Gabriel; le mercredi, au bain Gallery; et le mardi, au bain Hochelaga. Mais les gardiens devront rester en fonctions à tous ces bains, tous les jours de la semaine.

6.—*Résolu:* De prier la sous-commission de l'Hôtel de Ville de donner au département d'Hygiène la clef de la chambre située dans la tour Nord-est de l'Hôtel de Ville afin qu'il puisse convertir cette pièce en un musée sanitaire et en un bureau devant servir à l'examen des plombiers.

HYGIENE AND STATISTICS COMMITTEE

Report of Meeting held the 11th of May.

Present: Ald. Dagenais, chairman, O'Connell, Lévesque, Marin, Ward, Nault and Gadbois.

1.—The chairman stated that the City had the right, according to the terms of article 541 of the City Charter, to exact the sum of \$500 per annum, from each of the public abattoir companies for the services of the meat inspectors appointed to keep a supervision over them.

Resolved: That the Medical Health Officer be instructed to submit a report showing the number and location of abattoirs now existing in the City, including those in the newly annexed municipalities, and indicating those which pay a certain amount to the City, and the amount paid in each case.

2.—Mr. E. C. St-Amour appeared before the meeting and complained of the nuisance caused by an accumulation of manure at the glue factory of D. B. Martin & Co.

Resolved: That the Medical Health Officer be instructed to take immediate action in the matter.

3.—*Resolved:* That, in view of the reports of the Sanitary Engineer, reports be made to Council recommending that sewers be laid in the following streets in accordance with provisions of Article 544 of 62 Vict., chap. 58:

St. Mary street (St. Henry ward);
Guilford street, between Lasalle and Garnier streets.

4.—The Sanitary Engineer stated that he would advise the Committee to have the cement work of the Gallery bath only repaired this year; the other three permanent baths could be repaired for the present season and the Committee would thus be in a position to judge of the quality of the permanent repairs to the first named bath before making permanent repairs to the other three.

Resolved: That the Chairman and Ald. Nault be appointed a sub-committee to examine the contracts entered into with the contractor for the public baths; and obtain the advice of the City Attorneys on the matter, with a view of ascertaining the liability of the contractor in regard to maintaining in good order the cement basins of the baths for a fixed period of time.

Ald. Nault drew attention to the bad state of a part of the foundations of the Hochelaga bath now in course of construction.

Resolved: That the Sanitary Engineer be instructed to see to the matter at once.

5.—*Resolved:* That the St. Louis bath be reserved for women on Thursdays; and that Mrs. Lessard be appointed guardian on such days.

It was also

Resolved: That the St. Gabriel bath be reserved for women on Thursdays, the Gallery bath on Wednesdays, and the Hochelaga bath on Tuesdays; but that the male guardians be instructed to remain on duty at all the baths on all the days of the week.

6.—*Resolved:* That the City Hall sub-committee be requested to deliver to the Health Department the key of the room situated in the North-east tower of the City Hall which is to be used as a sanitary museum and a place for the examination of plumbers.

7.—Sont ouvertes les soumissions suivantes pour la confection des uniformes des inspecteurs sanitaires:

M. A Brodeur & Cie, d'après l'échantillon No 1	\$11.00
M. A. Brodeur & Cie, qualité supérieure No 2	13.00
Desroches Frères, semblable à l'échantillon	13.75
Wm. Currie, semblable à l'échantillon	12.50
W.-J. Harrington, échantillon A	9.50
W.-J. Harrington, échantillon B	11.50
W.-J. Harrington, échantillon C	13.50

M. l'échevin Lévesque
Propose: De diviser également l'adjudication entre MM. Desroches Frères et W.-J. Harrington, l'échantillon C de ce dernier devant être accepté au prix de \$13.50 le complet.
 Et ladite proposition étant mise aux voix, la Commission se partage:

Pour: O'Connell, Marin, Lévesque et Gadbois—4.

Contre: Nault—1.

La proposition est ainsi affirmative, et il est
Résolu: En conséquence.

Sur proposition de M. l'échevin Lévesque, il est aussi
Résolu: Qu'advenant le cas où l'un des deux soumissionnaires mentionnés dans ladite résolution refuserait d'accepter le contrat pour la fourniture de la moitié des uniformes requis, le contrat entier soit adjugé à l'autre.

Sur proposition de M. l'échevin Nault, il est
Résolu: D'adjuger à J.-W. Blanchet le contrat des imperméables pour les inspecteurs sanitaires, le coût ne devant pas excéder \$7.00 l'un.

8.—Soumise une lettre du Conseil des Métiers et du Travail (renvoyée du Conseil) s'opposant à l'usage des valves antisiphoniques.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport établissant que, après une étude sérieuse de la question, cette Commission a décidé de permettre l'usage de la valve "Renaud" ou de toute autre valve qu'elle pourra approuver, jusqu'à ce qu'on ait trouvé le moyen d'assurer aux appareils sanitaires une communication pratique avec l'extérieur.

9.—Vu le rapport du médecin officier de Santé, il est
Résolu: De présenter au Conseil un rapport déclarant qu'il est absolument nécessaire, en vue des intérêts de Montréal, métropole du Canada, que la publication du rapport annuel du service d'Hygiène se fasse sous une forme qui puisse permettre l'échange avec les services d'hygiène des autres pays, et qui soit un moyen de faire connaître les progrès accomplis par cette Ville au point de vue de la santé publique et de permettre à ce département d'acquiescer des renseignements précieux et nécessaires aux officiers de l'Hygiène.

10.—Le médecin officier de Santé rapporte progrès au sujet de la préparation d'une loi devant faire disparaître les chambres insalubres des maisons. Le secrétaire du Bureau d'Hygiène Provincial, l'inspecteur des Edifices, l'ingénieur sanitaire et le médecin officier de Santé travaillent actuellement à l'élaboration de cette loi.

11.—*Résolu:* Que la réclamation de M. N. Milloy, relativement à l'obstruction d'un drain à l'angle des rues De Lisle et Vinet, soit transmise à la Commission des Finances pour être renvoyée au bureau des Réclamations.

12.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit de \$1,200 devant permettre à la Commission d'Hygiène et de Statistiques d'engager le docteur J. Lanctôt, (qui, jusqu'à la date de l'annexion, a été le médecin officier de Santé permanent de la municipalité de Saint-Henri) et de le charger de surveiller les travaux d'hygiène dans les nouveaux quartiers de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde, conformément aux instructions que lui donnera le médecin officier de Santé de la Ville.

13.—*Résolu:* De prier la Commission des Finances de placer sur la liste des employés permanents M. M.-D. Bourdon qui est maintenant employé au laboratoire bactériologique de la Ville.

14.—Le médecin officier de Santé fait rapport qu'un employé du service de l'Hygiène, M. J.-N. Hamelin, est malade et absent de son bureau depuis le 6 février dernier, et qu'un inspecteur sanitaire, M. A. Chartrand, est absent depuis environ deux mois pour cause de maladie. Il ajoute que l'inspecteur G.-P. Martin est malade depuis quelque temps et n'est pas encore revenu au bureau.

Résolu: De prier M. l'échevin Gadbois de voir M. J.-N. Hamelin ainsi que le commis qui le remplace, et de faire rapport sur la possibilité de conclure entre eux deux un

7.—The tenders for the uniforms of the Sanitary Inspectors were opened and proved to be as follows:

M. A. Brodeur & Cie according to sample, No. 1	\$11.00
M. A. Brodeur & Cie, superior quality, No. 2	13.00
Desroches Frères, as per sample	13.75
Wm. Currie, as per sample	12.50
W. J. Harrington, sample A	9.50
W. J. Harrington, sample B	11.50
W. J. Harrington, sample C	13.50

Ald. Lévesque,
Moved: That the contract be divided equally between Messrs. Desroches & Bros. and W. J. Harrington, sample "C" of the latter to be accepted at the price of \$13.50 per suit.

And the question having been put on the said motion, the meeting divided:

Nays: O'Connell, Marin, Lévesque and Gadbois—4.

Nays: Nault—1.

So it passed in the affirmative, and it was
Resolved: Accordingly.

On motion of Ald. Lévesque, it was also
Resolved: That should either of the firms mentioned in the said resolution decline to accept the contract for half the uniforms required, the contract for the whole be given to the other.

On motion of Ald. Nault, it was
Resolved: That J. W. Blanchet be awarded the contract for raincoats for the sanitary inspectors, the amount of the same not to exceed \$7.00 each.

8.—Submitted a letter from the Trades and Labor Council (referred from Council) against the use of antisiphonic valves.

Resolved: That a report be made to Council stating that, after due consideration of the question, this Committee had decided to permit the use of the "Renaud" or any other valve which they may approve of, until such time as means have been found to ensure, practically, communication between sanitary apparatuses and the external air.

9.—In view of the report of the Medical Health Officer, it was

Resolved: That a report be made to Council stating that it is most necessary, in the interests of Montreal, the metropolis of Canada, that the annual report of the Health Department should be published in a form which would permit of exchange with the Health departments of other countries, and thus make known the progress made by this City in matters of public health, and enable the department to secure valuable information needed by health authorities.

10.—The Medical Health Officer reported progress respecting the work of preparing a law to do away with unsanitary rooms in dwellings, upon which the Secretary of the Provincial Board of Health, the Building Inspector, the Sanitary Engineer and himself were now engaged.

11.—*Resolved:* That the account of Mr. N. Milloy, in connection with the obstruction of a drain at the corner of DeLisle and Vinet streets, be transmitted to the Finance Committee for reference to the City Appraisers.

12.—*Resolved:* That a report be made to Council asking for an appropriation of \$1,200 to enable them to appoint Dr. J. Lanctôt who, until annexation, was the permanent medical health officer of the municipality of St. Henry, to attend to the work of sanitation in the new wards St. Henry and Ste. Cunégonde, in accordance with the instructions to be given him by the Medical Health Officer.

13.—*Resolved:* That the Finance Committee be requested to place on the list of permanent employees the name of Mr. M. D. Bourdon now employed in the Civic Bacteriological Laboratory.

14.—The Medical Health Officer reported that one employee of the Health Department, Mr. J. N. Hamelin, had been ill and away from duty since the 6th February last, that another, A. Chartrand, sanitary inspector, had been absent for about two months, through illness; and that G. P. Martin, sanitary inspector, had been ill for some time, but had now returned to duty.

Resolved: That Ald. Gadbois be requested to interview Mr. J. N. Hamelin and the clerk who is now replacing him and report as to whether an arrangement can be made be-

arrangement analogue à celui intervenu entre les docteurs Dazé et Guilbault.

Il est aussi

Résolu: De prier le docteur J.-E. Laberge de visiter MM. J.-N. Hamelin et A. Chartrand et de faire rapport sur leur état de santé.

14.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport déclarant que cette Commission rencontre des difficultés dans le règlement du cas de certains employés (dont quelques-uns ont longtemps servi la Ville) qui, soit par la maladie, soit par l'âge, deviennent incapables de continuer complètement ou même partiellement leurs fonctions; et, en conséquence, cette Commission demande que soit, aussi tôt que possible, mis à l'étude le projet de l'établissement d'une pension de retraite pour les employés civiques, selon le plan soumis par l'ex-échevin Vallières.

15.—Vu le rapport de l'inspecteur en chef des Aliments, il est

Résolu: De prier le médecin officier de Santé et l'inspecteur en chef des Aliments de préparer un amendement au règlement No 105 aux fins de prohiber la vente de la crème à la glace dans les rues publiques, et que M. le président soit prié de donner au Conseil un avis de motion en conséquence.

16.—L'inspecteur en chef des Aliments fait rapport qu'une enquête s'instruit sur les plaintes qui ont été formulées au sujet de la vente du lait provenant de vaches ayant nouvellement mis bas ou d'autres vaches, aux abattoirs.

18.—*Résolu:* De prier le médecin officier de Santé de préparer un rapport sur les employés qui ne donnent pas tout leur temps au service du département.

19.—Le médecin officier de Santé attire l'attention de la Commission sur une lettre de la "Charity Organization of Montreal" et sur les demandes de la "Protestant Infants' Home" et d'autres associations de bienfaisance, à l'effet de faire inhumer aux frais de la Ville les cadavres des personnes pauvres et inconnues.

Résolu: De prier le médecin officier de Santé de s'informer de ce qu'il en coûterait à la Ville pour acquérir un terrain, dans le cimetière catholique et dans le cimetière protestant, où pourront être inhumés ces cadavres.

20.—*Résolu:* De prier la sous-commission des Impresions et de la *Gazette Municipale* de fournir au laboratoire de bactériologie une quantité suffisante de circulaires (d'après le modèle soumis). Ces circulaires devront être distribuées aux médecins de la Ville afin de les engager à se procurer audit laboratoire les fournitures dont ils ont besoin pour recueillir des échantillons de fausses membranes, de crachats et de sang prétendument contagionnés, de façon à transmettre ces échantillons au laboratoire pour les faire examiner.

21.—*Résolu:* D'allouer un montant de \$8 à la réparation de l'escalier de la maison de refuge de l'avenue Mont-Royal, et de déménager à ladite maison de refuge les meubles des maisons de cette avenue qui ont récemment servi d'hôpitaux pour la diphtérie et la fièvre scarlatine.

Adjournement.

I. J. FLYNN,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 11 mai.

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Lapointe, Leclaire, White, Giroux, O'Connell et J.-B.-A. Martin.

1. M. le président proteste contre les critiques dirigées sur la Commission de la Voirie par M. l'échevin Payette, président de la Commission des Finances, au cours d'une interview publiée dans plusieurs journaux. Après discussion, la Commission souscrit aux remarques de M. le président de la Voirie.

DELEGATIONS.

2. MM. Messier, maire de DeLorimier, et Laberge, ingénieur de cette municipalité, se présentent devant la Commission au sujet de l'égoût de la rue Iberville. Ils demandent que la Ville de Montréal vienne à une entente avec la municipalité de DeLorimier afin de payer la moitié du coût de la construction de cet égoût.

tween them similar to that effected between Drs Dazé and Guilbault.

It was also

Resolved: That Dr. J. E. Laberge be instructed to visit Messrs. J. N. Hamelin and A. Chartrand and report upon their condition.

15.—*Resolved:* That a report be made to Council stating that this Committee is meeting with difficulties in dealing with the cases of deserving employees (some of long service) who, either, by illness or age, are incapacitated from fulfilling their duties in whole or in part, and that they would therefore pray that the question of establishing a pension fund for civic employees, according to the plan proposed by ex-Ald. Vallières, be dealt with at as early a date as possible

16.—In view of the report of the Chief Food Inspector, it was

Resolved: That the Medical Health Officer and the Chief Food Inspector be instructed to prepare an amendment to By-law No. 105 prohibiting the sale of ice cream upon the public streets; and that the Chairman be requested to give the necessary notice of motion in Council, in this connection.

17.—The Chief Food Inspector reported that an investigation was being made into the complaint of the sale of the milk of newly calved and other cows at the abattoirs.

18.—*Resolved:* That the Medical Health Officer report upon the officials who are not giving their full time to the work of the department.

19.—The Medical Health Officer directed the attention of the meeting to a letter of the Charity Organization of Montreal, and to demands made by the Protestant Infants' Home, and the authorities of other charity organizations, for the burial of the bodies of poor and unknown persons by the City.

Resolved: That the Medical Health Officer ascertain what it would cost to purchase a burial lot in each of the two cemeteries, Catholic and Protestant, suitable as burial grounds for such bodies.

20.—*Resolved:* That the sub-committee on Printing and *Municipal Gazette* be requested to furnish the civic bacteriological laboratory with the necessary quantity of circulars (according to sample) for distribution to physicians throughout City, asking them to get from the said laboratory the supplies they need for the taking of samples of false membrane, sputum and blood suspected of containing germs of contagious disease, in order to transmit the same to the laboratory for examination.

21.—*Resolved* That the sum of \$8.00 be allowed for repairs to the stairs of the House of Refuge, Mount-Royal avenue; and that the furniture of the houses in the said avenue, recently used as hospitals for diphtheria and scarlatine, be removed to the said refuge.

Adjourned.

I. J. FLYNN,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of Meeting held the 11th of May.

Present: Ald. Larivière, chairman, Lapointe, Leclaire, White, Giroux, O'Connell and J. B. A. Martin.

1. The chairman protested against the criticism of Ald. Payette, chairman of the Finance Committee bearing upon the Road Committee, in an interview published in several newspapers.

After some discussion, the Committee concurred in the remarks of the chairman.

DELEGATIONS.

2. Messrs. Mercier, Mayor of DeLorimier, and Laberge, engineer of said municipality, appeared before the Committee and the Iberville street sewer, and asked that the City of Montreal come to an understanding with the municipality of DeLorimier in order that they should each pay one half of the cost of said sewer.

Renvoyée à la sous-commission des Canaux, et l'inspecteur de la Ville est prié de préparer un rapport pour la prochaine séance.

3. MM. les échevins Bumbray et Main se présentent devant la Commission à l'appui de la requête des citoyens de la rue Cuvillier qui demandent des améliorations sur cette dite rue.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un estimé.

4. M. l'échevin Major se présente devant la Commission au sujet de l'état des rues du quartier Duvernay.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville, pour rapport.

5. MM. les échevins Guay et David se présentent devant la Commission et demandent des améliorations dans les rues suivantes: St-Rémi et St-Antoine pour des trottoirs; un égout pour la rue Ste-Elizabeth et des réparations dans la rue Poplar.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de s'aboucher avec le surintendant de l'Incinération pour déposer des cendres sur les rues en question.

6. M. M. Guérin se présente devant la Commission relativement à la cession de la rue devant remplacer la ruelle qui se trouve entre les rues Nicolet et Chambly.

Renvoyée à la sous-commission des Egoûts, pour rapport.

7. M. l'échevin Proulx, au nom de la succession Logan, se présente devant la Commission et offre de céder gratuitement et sans conditions la rue Marquette, entre la rue Gilford et l'avenue Laurier, et la rue Gilford, entre l'avenue Papineau et la rue Cardinal.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un rapport et un plan.

8. MM. les échevins Duquette et Houlé se présentent devant la Commission à l'appui d'une requête demandant des égouts dans la partie annexée de Villeray qui fait maintenant partie du quartier St-Denis.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un rapport et un estimé.

9. M. A. Champagne se présente devant la Commission et demande l'ouverture de la rue Larivière, entre les rues Dufresne et Fullum.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un rapport et un plan.

10. M. l'échevin Houlé se présente devant la Commission au sujet de la confusion qui existe dans le numérotage des maisons de la Place d'Armes et de la Côte de la Place d'Armes.

M. l'échevin Houlé est prié de soumettre une requête des citoyens à cet effet.

REQUETES, ETC.

11. De M. l'échevin M. Martin protestant contre une injustice que la Commission aurait commise à son endroit au sujet de la requête demandant l'établissement d'une ligne de tramway sur l'avenue Papineau.

Résolu: De déposer ladite lettre aux archives.

12. De la "Crescent Electric Co." demandant l'enlèvement d'un poteau vis-à-vis le No. 8 de la rue Chenneville.

Renvoyée à la sous-commission des Poteaux, avec prière de faire rapport.

13. De M. M. Pagnuelo offrant de transporter et de poser de la pierre en béton éméritique, à raison de 38c la verge.

Résolu: D'accepter l'offre de M. M. Pagnuelo et de prier l'inspecteur de la Ville de faire poser ladite pierre pour un montant n'excédant pas \$499.

14. De M. V. Morin, notaire de la Corporation de la Ville de Montréal, au sujet du contrat consenti à M. Emery Sauriol pour la fourniture de pierre concassée, suivant la résolution du Conseil en date du 15 mai 1905.

Résolu: De prier l'inspecteur de la Ville de prendre de M. E. Sauriol les 600 tonnes de pierre concassée qui sont la balance de la quantité spécifiée dans son contrat de l'année dernière.

15. De MM. T. A. Morrison & Cie offrant de vendre une machine à nettoyer les rues pavées à raison de \$1,500. Question différée.

16. De la compagnie "Phoenix Bridge & Iron Works Ltd" demandant la permission d'ériger une grue mobile électrique sur sa propriété située à l'angle des rues Wellington et Shannon.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville, avec prière de s'aboucher avec M. l'échevin O'Connell et de préparer un rapport.

17. De Mmes Alf. Beaudot, M. Leclaire, F. Maguire et A. Chalifoux demandant de l'emploi pour leurs chevaux dans le département.

Renvoyées à la sous-commission des Employés.

Referred to the sub committee on Sewers, and the City Surveyor was instructed to report for next meeting.

3. Ald. Bumbray and Marin appeared before the Committee in support of the petition of citizens of Cuvillier street asking for improvements to said street.

Referred to the City Surveyor for an estimate.

Ald. Major appeared before the Committee anent the state of streets in Duvernay ward.

Referred to the City Surveyor for report.

5. Ald Guay and David appeared before the Committee and asked for improvements in the following streets: sidewalks for St. Rémi and St. Antoine; a sewer in St. Elizabeth street and repairs in Poplar street.

Referred to the City surveyor with instructions to confer with the Incineration superintendent and have ashes deposited in the streets above mentioned.

6. Mr. Guérin appeared before the Committee concerning the cession of a street to be substituted for the lane between Nicolet and Chambly streets.

Referred to the sub-committee on sewers, for report.

7. Ald. Proulx, on behalf of Logan estate, appeared before the Committee and offered to cede gratuitously and without conditions Marquette street, between Gilford street and Laurier avenue, and Gilford street, between Papineau avenue and Cardinal street.

Referred to the City Surveyor for report and plan.

8. Ald. Duquette and Houle appeared before the Committee in support of a petition asking for sewers in the annexed portion of Villeray which now forms part of St. Denis ward.

Referred to the City surveyor for a report and estimate.

9. Mr. A. Champagne appeared before the Committee and asked that Larivière Street, between Dufresne and Fullum streets be opened.

Referred to the City surveyor for report an plan.

10. Ald. Houlé appeared before the Committee anent the confusion of house numbers on Place d'Armes, and on Place d'Armes Hill.

Ald. Houlé was requested to submit a petitions of citizens to this effect.

PETITIONS, Etc.

11. From Ald. M. Martin, protesting against an injustice committed towards him anent the petition asking for the establishment of a new street car line on Papineau Avenue.

Resolved: That said letter be filed of record.

12. From the "Crescent Electric Co." asking that the pole opposite No. 8 Chenneville street, be removed.

Referred to the sub-committee on poles, for report.

13. From Mr. M. Pagnuelo offering to transport and lay Emeritic concrete stone, at 38c per yard.

Resolved: That said offer be accepted and that the City surveyor be requested to have said stone laid for an amount not exceeding \$499.

14. From Mr. V. Morin, Notary for the City of Montreal, anent the contract given to Mr. Emery Sauriol for the supply of broken stone, according to the resolution of Council dated the 15th. of May 1905.

Resolved: That the City surveyor be requested to accept the 600 tons of broken stone from Mr. E. Sauriol, being the balance of the quantity specified in last year's contract.

15. From Messrs T. A. Morrison & Co. offering to sell a machine to clean paved streets for \$1,500.00.

Consideration deferred.

16. From the Phoenix Bridge & Iron Works Co. Ltd." asking for permission to erect an electrical moving crane on their property at the corner of Wellington and Shannon streets.

Referred to the City surveyor with instructions to confer with Ald. O'Connell and report thereon.

17. From Mesdames Alf. Beaudot, M. Leclaire, F. Maguire and A. Chalifoux, asking that their horses be engaged by the department.

Referred to the sub-committee on Employees.

18. De M. S.-P. Leet déclinant la proposition de la Commission au sujet du réverbère placé en face de l'établissement de M. Sayer.

De déposer ladite lettre aux archives.

19. De la "Rutherford & Sons Co." au sujet de l'état de la partie basse de la rue Ste Elizabeth, quartier St-Henri.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

20. De la Commission des Chemins à Barrières de Montréal, au sujet du mauvais état de la rue Notre Dame, à partir des limites Ouest de la municipalité de la Longue-Pointe jusqu'au pied du courant.

Résolu : De prier le secrétaire d'accuser réception de cette lettre et d'informer lesdits commissaires que leurs observations recevront la plus sérieuse considération.

21. De la "Montreal Light, Heat & Power Co" demandant de lui désigner les endroits où doivent être plantés ses poteaux sur les rues suivantes : St-Frs-Xavier, côté Ouest, entre les rues St-Paul et St-Sacrement ; St-Frs-Xavier, côté Est, entre la ruelle Fortification et la rue Saint-Jacques, etc.

Déposée sur le bureau.

22. De M. A. Frappier au sujet de l'état des rues Cowan et Saint-Zotique

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

23. *Résolu* : De prier le trésorier de la Ville de retenir ou de rembourser les dépôts effectués relativement aux soumissions reçues le 8 mars dernier, suivant la liste soumise par l'inspecteur de la Ville en date du 7 mai 1906.

24. De M. M. Huberdeau demandant l'autorisation de construire deux voûtes au No. 635 de la rue Sainte-Catherine Est.

Résolu : De présenter au Conseil un rapport recommandant d'accorder cette permission suivant les conditions ordinaires et les dispositions du règlement 49 et les amendements proposés.

SOUSSIONS.

25. Soumis un rapport de l'inspecteur de la Ville au sujet des prix soumis pour la fourniture de la pierre à macadam, ainsi que pour la location de la carrière de la Corporation, à Outremont, et pour la fourniture d'environ 15,000 tonnes de pierre concassée.

M. Péchevin Giroux

Propose : D'adjudger le contrat pour la location de la carrière de la Corporation, à Outremont, et pour la fourniture d'environ 15,000 tonnes de pierre concassée à M. Arthur-E. Dubuc pour 5 ans, ledit M. Dubuc étant le plus bas soumissionnaire et offrant le plus d'avantages.

M. Péchevin Leclaire propose en

Amendement : Que, conformément au cahier des charges, aux termes et conditions de la formule de soumission, le contrat pour la fourniture de 15,000 tonnes de pierre à macadam soit adjugé à la "Morrison Quarry Co."

Ledit amendement est négativé par le partage suivant des voix :

Pour : Leclaire—1.

Contre : Lapointe, White, Giroux, O'Connell et Martin—5.

M. Péchevin Leclaire propose alors en

Amendement : Que la carrière de la Corporation de Montréal, à Outremont, soit exploitée par la Ville.

Ledit amendement est négativé par le partage suivant des voix :

Pour : Leclaire—1.

Contre : Lapointe, White, Giroux, O'Connell et Martin—5.

La proposition de M. Péchevin Giroux est affirmativée par le partage suivant des voix :

Pour : Lapointe, White, Giroux, O'Connell et Martin—5.

Contre : Leclaire—1

Et il est

Résolu : De présenter au Conseil un rapport recommandant que le contrat pour la location de la carrière de la Corporation, à Outremont, et pour la fourniture d'environ 15,000 tonnes, plus ou moins, de pierre concassée, suivant les devis, termes et conditions de la formule de soumission, soit accordé pour cinq ans, à partir de 1906, au plus bas et plus avantageux soumissionnaire, à M. Arthur-E. Dubuc, à raison de 90c par tonne de 2,000 livres. moins 16 c. de royauté par tonne, et aussi pour n'importe quelle quantité dont la Ville aura besoin, si toutefois elle en a besoin, et aux conditions supplémentaires suivantes :

1o. Ledit Arthur-E. Dubuc sera responsable de tous dommages causés aux personnes ou à la propriété par le fait de l'emploi de matières explosives pour l'extraction de la pierre, de l'entretien, de la réparation ou de l'exploitation de ladite carrière. Ledit Arthur-E. Dubuc sera tenu d'indemniser et de tenir indemne la Ville contre toute poursuite intentée, tout jugement rendu, ou réclamation reconnue comme bien fondée

18. From Mr. S. P. Leet refusing the proposal made by the Committee anent the lamp-post opposite Mr. Sayer's premises. Filed of record.

19. From Messrs. Wm. Rutherford & Sons, Co. anent the lower part of St. Elizabeth streets, St. Henry ward.

Referred to the City surveyor for report.

20. From the Montreal Turnpike Trust Co. anent the bad state of Notre-Dame street, from the western limits of the municipality of Longue-Pointe to Longueil Ferry street.

Resolved: That the secretary be instructed to acknowledge said letter and to inform the said company that their complaint would be seriously considered.

21. From the Montreal Light, Heat & Power Co. asking for the location to erect their poles in the following streets : St. Francis Xavier, west side, between St. Paul and St. Sacraments Sts., St. Francis-Xavier, East side, between Fortification lane and St. James., etc.

Laid on the table.

22. From Mr. A. Frappier, concerning the bad state of Cowan and St. Zotique Streets.

Referred to the City Surveyor for report.

23. *Resolved*: That the City treasurer be requested to retain or refund deposits made in connection with tenders received the 8th of March last, according to the list submitted by the City Surveyor, dated the 7th of May 1906.

24. From Mr. M. Huberdeau asking permission to build two vaults at No. 635 Ste. Catherine street, east.

Resolved: That a report be made to Council recommending that said permission be granted, on the conditions and in conformity with the provisions of by-law No. 49 and future amendments.

TENDERS.

25. Submitted the City Surveyor's report anent the prices submitted for the supply of macadamizing stone, and for the rental of the corporation quarry, at Outremont; and also for the supply of about 15,000 tons of broken stone.

Ald. Giroux

Moved: That the contract, for the rental of the Corporation Quarry at Outremont, and for the supply of about 15,000 tons of broken stone, be awarded to Mr. Arthur E. Dubuc for a period of five years, the said Mr. Dubuc being the lowest tenderer and making the most advantageous offer.

Ald. Leclaire moved in

Amendment: That according to specifications, terms and conditions and form of tender, the contract for the supply of \$15,000 tons of macadamizing stone be awarded to the Morrison Quarry Co.

The said amendment was voted in the negative on the following division :

Yeas : Leclaire—1.

Nays : Lapointe, White, Giroux, O'Connell and Martin—5.

Ald. Leclaire then moved in

Amendment : That the Montreal Corporation quarry at Outremont be operated by the city.

Said amendment was lost following division :

Yeas : Leclaire—1.

Nays : Lapointe, White, Giroux, O'Connell and Martin—5.

Ald. Giroux's motion was carried on the following division :

Yeas : Lapointe, White, Giroux, O'Connell and Martin—5.

Nays : Leclaire—1.

And it was

Resolved : That a report be made to Council recommending that the contract for renting the Corporation of Montreal Quarry, situated at Outremont, and supplying the City of Montreal with about 15,000 tons, more or less, of broken stone, according to specifications, terms and conditions and form of tender, be awarded for five years beginning from 1906, to the lowest and most advantageous tenderer Mr. Arthur E. Dubuc, at the rate of 90c. per ton of 2,000 lbs. less 16c. of royalty per ton, and also for whatever quantity be required, if any, and on the following additional conditions thereto :—

1. The said Arthur E. Dubuc shall be liable for all damages which may be occasioned to any person or property from the use of explosive materials in the quarrying of stone, the maintenance, the repair or the operation of the said quarry. The said Arthur E. Dubuc shall be held to indemnify and hold harmless the City against any suit instituted, judgment rendered, or

contre la Ville, y compris les frais pour les raisons ci-dessus mentionnées ;

20. Ledit Arthur-E. Dubuc devra payer à la Ville, en sus de son contrat avec la Ville, une royauté de 16c. par tonne de 2,000 livres pour toute pierre qui sera prise dans ladite carrière ;

30. Ledit Arthur-E. Dubuc n'aura aucun recours pour dommages contre la Ville dans le cas où cette dernière serait forcée, pour une raison ou pour une autre, de faire discontinuer l'exploitation de sadite carrière.

Le tout sujet à l'approbation des avocats de la Ville.

Le montant, dans aucun cas, ne devant pas excéder les fonds disponibles.

Votre Commission recommande de plus qu'un contrat notarié soit préparé en conséquence, et que Son Honneur le maire et le greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

RAPPORTS.

26. Soumis un rapport de l'inspecteur de la Ville demandant un crédit de \$57,190 pour certaines réparations aux pavages permanents, macadam à certaines rues, réparations aux égouts, bouches d'égouts, trottoirs en bois devant les maisons neuves, etc.

Résolu : De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$57,190 soit affecté aux fins sus-dites.

27. *Résolu* : De prier l'inspecteur de la Ville de déplacer un poteau qui se trouve à l'angle du square Victoria et de la ruelle St-Michel, pour la compagnie du Téléphone des Marchands.

28. A la demande de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu : De prier l'inspecteur de la Ville d'informer la "Montreal Street Railway Co." d'avoir à mettre ses rails au niveau de la rue St-Laurent, entre les avenues Duluth et Mont-Royal.

29. *Résolu* : De présenter au Conseil un rapport recommandant que la Compagnie du Téléphone Bell soit requise d'effectuer un dépôt de \$1,497 entre les mains du trésorier de la Ville, comme garantie que les réparations aux pavages s'exécuteront à la satisfaction de l'inspecteur de la Ville dans les rues où ladite Compagnie se propose de poser des conduits souterrains, d'après sa lettre du 10 mai 1906.

30. *Résolu* : De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit supplémentaire de \$1,000 soit affecté au parachèvement de l'égout en voie de construction dans la rue Dufferin.

31. L'inspecteur de la Ville soumet un rapport au sujet du compte de la "Montreal Street Railway Co." pour l'enlèvement et le remplacement de ses rails sur le chemin de la Côte des Neiges, lors de la construction de l'égout.

Déposé sur le bureau.

32. *Résolu* : De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'égouts dans les rues suivantes :

Rue Rachel, depuis l'avenue Hôtel-de-Ville jusqu'à la rue Cadieux.

Rue Hogan, depuis la rue Forsythe jusqu'à la rue Hochelaga.

Rue Montgomery, depuis la rue Forsythe jusqu'à la rue Hochelaga.

Rue DeLévis, depuis la rue Forsythe jusqu'à la rue Hochelaga.

Rue Wurtele, depuis la rue Forsythe jusqu'à la rue Hochelaga.

Rue Wurtele, depuis la rue Forsythe jusqu'à la rue Ontario.

Rue Hochelaga, depuis la rue DeLévis jusqu'à la rue Richelieu.

Rue Milton, depuis la rue Université jusqu'à l'avenue Lorne.

Rue Cowan, depuis la rue St-Zotique jusqu'à la rue Comte.

34. *Résolu* : De présenter au Conseil un rapport recommandant d'approuver la désignation des rues (conforme au rapport de l'inspecteur de la Ville) où est requis le pavage de l'entre-voie de la "Montreal Street Railway Co.", pour lequel pavage un crédit de \$25,000 a été voté par résolution du Conseil en date du 30 avril dernier.

Ajournement.

R. BOLTÉ,
Sous Secrétaire.

claim recognized as well founded against the City including costs, for the reasons above mentioned.

2. The said Arthur E. Dubuc shall also pay to the City a royalty of 16c. per ton of 2,000 lbs. for all stone taken from the said quarry over and above his contract with the City.

3. The said Arthur E. Dubuc shall have no recourse whatsoever against the City in the event of the City being compelled, for one reason or another, to discontinue the operation of the said quarry.

The whole subject to the approval of the City Attorneys.

Such expenditure in any case not to exceed the amount of available fund.

Your Committee furthermore recommend that a notarial agreement be prepared accordingly and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

REPORTS.

26. Submitted a report from the City Surveyor asking for an appropriation of \$57,190 for certain repairs to permanent pavings, laying macadam on certain streets, repairs to sewers, gullies, wooden sidewalks opposite new buildings, etc.

Resolved : That a report be made to Council recommending that the sum of \$57,190 be appropriated for above purposes.

27. *Resolved* : That the City Surveyor be requested to have a pole removed from corner of Victoria Square and St. Michel lane, for the Merchants Telephone Co.

28. At the request of the Ald. Leclaire, it was

Resolved : That the City Surveyor be requested to notify the Montreal Street Ry Co. to place their rails at the level of St. Lawrence Street, between Duluth and Mount Royal avenues.

29. *Resolved* : That a report be made to Council recommending that the Bell Telephone Co. be requested to deposit \$1,497.00 with the City Treasurer, as a guarantee that repairs to paving will be made in the streets to the satisfaction of the City Surveyor, when said company intend to lay underground conduits according to their letter of the 10th May, 1906.

30. *Resolved* : That a report be made to Council recommending that an additional appropriation of \$1,000 be voted for completing the sewer in Dufferin Street.

31. The City surveyor submitted a report anent the account of the Montreal Street Ry Co. for the removal and laying of its rails on Côte des Neiges road, while the City was building its sewer.

Laid on the table.

32. *Resolved* : That a report be made to Council recommending that sewers be laid in the following streets :

Rachel street, from City Hall avenue to Cadieux street.

Hogan street, from Forsythe to Hochelaga street.

Montgomery street, from Forsythe to Hochelaga street.

DeLevis street, from Forsythe to Hochelaga street.

Wurtele street, from Forsythe to Hochelaga street.

Wurtele street, from Forsythe to Ontario street.

Hochelaga street, from DeLevis street to Richelieu street.

Milton street, from University avenue to Lorne avenue.

Cowan street, from St. Zotique to Comte street.

34. *Resolved* : That a report be made to Council recommending approval of the street list, (according to the City's Surveyor's report) when paving is required between the track space of the Montreal Street Ry. Co., for which paving an appropriation of \$25,000 has been voted according to a resolution of Council dated the 30th April last.

Adjourned.

R. BOLTÉ,
Ass't. Secretary.

COMMISSION DE L'INCINERATION

Compte rendu de l'assemblée du 11 mai.
Assemblée ajournée.

Sont présents: MM. les échevins Major, président, David, Roy, Duquette, Mercier, Gallery et Turner.

1. Soumise et lue une requête de M. A.-D. Desormeau demandant que permission lui soit accordée d'enlever tous les bocaux qui sont à la surface des dépotoirs du département, et s'engageant à voir à ce qu'aucun article ainsi enlevé des dépotoirs n'y soit reporté.

Sur proposition de M. l'échevin Mercier, il est

Résolu: Que soit accordée, jusqu'à nouvel ordre, la permission demandée par M. Desormeau, et qu'avis soit donné à M. Philorum Simard d'avoir à se conformer aux conditions stipulées dans sa lettre adressée à la Commission, en date du 29 décembre 1905, ainsi qu'aux conditions imposées par son contrat passé avec la Ville et adopté par le Conseil le 8ème jour de janvier 1906, et qu'à défaut par lui de s'y conformer dans le délai de 15 jours, à partir de cette date, la Commission verra à y pourvoir.

2. Soumise et lue une réclamation de M. H. Allard pour temps perdu à cause de maladie.

Déposée sur le bureau.

—Soumise et lu un rapport du surintendant déclarant:

1o. Qu'il a fait payer les employés du département de l'Ouest qui ont travaillé durant la nuit du 21 avril et le dimanche, 22 avril dernier;

2o. Qu'il a informé M. H. Plante de la résolution de la Commission au sujet de la mise en force de sa nomination comme contremaître de tous les employés à l'incinérateur, et que M. Théophile Paquette a repris ses fonctions d'inspecteur;

3o. Que M. J.-Bte Chênevert, assistant-surintendant, s'occupe actuellement du nettoyage des ruelles en compagnie de MM. Paquette et Duquette, inspecteurs, avec des voitures étrangères. Le nettoyage définitif étant impossible pour le moment à cause des pluies continues, ledit nettoyage se fera aussitôt que la température le permettra;

4o. Qu'un cheval du département, portant le numéro 6, a dû être abattu aux écuries de l'Est par ordre du médecin vétérinaire. Cause: un clou dans le pied.

Déposé aux archives.

3. Soumis et lu un rapport du surintendant déclarant:

1o. Qu'il a eu deux entrevues avec MM. Blaiklock et Bond, ingénieurs de la Compagnie du Grand-Tronc, au sujet du transport des cendres de l'incinérateur, et que, en conclusion desdites entrevues, il serait plus avantageux pour la Ville de construire une voie d'évitement spéciale à l'incinérateur;

2o. Qu'il a aussi eu une entrevue avec M. Page, gérant des travaux de nivellement à l'hôpital Alexandra, et que ledit hôpital s'engagerait à décharger les chars de cendre que le département enverrait à cet endroit et à payer la moitié du coût du transport.

Résolu: De différer la prise en considération de ces deux questions à la prochaine assemblée.

4. Soumis et lu un rapport du surintendant déclarant qu'il désirerait qu'une visite des membres de la Commission soit faite à l'incinérateur afin de juger du besoin pressant de réparations audit incinérateur.

Déposé aux archives.

5. Soumis et lu un rapport du surintendant demandant à la Commission l'autorisation de construire une bâtisse sur le terrain Sheppard, rue Fullum, pour abriter les chevaux du département durant leur repas du midi. Le coût de ladite bâtisse serait de \$200 à \$250.

Résolu: D'accorder cette autorisation.

6. **Résolu:** De prier le pourvoyeur d'acheter un ou deux chevaux pour les contremaîtres.

7. Soumise et lue une communication de la Cie Sherwin-Williams avertissant la Commission que des feux de joie s'allument sur un terrain appartenant à la Ville et se trouvant en face de la bâtisse de ladite Compagnie. Cette dernière demande que cet état de chose cesse d'exister.

Résolu: De renvoyer ladite lettre au surintendant avec prière d'agir en conséquence.

Ajournement.

P. OLIVIER,
Secrétaire.

INCINERATION COMMITTEE

Report of adjourned meeting held the 11th of May.

Present: Ald. Major, chairman, David, Roy, Duquette, Mercier, Gallery and Turner.

1. Submitted and read a petition from Mr. A. D. Desormeau asking permission to pick up empty cans on the ground of the department's dumps, and binding himself to see that none of the things picked up are brought back to the dump.

On motion of Ald. Mercier, it was

Resolved: That said permission be granted to Mr. Desormeau till further orders, and that Mr. Philorum Simard be notified to comply with the conditions stipulated in his letter addressed to this Committee, on the 29th December 1905, and with the conditions set forth in his contract with the City, adopted by Council on the 8th of January 1906, and that, in default of his conforming to said contract, within 15 days from this date, the Committee will take action in the premises.

2. Submitted and read a claim from Mr. H. Allard for time lost on account of illness.

Laid on the table.

—Submitted and read a report from the superintendent stating:

1o. That the employees of the department (Wester Section) who had worked during the night of the 21st of April, and on Sunday, the 22nd of April, had been paid;

2o. That Mr. H. Plante had been informed of the resolution of the Committee appointing him foreman of all the employees of the incinerator; and that Mr. Théophile Paquette had resumed his duties as inspector;

3o. That Mr. J. Bte Chênevert, asst.-superintendent, was now engaged in cleaning the lanes, assisted by Messrs Paquette and Duquette, inspectors, using carts not belonging to the department. A thorough cleaning being impossible on account of continuous rain. The cleaning will be completed as soon as the weather will permit;

4o. That one of the department's horses, No. 6, had been slaughtered at the Eastern stables, by order of the veterinary surgeon, on account of a nail in its foot.

Filed of record.

3. Submitted and read a report from the superintendent stating:

1o. That he had two interviews with Messrs. Blaiklock and Bond, engineers of the Grand Trunk Ry Co., anent the carting of ashes from the incinerator and that the conclusion arrived at was that it would be more advantageous for the City, to build a special siding at the incinerator;

2o. That he also had an interview with Mr. Page, superintendent of levelling works at the Alexandra hospital, who informed him that the authorities of said hospital would be willing to unload the cars filled with ashes, sent to that place by the department, and to pay half the cost of carting same.

Resolved: That both questions be deferred till next meeting.

4. Submitted and read a report from the superintendent, stating that he desired the members of the Committee should visit the incinerator in order that they may judge of urgent repairs required to same.

Filed of record.

5. Submitted and read a report from the superintendent asking that he be authorized by the Committee to erect a shed on the Sheppard grounds, Fullum street, to shelter horses belonging to the department during their mid-day meal. The cost of said building would amount to \$200 or \$250.

Resolved: That said authorization be granted.

6. **Resolved:** That the supply officer be instructed to purchase one or two horses for the foremen.

7. Submitted and read a communication from the Sherwin-Williams Co. notifying the Committee that bonfires were being made on a piece of land belonging to the City, opposite the building of said Company, and asking that a stop be put to such practice.

Resolved: That said letter be referred to the superintendent with instructions to act accordingly.

Adjourned.

P. OLIVIER,
Secretary.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'Assemblée mensuelle du 14 mai

Son Honneur le maire H.-A. Ekers occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins Payette, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Lévy, Major, Dagenais, Robillard, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, L.-A. Lapointe, Lavallée, Stearns, Carter, Leclair, DeSerres, N. Lapointe, Duquette, Giroux, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Gadbois, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Labrecque, Marin Lévesque, Houlé, Guay, David et Roy.

REQUETES, ETC.

1.—De la "Canadian Manufacturers' Association" demandant que certains avantages soient offerts aux manufacturiers.

2.—Du conseil municipal de Notre-Dame-des-Neiges demandant à la Ville de contribuer à l'ouverture d'un certain passage.

3.—De la "Real Estate Association" demandant au Conseil de mettre à l'étude la question de l'augmentation du revenu.

Renvoyées à la Commission des Finances.

4.—De contribuables de la rue Bleury demandant que soit enlevé l'escalier qui se trouve devant l'église du Gesù. Renvoyée à la Commission de la Voirie.

5.—Du Cercle Catholique des Jeunes Gens demandant la permission de donner des spectacles publics le dimanche. Renvoyée à la Commission de Police.

6.—De la "Canadian Asbestos Co." et de M. C.-H. Mackay demandant l'autorisation d'ériger des chaudières à vapeur; de M. F. Blanchard dit Lavallée et de M. Georges Lacroix demandant l'autorisation de vendre du bois de chauffage.

7.—Du "Board of Trade" pressant la Ville de construire des conduits devant être loués aux compagnies d'électricité en opération à Montréal.

8.—Du Conseil Central des Métiers et du Travail protestant contre l'emploi des pompiers aux travaux de peinture, plomberie, etc.

9.—De la "Phoenix Bridge & Iron Co." demandant l'autorisation d'installer et d'utiliser une grue électrique. Renvoyées à la Commission des Incendies et de l'Éclairage.

10.—De M. N.-A. Belcourt, N.P., priant le Conseil de seconder l'adresse adoptée par le parlement de la Puissance invitant Leurs Majestés à visiter le Canada.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin YATES, il est

Résolu: Que ce Conseil appuie de tout coeur l'adresse récemment adoptée par le Parlement du Canada, priant humblement Sa Majesté le Roi et Sa Très Gracieuse Majesté la Reine d'honorer le Canada de leur visite dans le cours de l'été prochain, afin que Leurs Majestés puissent avoir une occasion favorable de constater le progrès et le développement de notre pays et afin de permettre aux citoyens de Montréal de témoigner leur loyauté et leur dévouement envers leur Roi et leur Reine bien-aimés.

11.—Interrogatoire sur Faits et Articles dans la cause portant le No 1925 de la Cour Supérieure de Montreal, dans laquelle J.-P. Beauvais et al. sont demandeurs et la Ville de Montréal défenderesse.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

Résolu: D'autoriser le greffier de la Ville à répondre comme suit audit interrogatoire:

A la première interrogation.—Oui.

A la deuxième interrogation.—La défenderesse ignore cela, l'identité des parties n'étant pas établie.

A la troisième interrogation.—La défenderesse ignore cela.

A la quatrième interrogation.—La défenderesse ignore cela.

A la cinquième interrogation.—Non.

A la sixième interrogation.—Non.

A la septième interrogation.—Non.

A la huitième interrogation.—Non.

A la neuvième interrogation.—Non.

CITY COUNCIL

Report of Monthly Meeting held the 14th of May.

His Worship the Mayor H. A. Ekers, in the chair.

Present: Ald. Payette, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Lévy, Major, Dagenais, Robillard, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, L. A. Lapointe, Lavallée, Stearns, Carter, Leclair, DeSerres, N. Lapointe, Duquette, Giroux, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Gadbois, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Labrecque, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David and Roy.

PETITIONS, ETC.

1.—From Canadian Manufacturers' Association asking that certain inducements be offered to manufacturers.

2.—From council of Notre-Dame des Neiges asking the cooperation of the City in connection with the purchase of a certain throughfare.

3.—From Real Estate Association asking that the Council consider the question of increased revenue. Referred to Finance Committee.

4.—From ratepayers of Bleury street asking that the steps in front of the church of the Gesù be removed. Referred to Road Committee.

5.—From the "Cercle Catholique des Jeunes Gens" asking leave to give public entertainments on Sunday. Referred to Police Committee.

6.—From Canadian Asbestos Co., and C. H. Mackay to erect steam boilers, and F. Bouchard dit Lavallée and Geo. Lacroix to sell cordwood.

7.—From Board of Trade urging that City construct conduits for rental to electric companies operating in Montreal.

8.—From Central Trades and Labor Council protesting against the employing of firemen to do painting, plumbing, etc.

9.—From Phoenix Bridge & Iron Co. for permission to erect and operate an electric crane. Referred to Fire and Light Committee.

10.—From N. A. Belcourt, N.P., asking Council to approve of address adopted by the parliament of the Dominion inviting Their Majesties to visit Canada.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. YATES, it was

Resolved: That this Council begs to give its earnest support to the address recently adopted by the Parliament of Canada, humbly praying His Majesty the King and Her Most Gracious Majesty the Queen, to honor Canada with their presence during the coming summer, in order that their Majesties may be afforded a fitting opportunity to witness the progress and development of Canada and to give the citizens of Montreal an opportunity of showing their loyalty and devotion to their beloved King and Queen.

11.—Interrogatories on *Faits et Articles*, in a case bearing No. 1925, S.C.M., in which J. P. Beauvais et al. are plaintiffs, and the City of Montreal, defendant.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. CLEARIHUE, it was

Resolved: That the City Clerk be authorized to reply to said interrogatories as follows:

To the 1st interrogatory.—Yes.

To the 2nd interrogatory.—Defendant ignores that, the identity of the parties not being established.

To the 3rd interrogatory.—Defendant ignores that.

To the 4th interrogatory.—Defendant ignores that.

To the 5th interrogatory.—No.

To the 6th interrogatory.—No.

To the 7th interrogatory.—No.

To the 8th interrogatory.—No.

To the 9th interrogatory.—No.

A la dixième interrogation.—Non.

A la onzième interrogation.—Non.

12.—A la demande de M. l'échevin Duquette, le Département en Loi est prié de déclarer à qui doit appartenir la pierre extraite de la construction des canaux d'égouts dans les diverses rues de la Ville, lorsque les propriétaires desdites rues sont appelés à en payer le coût entier. En toute justice et équité, est-ce que cette pierre ne devrait pas être laissée là pour servir au macadamisage de cesdites rues, ou peut-elle être enlevée pour servir dans des quartiers autres que ceux où ces canaux ont été construits?

13.—A la demande de M. l'échevin Lavallée, le Département en Loi est prié de donner au Conseil son opinion sur les questions suivantes:

(1) Quelle est la nature de l'obligation contractée envers la Ville par les propriétaires qui demandent que des voûtes soient construites sous le trottoir en face de leurs immeubles?

(2) Cette obligation est-elle purement personnelle?

(3) Dans le cas de vente par le propriétaire qui exige un contrat avec la Ville, cette dernière a-t-elle un recours contre l'acquéreur qui n'a pas été partie à ce contrat?

14.—Sur proposition de M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin LAVIOLETTE, il est

Résolu: Qu'instruction soit donnée au directeur de la *Gazette Municipale* d'adresser à chacun des nouveaux membres de ce Conseil, aussi tôt que possible et aussi complètement que faire se pourra, tous les numéros de la *Gazette Municipale* des années 1904 et 1905 qui contiennent des documents relatifs à la question de la "Montreal Street Railway Co."

AVIS DE MOTIONS

15.—De M. l'échevin Gadbois, à l'effet d'édicter un règlement *re* fonds de retraite.

16.—De M. l'échevin David, à l'effet d'édicter un règlement pour prohiber la construction des manufactures dans certaines rues.

17.—De M. l'échevin Sadler, à l'effet de reprendre en considération un vote émis par le Conseil relativement à l'affaire Hamel.

18.—De M. l'échevin Nault, à l'effet d'édicter un règlement régissant la construction sur la rue Guy.

ACTES

19.—Quittance de la Ville à M. Ed. Trahan.

20.—Vente par M. L.-P. Dupré à la Ville.

21.—Cession de terrain par les RR. FF. de l'Instruction Chrétienne à la Ville pour l'ouverture de la rue Fabre.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que lesdits actes soient approuvés et que Son Honneur le maire et le greffier de la Ville soient autorisés à y apposer leurs signatures au nom de la Ville.

22.—Echange entre la Ville et les Dames de la Congrégation Notre-Dame.
Question différée.

RAPPORTS

23.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer des salaires à certains employés de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

24.—De la Commission des Finances, à l'effet de régler certaines réclamations s'élevant à \$1,768.31.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin DESERRES, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté. (M. l'échevin Clearihue dissident.)

25.—De la Commission des Finances, à l'effet de répartir le surplus disponible du compte d'administration de l'exercice 1904.

M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE

Propose: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

M. l'échevin GALLERY, appuyé par M. l'échevin DAGENAIS, propose en

Amendement: Que ledit rapport soit amendé de façon à ce que le crédit de \$100, affecté à la pose de la chaîne de pierre autour du square Saint-Gabriel, soit appliqué à la

To the 10th interrogatory.—No.

To the 11th interrogatory.—No.

12.—At the request of Ald. Duquette the Law Department was instructed to inform Council to whom belongs the stone extracted from the cuts in connection with the construction of sewers in the several streets of the City, when the bordering proprietors on said streets are called upon to pay the cost of said sewers. In justice and equity, should not this stone be left there to be used for macadamizing said streets or, if it can be removed, should it not be used in other wards than those where the sewers were laid?

13.—At the request of Ald. Lavallée the Law Department was instructed to reply to the following questions:

(1) What is the nature of the obligation towards the City of proprietors of real estate who apply for leave to construct vaults under the sidewalk?

(2) Is such obligation purely personal?

(3) In the event of sale by the proprietor who has signed the agreement with the City, has the latter any recourse against the purchase, he not being a party to the agreement?

14.—On motion of Ald. M. MARTIN, seconded by Ald. LAVIOLETTE, it was

Resolved: That the editor of the *Municipal Gazette* be instructed to send to each new alderman, within the shortest possible delay and as completely as may be, all the issues of the *Municipal Gazette* of the years 1904 and 1905, containing documents relating to the question of the Montreal Street Railway Co.

MOTIONS.

15.—By Ald. Gadbois, for a by-law *re* pension fund.

16.—By Ald. David, for a by-law to prohibit factories in certain streets.

17.—By Ald. Sadler, to reconsider a certain vote of Council *re* Hamel.

18.—By Ald. Nault, for a by-law to regulate buildings on Guy street.

DEEDS.

19.—Acquittance by the City to Ed. Trahan.

20.—Sale by L. P. Dupré to the City.

21.—Cession by the Rev. Brothers of the Christian Schools to the City for the opening of Fabre street.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said deeds be approved of and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City

22.—Exchange between the City and the Rev Ladies of the Congregation of Notre-Dame.

Consideration deferred.

REPORTS.

23.—From Finance Committee to pay salaries of certain employees of St. Henry and St. Cunégonde.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

24.—From Finance Committee to settle certain claims amounting to \$1,768.31.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. DESERRES, it was

Resolved: That said report be received and adopted (Ald. Clearihue dissenting.)

25.—From Finance Committee to apportion surplus available on administration account of 1904.

Ald. PAYETTE moved, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE

"That said report be received and adopted."

Moved in amendment by Ald. GALLERY, seconded by Ald. DAGENAIS,

"That said report be amended so that the amount of \$100, voted to lay a curb stone around St. Gabriel square,

pose de la chaîne de pierre achetée l'an dernier pour le square Saint-Patrice et qui a été déposée sur ledit square, et que, ainsi amendé, ledit rapport soit reçu et adopté.

Ledit amendement, étant mis aux voix, est affirmatif, et il est

Résolu: En conséquence (M. l'échevin Clearihue dissident.)

26.—De la Commission des Finances souscrivant, mais jusqu'à concurrence de \$150 seulement, au rapport de la Commission des Parcs et Traverses qui demande un crédit de \$250 pour acheter un cheval.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

27.—De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission des Parcs et Traverses qui recommande que soient démolies certaines maisons de l'avenue Mont-Royal.

Question différée.

28.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de requérir un certain dépôt de la "Bell Telephone Co."

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

29.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de permettre à M. F. Larocque de construire une voûte au No 107 de l'avenue Duluth.

30.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de permettre à la succession Masson de construire une voûte au No 50 de la rue des Inspecteurs.

31.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de permettre à M. M. Huberdeau de construire une voûte au No 635 de la rue Sainte-Catherine.

32.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de permettre à MM. E.-P. Charlton & Cie de construire une voûte à l'angle Nord-ouest de la rue Sainte-Catherine et de l'avenue du Collège McGill.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin LECLAIRE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés (M. l'échevin Clearihue dissident.)

33.—De la Commission de la Voirie
(1) demandant un crédit de \$1,000 *re* égout de la rue Dufferin;

(2) demandant un crédit de \$57,190;

(3) à l'effet de payer une note de la "Laurie Engine Co.";

(4) au sujet du prolongement de la rue Johnston;

(5) au sujet du prolongement de la rue Gain.

Renvoyés à la Commission des Finances.

34.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'adjuger un contrat pour location de carrière.

Renvoyée de nouveau à la Commission de la Voirie.

35.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'élargir la rue Saint-Pierre.

36.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'effacer les lignes homologuées de la rue Kent.

37.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de fournir des pavés pour paver l'espace occupé par les rails des tramways sur certaines rues.

Questions différées.

38.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de construire des égouts dans les rues Cowan, Milton, Hogan et autres.
Renvoyé à la Commission des Finances et au Bureau de Santé.

39.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de construire des égouts dans les rues Logan et Rachel.

Renvoyé à la Commission des Finances.

40.—De la Commission de Police, à l'effet de payer un montant de \$2.64 à l'ex-capitaine Egan.

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin BUMBRAY, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

41.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage, à l'effet d'adjuger l'entreprise des travaux d'acier à la caserne No 5.

Renvoyé de nouveau à la Commission des Incendies et de l'Éclairage.

42.—De la Commission des Marchés, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$300.

Sur proposition de M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin BUMBRAY, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

be applied to lay the curb stone purchased last year for St. Patrick's square and presently lying on said square, and that so amended said report be adopted."

Said amendment being put, it was carried.

And it was

Resolved: Accordingly (Ald. Clearihue dissenting.)

26.—From Finance Committee concurring, but to the amount of \$150 only, in the report of the Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$250 to purchase a horse.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. ROBIL-LARD, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.

27.—From Finance Committee concurring in the report of the Parks and Ferries Committee recommending that certain houses on Mount-Royal avenue be demolished.
Consideration deferred.

28.—From Road Committee be require a certain deposit from the Bell Telephone Co.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. GI-ROUX, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

29.—From Road Committee to allow Mr. F. Larocque to construct a vault at No. 107 Duluth avenue.

30.—From Road Committee to allow estate Masson to construct a vault at No. 50 Inspector street.

31.—From Road Committee to allow M. Huberdeau to construct vaults at No. 635 St. Catherine street.

32.—From Road Committee to allow E. P. Charlton & Co. to construct vaults at north-west corner of St. Catherine and McGill College avenue.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. LE-CLAIRE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted (Ald Clearihue dissenting.)

33.—From Road Committee:

(1) for an appropriation of \$1,000 *re* Dufferin st. sewer;

(2) for an appropriation of \$57,190;

(3) to pay an account of Laurie Engine Co.;

(4) anent the extension of Johnston street;

(5) anent the extension of Gain street.

Referred to Finance Committee.

34.—From Road Committee to award contract for renting of quarry.

Referred back to Road Committee.

35.—From Road Committee to widen St. Peter street.

36.—From Road Committee to erase homologated lines of Kent street.

37.—From Road Committee to supply blocks to pave certain street car tracks.

Consideration deferred.

38.—From Road Committee for the construction of sewers in Cowan, Milton, Hogan and other streets.

Referred to Board of Health and Finance Committees.

39.—From Road Committee for the construction of sewers in Logan and Rachel streets.

Referred to Finance Committee.

40.—From Police Committee to pay a sum of \$2.64 to ex-captain Egan.

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. BUM-BRAY, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

41.—From Fire and Light Committee to award contract for steel work at No. 5 station.

Referred back to Fire and Light Committee.

42.—From Market Committee to vary a sum of \$300.
On motion of Ald. LEVY, seconded by Ald. BUMBRAY, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

43.—De la Commission des Marchés demandant un crédit de \$27.12.

Renvoyé à la Commission des Finances.

44.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques au sujet de la pension de retraite des employés civiques.

45.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques au sujet d'une communication du Conseil Central des Métiers et du Travail.

Déposés sur le bureau.

46.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques, relativement à la publication du rapport annuel du médecin officier de Santé.

47.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques demandant un crédit de \$1,200 pour payer le salaire du docteur J. Lanctôt.

Renvoyés à la Commission des Finances.

48.—Du Bureau de Santé recommandant la construction d'égoûts dans les rues Guilford et Sainte-Marie.

Renvoyé aux Commissions de la Voirie et des Finances.

49.—De la Commission Spéciale de la Bibliothèque Civile recommandant que la bibliothèque publique de Sainte-Cunégonde soit mise sous son administration.

Sur proposition de M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin LAVALLEE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

50.—De la Commission Spéciale de la Bibliothèque Civile demandant un crédit de \$435.47.

Renvoyé à la Commission des Finances.

ORDRE DU JOUR

51.—Etant lu l'ordre du jour pour procéder à la nomination du maire suppléant,

Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin PAYETTE, il est

Résolu: Que M. l'échevin White soit nommé maire suppléant pour le prochain terme.

52.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet d'offrir un renouvellement de contrat à la "Montreal Light, Heat & Power Co." à certaines conditions,

M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin MERCIER, propose: Que ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, propose en

Amendement: Que ledit rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage reste sur le bureau, et que le greffier de la Ville soit prié d'écrire à la "Montreal Light, Heat & Power Co." pour lui demander quelles réductions elle serait prête à faire dans le prix du gaz et de l'électricité moyennant un renouvellement de son contrat actuel avec la Ville pour une période de 10, 15, 20 ou de 25 ans.

M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, propose en

Sous-amendement: Que les mots "et de l'électricité", dans le premier paragraphe dudit rapport, et que les clauses 9 et 10 en soient retranchées et remplacées par les suivantes:

"9.—A partir du 1er mai 1910, la Compagnie créera un fonds de réserve à même les profits nets réalisés sur la fourniture du gaz, lequel fonds ne devra pas excéder la somme de 1% sur les recettes brutes, jusqu'à concurrence de \$1,000,000.

"Après qu'il aura été pourvu au fonds de réserve annuellement, comme ci-dessus, après le paiement aux actionnaires de la Compagnie d'un dividende n'excédant pas 6% par an, alors tout surplus de profits nets réalisés sur les opérations de ladite Compagnie du Gaz de Montréal, tel qu'établi à la fin de chaque année fiscale, sera attribuable comme suit:

"(A) La moitié à la Compagnie, qui pourra l'appliquer en dividendes à ses actionnaires;

"(B) L'autre moitié sera appliquée à la réduction du prix du gaz aux consommateurs.

"10.—La Compagnie devra soumettre un rapport annuel de ses opérations, le tout sujet à vérification par un auditeur compétent que le Conseil nommera s'il le juge à propos.

"En tout temps la Ville pourra posséder, à titre de propriétaire, des parts payées dans ladite Compagnie pour au moins un montant de \$10,000 au pair.

"Alors le maire de Montréal, durant son terme d'office, sera membre du bureau de direction de ladite Compagnie, avec tous les pouvoirs et privilèges conférés par la loi

43.—From Market Committee for an appropriation of \$27.12.

Referred to Finance Committee.

44.—From Hygiene and Statistics Committee anent a pension fund for civic employees.

45.—From Hygiene and Statistics Committee anent letter from Central Trades and Labor Council.

Laid on the table.

46.—From Hygiene and Statistics Committee anent the printing of the annual report of the Medical Health Officer.

47.—From Hygiene and Statistics Committee for an appropriation of \$1,200 to pay salary of Dr. J. Lanctôt.

Referred to Finance Committee.

48.—From Board of Health recommending the construction of sewers in Guilford and St. Mary streets.

Referred to Road and Finance Committees.

49.—From Special Committee *re* Civic Library recommending that the St. Cunégonde civic library be placed under their control.

On motion of Ald. DAGENAIS, seconded by Ald. LAVALLEE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

50.—From Special Committee *re* Civic Library for an appropriation of \$435.47.

Referred to Finance Committee.

ORDER OF THE DAY.

51.—The order of the day being read for the appointment of the Acting Mayor,

On motion of Ald. SADLER, seconded by Ald. PAYETTE, it was

Resolved: That Ald. White be appointed acting mayor for the ensuing term.

52.—The order of the day being read to consider a report from the Fire and Light Committee to offer a renewal of contract to the Montreal Light, Heat & Power Co. on certain conditions,

Ald. YATES moved, seconded by Ald. MERCIER,

"That said report be adopted."

Moved in amendment by Ald. GIROUX, seconded by Ald. LARIVIERE,

"That said report remain on the table, and that the City Clerk be instructed to communicate with the authorities of the Montreal Light, Heat & Power Co. in order to ascertain what reduction the Company would be prepared to make in the price of gas and electricity for a renewal of their present contract with the City for a period of 10, 15, 20 or 25 years."

Moved in sub-amendment by Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN,

"That the words "and electricity" in the first paragraph of said report as well as sections 9 and 10 thereof be struck therefrom and replaced by the following:

"9.—From the 1st May 1910, the Company shall create a reserve fund out of the net profits realized on the supply of gas, which fund shall not exceed 1% on the annual gross receipts, to the extent of the sum of \$1,000,000.

"When the reserve fund has been established, annually, as above provided, after payment to the share-holders of the Company of a dividend not exceeding 6% per annum, then any surplus of net profits realized on the operations of the said Montreal Gas Co., as established at the end of each fiscal year, shall be apportioned as follows: "(A) One half to the Company, which may apply the same as dividends to its share-holders; "(B) The other half to be applied in deduction of the price of gas supplied to consumers.

"10.—The Company shall submit an annual report of its operations, subject to verification by a competent Auditor, appointed by the Council, if the latter deems it advisable.

"At any time, the City may hold, as owner, paid up shares in the said Company to an amount of at least \$10,000 at par.

"Then, the Mayor of Montreal, during his term of office, shall be a member of the Board of Directors of the said Company, with all the powers and privileges conferred

" et par les règlements de ladite Compagnie aux directeurs élus."

" Et que, ainsi amendé, ledit rapport soit adopté."

Avec le consentement unanime du Conseil, les deux derniers paragraphes dudit sous-amendement sont biffés. Et un débat s'engageant, ledit sous-amendement, tel que modifié, est mis aux voix et le Conseil se partage comme suit:

Pour: Proulx, L.-A. Lapointe et J.-B.-A. Martin—3.

Contre: Payette, Larivière, Yates, Clearihue, Lévy, Major, Dagenais, Robillard, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Leclair, DeSerres, N. Lapointe, Duquette, Giroux, Mercier, O'Connell, Laviolette, Gadbois, Nault, Séguin, M. Martin, Labrecque, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David et Roy—32.

Ledit sous-amendement est ainsi négativé.

L'amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

Pour: Payette, Larivière, Proulx, Clearihue, Lévy, Major, Dagenais, Robillard, Turner, Gallery, Leclair, N. Lapointe, Duquette, Giroux, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Guay et Roy—23.

Contre: Yates, Sadler, Bumbray, L.-A. Lapointe, Lavallée, DeSerres, Mercier, O'Connell, Laviolette, Labrecque, Houlé et David—12.

Ledit amendement est ainsi affirmatif, et il est

Résolu: En conséquence.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,

Greffier-adjoint de la Ville.

COMMISSION DE L'AQUEDUC

Compte rendu de l'assemblée du 15 mai

Sont présents: MM. les échevins Clearihue, président, Marin, Lévesque, Nault, Houlé et Turner.

1.—Sur recommandation du surintendant, il est

Résolu: De rembourser à MM. Côté & Marsan leurs dépôts effectués en rapport avec leur entreprise de la construction de la nouvelle bâtisse des pompes à la station du bas niveau, ces entrepreneurs ayant exécuté leur contrat.

2.—Soumis et lu un extrait des minutes d'une assemblée de la Commission des Finances renvoyant à la Commission de l'Aqueduc une lettre des évaluateurs de la Ville demandant un bureau plus vaste.

Résolu: De déposer cet extrait sur le bureau.

3.—Soumise et lue une lettre de MM. P.-Z. Millette et I. Collins demandant la permission de se servir d'une partie du talus du déversoir, vis-à-vis l'avenue May, dans le but de l'embellir.

Résolu: De renvoyer la question à une sous-commission, composée de MM. les échevins Nault et Turner-avec prière de préparer un rapport.

4.—Le surintendant soumet un compte de la "John McDougall Cal. Iron Works Co.," s'élevant à \$900, étant la balance du montant retenu en rapport avec la construction des chaudières Caldwell à la station du bas niveau. Ils demandent, en outre, \$50.30 pour l'intérêt accru sur le montant susdit depuis le 5 avril 1905 jusqu'au 15 mars 1906.

Résolu: De déposer ce compte sur le bureau jusqu'à la prochaine assemblée et de prier le surintendant de préparer un rapport à ce sujet.

5.—Le surintendant présente une soumission de la "John McDougall Cal. Iron Works Co." pour la fourniture d'un compteur "Venturi" destiné à la nouvelle pompe électrique à turbines installée à la station du haut niveau, le coût en devant être de \$1,250. Il fait remarquer que la compagnie en question a l'agence exclusive des compteurs "Venturi".

Sur proposition de M. l'échevin Lévesque, il est

Résolu: D'autoriser le surintendant à acheter un compteur "Venturi" de la "John McDougall Cal. Iron Works

" by law and by the regulations of the said Company upon elected directors."

" And that so amended said report be adopted."

With the unanimous consent of the Council the two last paragraphs of said sub-amendment were struck out, And a debate arising.

The vote being taken on said sub-amendment, as altered by the Council.

The Council divided:

Yeas: Proulx, L. A. Lapointe and J. B. A. Martin—3.

Nays: Payette, Larivière, Yates, Clearihue, Lévy, Major, Dagenais, Robillard, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Leclair, DeSerres, N. Lapointe, Duquette, Giroux, Mercier, O'Connell, Laviolette, Gadbois, Nault, Séguin, M. Martin, Labrecque, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David and Roy—32.

So it passed in the negative.

The vote being taken on the amendment, the Council divided:

Yeas: Payette, Larivière, Proulx, Clearihue, Lévy, Major, Dagenais, Robillard, Turner, Gallery, Leclair, N. Lapointe, Duquette, Giroux, Gadbois, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Guay and Roy—23.

Nays: Yates, Sadler, Bumbray L. A. Lapointe, Lavallée, DeSerres, Mercier, O'Connell, Laviolette, Labrecque, Houlé and David—12.

So it was carried and it was

Resolved: Accordingly.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. CLEARIHUE,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.

WATER COMMITTEE

Report of Meeting held the 15th of May.

Present: Ald. Clearihue, chairman, Marin, Lévesque, Nault, Houlé and Turner.

1.—On the recommendation of the superintendent, it was *Resolved:* To refund Messrs Côté & Marsan their deposit of \$450, retained in connection with their contract for the new pump building at the low level pumping station, they having completed their contract.

2.—Submitted and read an extract from the minutes of a meeting of the Finance Committee referring to the Water Committee a letter received from the City Assessors, asking for more office room.

Resolved: To lay it on the table.

3.—Submitted and read a letter from Messrs. P. Z. Millette and I. Collins asking permission to use a portion of the Tail Race bank, opposit May avenue, for the purpose of beautifying the same.

Resolved: To refer the matter to a sub-committee composed of Ald. Nault and Turner for a report.

4.—The superintendent submitted an account from the John McDougall Cal. Iron Works Co. for \$900.00 being the balance retained in connection with their contract for the Caldwell boilers at the low level pumping station. They also ask for \$50.30 interest on the above sum, from the 5th of April 1905 to the 15th March 1906.

Resolved: To lay the matter on the table until the next meeting, and that the superintendent prepare a report on same.

5.—The superintendent submitted a price from the John McDougall Cal. Iron Works Co. for a Venturi meter for the new electric turbine pump at the high level pumping station, the cost of which will be \$1,250. He explained that the above firm are the sole agents for Venturi meters.

On motion of Ald. Lévesque, it was

Resolved: That the superintendent be authorized to purchase a venturi meter from the John McDougall Cal. Iron

Co." à raison de \$1,250, le tout suivant la lettre de ladite compagnie, en date du 1er février 1906.

6.—Soumis et lu un extrait des minutes du Conseil demandant au surintendant de préparer un estimé du coût probable de l'augmentation de l'approvisionnement de l'eau dans le quartier LaFontaine, surtout dans la partie bornée par les rues Sherbrooke, Parc LaFontaine, Saint-Denis et l'avenue Duluth.

Résolu: De déposer cet extrait sur le bureau.

7.—Soumise et lue une lettre de M. W.-H. Carson demandant à la Ville d'adapter à toutes ses bornes-fontaines l'appareil breveté Carroll.

M. l'échevin Houlé.

Propose: De prier le surintendant de préparer un rapport: 1° Sur les 100 bornes-fontaines pourvues de l'appareil Carroll, sur leur fonctionnement, etc; aussi sur la possibilité d'adapter cet appareil à toutes les bornes-fontaines de la Ville et sur les avantages qui en résulteraient; 2° Sur le coût de l'inspection des bornes-fontaines, sur le nombre de bornes-fontaines qu'on a fait dégeler durant les derniers cinq ans, et sur le coût probable de ce même service à toutes les bornes-fontaines pourvues de l'appareil Carroll.

Ladite proposition est adoptée.

8.—Etant reprise l'instruction de l'enquête sur les accusations portées contre M. Alphonse Prévost,

M. l'échevin Nault

Propose: Attendu que la Commission de l'Aqueduc, pris connaissance des plaintes portées sous serment par trois citoyens de la Ville de Montréal contre un des employés de cette Commission, M. Alphonse Prévost;

Attendu que ces plaintes ont été confirmées sous serment, sans aucun équivoque, par neuf citoyens dignes de foi de ladite Ville de Montréal, et que ces mêmes plaintes n'ont pas été contredites,

Qu'il soit

Résolu: Que la destitution de M. Alphonse Prévost soit maintenue.

Ladite proposition étant mise aux voix, la Commission se partage comme suit:

Pour: Marin, Lévesque, Nault et Houlé—4.

Contre: Turner—1.

La proposition est ainsi affirmative.

Ajournement.

FRANK DOWD,
Secrétaire.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 16 mai

Sont présents: MM. les échevins Yates, président, Duquette, David, Laviolette, Labrecque et Mercier.

1.—Soumise et lue une lettre de M. F. Norman demandant l'autorisation de construire une marquise à l'entrée de la "Stanley Music Hall," 90 à 96 rue Stanley.

Renvoyée à la Commission de la Voirie.

2.—Soumises et lues des correspondances au sujet de la construction de la caserne No 5.

Résolu: De demander, par la voie des journaux, des soumissions pour l'exécution des travaux d'acier, de couverture, de plâtre, de terra-cotta et de brique, ces soumissions devant être reçues jusqu'à midi, le jeudi, 31 du courant, et devant être faites séparément pour chaque genre de travaux.

3.—M. l'échevin O'Connell se présente devant la Commission au sujet d'une plainte qui a été portée contre le ramoneur Thomas Henry. Le plaignant, qui est M. Avon Kupperman, comparait aussi. Et, après exposé des faits, il est

Résolu: D'autoriser l'inspecteur des Edifices à décerner un permis de ramoneur à M. Thomas Henry pour le district Sud-ouest.

4.—Soumise et lue une lettre de la "Phoenix Bridge & Iron Works Co. Ltd" demandant l'autorisation d'ériger une grue électrique à l'angle des rues Wellington et Shannon.

Sur rapport favorable de l'inspecteur des Edifices, il est *Résolu:* D'accorder la permission demandée et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

Works Co. for the sum of \$1,250, the whole as per their letter of the 1st of February 1906.

6.—Submitted and read an extract from the minutes of a meeting of the Council asking that the superintendent prepare an estimate of the probable cost of increasing the water supply in LaFontaine ward, especially that part bounded by Sherbrooke street, park LaFontaine, St. Denis and Duluth.

Resolved: To lay it on the table.

7.—Submitted and read a letter from Mr. W. H. Carson asking that the Carroll patent hydrant attachment be placed on all the City's hydrants.

Ald. Houlé

Moved: 1st That the superintendent be requested to report on the 100 hydrants now fitted with the Carroll patent, their working, etc.; also on the possibility and advantage of fitting all the hydrants in the City with the above patent; 2nd. On the cost of hydrant inspection, and thawing, for the past five years, and the probable cost of the same if all the hydrants were fitted with the Carroll patent.

The motion was carried.

8.—The investigation, into the charges against Mr. Alphonse Prévost being taken up.

Ald. Nault

Moved: Whereas the Committee have considered the charges made under oath by three citizens of Montreal against Mr. Alphonse Prévost, one of the Department's employees;

Whereas the charges have been substantiated by nine citizens under oath and the said charges are undenied.

Be it

Resolved: That the dismissal of Mr. Alphonse Prévost be maintained.

The vote being taken on the motion, resulted as follows:

Yeas: Marin, Lévesque, Nault and Houlé—4.

Nays: Turner—1.

The motion was carried.

Adjourned.

FRANK DOWD,
Secretary.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of Meeting held the 16th of May.

Present: Ald. Yates, chairman, Duquette, David, Laviolette, Labrecque and Mercier.

1.—Submitted and read a letter from Mr. F. Norman asking permission to erect a "marquise" at the entrance of the Stanley Music Hall, 90 to 96 Stanley street.

Referred to the Road Committee.

2.—Submitted and read letters concerning the erection of the new No. 5 fire station.

Resolved: That tenders for the steel work, roofing, plastering, terra-cotta and brick work be advertised for, tenders to be received up to noon on Thursday the 31st, inst. said tenders to be made separately and for each description of work.

3.—Ald. O'Connell appeared before the Committee, re a complaint made against Mr. Thomas Henry, chimney sweep. There also appeared Mr. Avon Kupperman complainant, and after some explanations of the facts, it was

Resolved: That the Building Inspector be authorized to issue a license to Mr. Thomas Henry as chimney sweep, for the south-west district.

4.—Submitted and read a letter from the "Phoenix Bridge and Iron Works Co. Ltd., asking permission to erect an electric travelling crane, corner of Wellington and Shannon streets.

The Building Inspector reporting favorably thereon, it was

Resolved: That the permission sought for be granted and a report made to Council accordingly.

5.—Soumise et lue une lettre du Conseil des Métiers et du Travail au sujet de l'emploi des pompiers aux travaux de peinture et de plomberie.

Déposée sur le bureau.

6.—Soumise et lue une lettre du "Montreal Board of Trade" pressant la Ville d'obtenir de la Législature Provinciale les pouvoirs nécessaires pour établir des conduits souterrains qui pourraient être loués aux compagnies d'électricité en opération à Montréal.

Renvoyée à la Commission spéciale des Conduits.

7.—Soumise et lue une requête de M. C.-H. Mackay, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ériger une chaudière à vapeur de 12 chevaux-vapeur rue des Seigneurs, Nos 508 à 514. Est aussi soumise et lue une requête de la "Canadian Asbestos Co." à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ériger une machine à vapeur de 25 à 40 chevaux-vapeur au No 42 du square Youville.

Sur rapport favorable de l'inspecteur des Edifices, il est

Résolu: D'accéder à ces requêtes et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

8.—Soumises et lues des requêtes de MM. F. Bouchard dit Lavallée (102, rue Rivard) et Georges Lacroix (angle des rues Saint-Hubert et Everette), à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ouvrir des cours à bois.

Sur rapport favorable de l'inspecteur des Edifices, il est

Résolu: D'accéder à ces requêtes et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

9.—Est de nouveau soulevée la question de la nomination du sous-chef Arthur Brière et du capitaine O. Blain, en date du 17 août 1905.

Après quelque discussion, et prenant en considération le salaire à être payé lorsque seront votés par le Conseil des crédits pour cette fin, il est

Résolu: De renvoyer la question aux avocats de la Ville, ainsi que les résolutions concernant ces nominations, avec prière de préparer un rapport pour la prochaine assemblée.

10.—Est de nouveau prise en considération la lettre touchant les opérateurs du service des alarmes d'incendie et de leurs uniformes, et, après quelque discussion, cette lettre est

Déposée sur le bureau.

11.—Soumise et lue une lettre de M. J.-O.-L. Paquette demandant que soit temporairement maintenu, pour deux ans, le hangar situé au No 366 de l'avenue Mont-Royal.

Attendu que la propriété en question est louée pour deux ans,

M. l'échevin Labrecque propose, et il est

Résolu: D'accéder à ladite requête (M. l'échevin Yates dissident.)

12.—Soumise et lue une lettre de MM. Trudel & Graham au sujet des chapeaux de paille des officiers et des pompiers de la brigade.

Déposée sur le bureau.

13.—Sur proposition de M. l'échevin Laviolette, il est *Résolu:* Que les officiers suivants de la brigade des pompiers de Sainte-Cunégonde (nouvellement annexée à la Ville) soient reconnus et maintenus dans leurs positions respectives et placés comme tels sur la liste de paie:

MM. Charles Laparé, capitaine; J.-B. Lagacé, contremaître; Ulric Ducap et Alcide Ducap, ingénieurs.

14.—M. l'échevin Dagenais se présente devant la Commission et demande que des lampes électriques soient placées dans la rue Centre, entre les rues Island et Laprairie, en face des deux églises catholiques.

Renvoyée au surintendant de l'Eclairage.

15.—Sur proposition de M. l'échevin Labrecque, il est

Résolu: D'autoriser le contrôleur de la Ville à payer tous les arrérages de MM. Arthur Poirier, S. Robitaille et Ludovic Dumontet, employés par le département des Incendies comme pompiers dans le quartier Sainte-Cunégonde, depuis l'annexion, et auxquels il n'a pas été pourvu. Le tout, conformément à un rapport du chef Benoit et du sous-chef Tremblay.

16.—Soumis et lue une lettre du pourvoyeur, au sujet des dépôts.

Résolu: De rembourser comme suit leurs dépôts aux adjudicataires de la fourniture respective des chemises de pompiers, des uniformes des officiers, des boyaux et des bâches:

M. J.-W. Blanchet	\$ 99.00
MM. Bastien & Brunelle	144.60
"The Canadian Rubber Co."	800.00
M. H.-K. Martin	130.00

5.—Submitted and read a letter from the Trades and Labor Council, *re* firemen doing plumbing and painting work.

Laid on the table.

6.—Submitted and read a letter from the Montreal Board of Trade, asking that the City take steps towards procuring the necessary power, from the Provincial Legislature, to construct conduits for rental to the electric companies operating in Montreal.

Referred to the Special Committee on Conduits.

7.—Submitted and read an application from Mr. C. H. Mackay, for permission to erect a steam boiler of 12 horse power, at 508 to 514 Seigneur street; also one from the Canadian Asbestos Co. of 25 and 40 horse power, at 42 Youville square.

The Building Inspector reporting favorably thereon, it was

Resolved: That the permissions sought for be granted and a report made to Council accordingly.

8.—Submitted and read applications from Messrs. F. Bouchard *dit* Lavallée, 102 Rivard street, and George Lacroix, corner of St. Hubert and Everette streets, for permission to open wood yards.

The Building Inspector reporting favorably thereon, it was

Resolved: That the permissions sought for be granted and a report made to Council accordingly.

9.—The appointments of sub-chief Arthur Brière, and captain O. Blain, on the 17th of August 1905, were again taken up.

After some discussion and taking into consideration the salary to be paid when the necessary funds are voted by Council for that purpose, it was

Resolved: That the matter be referred to the City Attorneys with the resolution concerning the appointments, and to report thereon for the next meeting.

10.—The letter *re* operators' and their assistants' uniforms of the fire alarm department, was again taken up and after some discussion, was

Laid on the table.

11.—Submitted and read a letter from Mrs. J. O. L. Paquette urging that the shed on 366 Mount-Royal avenue, be left as at present for two years.

Because of the property being rented for two years.

Ald. Labrecque moved, and it was

Resolved: That the request be acceded to (Ald. Yates dissenting.)

12.—Submitted and read a letter from Trudel & Graham, *re* straw hats for officers and men of the fire brigade.

Laid on the table.

13.—On motion of Ald. Laviolette, it was

Resolved: That the following officers in the fire brigade of Ste. Cunégonde, newly annexed to the City, be recognized in their respective positions and placed as such on the pay list:

Chas. Lapré, captain; J. B. Lagacé, foreman; Ulric Ducap and Alcide Ducap engineers.

14.—Ald. Dagenais appeared before the Committee asking that an electric lamp be placed on Centre street, between Island and Laprairie streets, in front of the two Catholic churches.

Referred to the superintendent of the Light Department.

15.—On motion of Ald. Labrecque, it was

Resolved: That the Comptroller be authorized to pay all the salary arrears of Messrs. Art. Poirier, S. Robitaille and Ludovic Dumontet, employed as firemen by the fire department in Ste. Cunégonde ward, since the annexation and which not been provided for.

The whole according to a report furnished by chief Benoit and sub-chief Tremblay.

16.—Submitted and read a letter from the supply officer *re* deposits.

Resolved: That the deposits of Messrs. J. W. Blanchet, of \$99.00; Bastien & Brunelle \$144.60; The Canadian Rubber Co. \$800.00; and H. K. Martin \$130.00 for the contract for firemen's shirts, officers' uniforms, fire hose, and salvage covers, be returned.

17.—Soumise et lue une lettre du chef des pompiers demandant que soit instituée une enquête aux fins d'étudier toutes plaintes formulées contre les membres de la brigade.

Résolu: Que soit de temps à autre nommée pour les fins sus-dites, une sous-commission composée de M. le président, de deux membres de la Commission et du chef des pompiers.

18.—Soumise et lue une lettre du surintendant de l'Eclairage au sujet de la défectuosité de l'installation des fils électriques à la caserne No 16.

Résolu: D'autoriser le surintendant de l'Eclairage à faire exécuter, au meilleur marché possible, les réparations requises.

19.—Soumise et lue une lettre de M. L. K. Jones, au sujet d'un emplacement pour la construction d'une nouvelle caserne à l'angle des rues Oak et Mill.

Déposée sur le bureau.

Ajournement.

Z.-S. MELOCHE,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 16 mai

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Lapointe, Leclaire, White, Giroux, O'Connell et J.-B.-A. Martin.

DELEGATIONS

1.—M. M. Guérin se présente devant la Commission au sujet de la construction de l'égout dans la rue Guérin projetée.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'autoriser la Commission de la Voirie à construire un égout dans la rue Guérin projetée, entre les rues Sainte-Catherine et Forsythe (MM. les échevins White et Giroux dissidents.)

2.—M. l'échevin Dagenais se présente devant la Commission et demande que soient construits, sur les rues Island, Laprairie, Châteauguay et Saint-Charles, des trottoirs suffisamment larges pour permettre d'y mettre des bordures de gazon.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière d'accéder à cette demande.

3.—M. l'échevin Dagenais demande aussi à la Commission de faire macadamiser les rues Hibernia et Saint-Patrice.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un estimé.

4.—M. A. R. Whittall se présente devant la Commission au sujet de la permission demandée de construire un garage, à travers la rue Charlevoix, pour conduire à sa fabrique.

Sur proposition de M. l'échevin White, il est

Résolu: De ne pas acquiescer à la demande de M. A. R. Whittall; mais la Ville ne verrait pas d'objection à l'octroi de cette permission, si la requête était faite directement par la compagnie du Grand-Tronc.

5.—A la demande de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant de prior la "Montreal Street Ry Co." de faire enlever sa voie de la rue Saint-Dominique, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à l'avenue Mont-Royal, sans préjudice du droit de passage que ladite compagnie a acquis dans ladite rue.

6.—M. D. McDonald, gérant-général de la "Montreal Street Ry Co." se présente devant la Commission au sujet du déplacement de la voie ferrée sur le boulevard Saint-Laurent, entre les rues Notre-Dame et Saint-Jacques. Il demande aussi la permission de construire de nouveaux raccords pour relier la voie à l'usine de génération qu'il est question d'ériger rue Raymond. Il demande aussi la permission de construire, au-dessus de la rue Notre-Dame, une passerelle couverte devant servir au transport du charbon. Il demande aussi de construire une voie d'évitement à la ruelle des Fortifications, à partir de la Côte de la Place d'Armes, et, enfin, il demande la permission de

17.—Submitted and read a letter from the chief of the fire brigade asking that a sub-committee be appointed to investigate all complaints made against members of the brigade.

Resolved: That the appointment of the said sub-committee, composed of the chairman, two members of the Committee, and the chief, be made from time to time.

18.—Submitted and read a letter from the superintendent of the Light Department, *re* defect in the electric wiring of No. 16 fire station.

Resolved: That the superintendent of the Light Department be authorized to have the repairs made as cheaply as possible.

19.—Submitted and read a letter from Mr. L. K. Jones, *re* land for the purpose of erecting a new fire station, thereon, corner Oak and Mill streets.

Laid on the table.

Ajourned.

Z. S. MELOCHE,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of Meeting held the 16th of May.

Present: Ald. Larivière chairman, N. Lapointe, Leclaire, White, Giroux, O'Connell and J. B. A. Martin.

DELEGATIONS.

1.—Mr. M. Guérin appeared before the Committee regarding the construction of the sewer on proposed Guérin street.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the Road Committee be authorized to have a sewer constructed in proposed Guérin street between St. Catherine and Forsythe streets. (Ald. White and Giroux dissenting.)

2.—Ald. Dagenais appeared before the Committee and asked that the sidewalks on Island, Laprairie, Châteauguay and St. Charles sts, be laid at a width sufficient to permit of making grass borders.

Referred to the City Surveyor with instructions to accede to his request.

3.—Ald. Dagenais also requested that Hibernia and St. Patrick streets be macadamized.

Referred to the City Surveyor for an estimate.

4.—Mr. A. R. Whittall appeared before the Committee and requested permission to lay a siding across Charlevoix street to his factory.

On motion of Ald. White, it was

Resolved: That the request of Mr. A. R. Whittall be not granted; but the City sees no objection to grant the permission, if the request is made directly by the Grand Trunk Ry Co.

5.—At the request of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the Montreal Street Ry Co. be requested to remove their tracks on St. Dominique street, from Sherbrooke st. to Mount-Royal avenue, without prejudice to the right-of-way that the said company has acquired on said street.

6.—Mr. D. McDonald, general manager of the Montreal Street Ry Co. appeared before the Committee and requested the modifications to be made to the track on Boulevard St. Laurent, between Notre-Dame and St. James streets, and for new connections for the company's proposed power house on Raymond street; for permission to cross Notre-Dame street with an overhead covered coal conveyer; for a siding on Fortification lane off Place d'Armes hill, and

construire une voie sur les rues William et Saint-Thomas pour atteindre le canal Lachine.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant, dans chaque cas, que l'autorisation soit accordée conformément aux conditions ordinaires, sauf approbation des avocats et de l'inspecteur de la Ville, et à condition que ladite Compagnie macadamise la rue Saint-Thomas dans toute son étendue et à ses dépens (M. l'échevin Giroux dissident quant à la construction d'une passerelle devant traverser la rue Notre-Dame.)

7.—A la demande de M. l'échevin Lavallée, il est *Résolu:* De prier l'inspecteur de la Ville d'écrire à M. F.-C. Laberge, ingénieur civil, pour lui demander de fournir à la Ville les plans de la partie de Rosemont qui a été récemment annexée, afin de permettre à l'inspecteur de la Ville d'en établir la valeur, conformément à la section 3 du règlement No 353, et à l'entente intervenue entre M. F.-C. Laberge et la municipalité du Village de la Petite Côte (maintenant Rosemont.)

8.—MM. Rousseau et Griffin, contremaîtres en chef de la Voirie, informent la Commission que la cause du retard dans l'enlèvement de la boue des rues est due au fait que la Ville ne peut se procurer assez de voitures.

La Commission donne instruction à ces contremaîtres de veiller attentivement sur leurs employés, et, lorsqu'ils constatent qu'un homme n'exécute pas l'ouvrage convenablement, de le congédier sans délai.

9.—M. l'échevin Labrecque se présente devant la Commission et demande de faire enlever un poteau situé à l'angle Sud-ouest des rues Saint-Hubert et Ontario, et de faire poser deux puisards dans la ruelle Picard.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de faire rapport.

10.—La demande de M. l'échevin Lavallée, à l'effet de faire inscrire et décrire l'avenue Mercier comme rue publique au répertoire des rues publiques, est

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un rapport et un plan.

11.—M. l'échevin Major se présente devant la Commission et demande comment il se fait que des crédits plus considérables sont affectés à la construction de trottoirs permanents pour l'Ouest que pour l'Est, et il fait remarquer l'état dangereux des trottoirs du quartier Duvernay.

M. le président informe M. l'échevin Major que ses remarques seront prises en considération lorsque seront votés les nouveaux crédits.

12.—M. l'échevin Laviolette se présente devant la Commission et demande la construction de trottoirs en bois sur la rue Plessis.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

13.—M. l'échevin Giroux

Propose: Que le rapport de la Commission de la Voirie, renvoyé par le Conseil à la Commission de la Voirie, soit amendé comme suit:

"Que le contrat pour la location de la carrière de la Corporation, à Outremont, soit adjugé à M. Arthur-E. Dubuc, pour 5 ans, à partir de 1906, et que le contrat pour la fourniture de 15,000 tonnes, plus ou moins, de pierre concassée extraite de la carrière de la Corporation de Montréal, à Outremont, conformément au cahier des charges, aux termes et conditions et formule de soumission, ne soit accordé au plus bas et plus avantageux soumissionnaire, M. Arthur-E. Dubuc, que pour l'année courante seulement, à raison de 90c. la tonne de 2,000 lbs. moins 16c. de royauté, et aussi pour n'importe quelle quantité dont la Ville pourra avoir besoin, et en y ajoutant les clauses suivantes:

"4° Ledit Arthur-E. Dubuc devra aussi fournir à la Ville, durant le terme de la location de ladite carrière, toute la pierre à macadam dont la Ville aura besoin, à raison de pas plus de 90c. la tonne de 2,000 lbs. moins 16c. de royauté par tonne, lorsque la Commission de la Voirie jugera à propos de prendre de la pierre de la carrière de la Corporation de Montréal, à Outremont;

"5° Ledit Arthur-E. Dubuc devra aussi signer un contrat avec la "Montreal Street Ry Co." pour le transport de la pierre concassée, à partir de la carrière de la Corporation de Montréal, à Outremont, jusqu'à tout endroit de la Ville, touchant à la voie de ladite "Montreal Street Ry Co.", à raison de 35c. la tonne (comprenant la livraison);

"6° Advenant le cas où ledit Arthur-E. Dubuc refuserait de fournir à la Ville de Montréal la pierre concassée de ladite carrière, au prix du contrat, savoir 90c. la tonne de 2,000 lbs. moins 16c. de royauté par tonne, la Ville

finally, for a track on William and St. Thomas streets, to connect with the Lachine canal.

Resolved: That a report be made to Council, in each case recommending that said permission be granted in conformity with the ordinary conditions, subject to the approval of the City Attorneys and City Surveyor, and on the condition that St. Thomas street be macadamized in its entirety, and at the expense of the said company (Ald. Giroux dissenting in regard to permission to cross Notre-Dame street with an overhead covered coal conveyor.)

7.—At the request of Ald. Lavallée, it was

Resolved: That the City Surveyor be instructed to write to Mr. F. C. Laberge, civil engineer, and request him to furnish the City with plans of that portion of Rosemont recently annexed, so that the City Surveyor may establish the value thereof, in accordance with section 3 of by-law No. 353, and with the agreement entered into between Mr. F. C. Laberge and the municipality of the Village of Petite Côte, now Rosemont.

8.—Messrs. Rousseau and Griffin, head foreman of the Road Department, informed the Committee that if there had been any delay in removing mud from the streets, it was due to the fact that the City could not get carts enough to haul the refuse away.

The Committee instructed them to watch their men carefully, and when they found a man was not doing his work properly, to get rid of him without delay.

9.—Ald. Labrecque appeared before the Committee, asking the removal of a pole situated at South-west corner of St. Hubert and Ontario streets, and to have 2 gullies placed in Picard lane.

Referred to the City Surveyor for a report.

10.—At the request of Ald. Lavallée to inscribe and describe Mercier avenue as a public street, it was

Referred to the City Surveyor for report and plan.

11.—Ald. Major appeared before the Committee asking why more appropriations were voted in the west end than east for permanent sidewalks, and stating the deplorable state of sidewalks in Duvernay ward.

The chairman informed him that his remarks would be taken in consideration when the new appropriations were voted.

12.—Ald. Laviolette appeared before the Committee asking for wooden sidewalks on Plessis street.

Referred to the City Surveyor.

13.—Moved by Ald. Giroux:

That the report of the Road Committee, referred back by the Council and now before the Committee, be amended as follows:

"That the contract for renting the Corporation of Montreal real Quarry, situated at Outremont, be awarded to Mr. Arthur E. Dubuc for 5 years, beginning from 1906, and that the contract for supplying the City of Montreal with about 15,000 tons, more or less, of broken stone taken from the Corporation of Montreal Quarry, situated at Outremont, according to specifications, terms and conditions and form of tender, be awarded only for the current year, to the lowest and most advantageous tenderer Mr. Arthur E. Dubuc, at the rate of 90c. per ton of 2,000 lbs. less 16c. of royalty per ton, and also for whatever quantity is required, if any, and by adding the following clauses:

"4° The said Arthur E. Dubuc shall also supply the City during the term of his lease of the said quarry, all the macadamizing stone that the City may require at the rate of not more than 90c. per ton of 2,000 lbs., less the royalty of 16c. per ton, whenever the Road Committee deem it advisable to take stone from the said Corporation of Montreal Quarry, situated at Outremont.

"5° The said Arthur E. Dubuc shall sign an agreement with the Montreal Street Railway Co. for the hauling of broken stone from the Corporation of Montreal Quarry situated at Outremont, to any part of the City, where the Montreal Street Railway tracks are laid, at the rate of 35c. per ton delivered.

"6° In the event of the said Arthur E. Dubuc refusing to supply the City of Montreal with broken stone from the said quarry at the contract price, namely 90c. per ton of 2,000 lbs. less the royalty of 16c. per ton, the City

se réserve le droit d'annuler son contrat avec ledit Arthur-E. Dubuc pour la location de ladite carrière de la Corporation de Montréal, à Outremont, et ledit Arthur-E. Dubuc n'aura droit à aucune réclamation pour dommages contre la Ville pour cause d'annulation dudit contrat."

Et que, ainsi amendé, ledit rapport soit renvoyé au Conseil.

M. l'échevin Leclaire propose en

Amendement: D'adjuger à la "Morrison Quarry Co." le contrat pour la fourniture de 15,000 tonnes de pierre concassée.

L'amendement est rejeté par le partage suivant des voix:

Pour: Leclaire—1.

Contre: Lapointe, White, Giroux, O'Connell et Martin—5.

La proposition est alors mise aux voix et la Commission se partage de nouveau:

Pour: Lapointe, White, Giroux et Martin—4.

Contre: Leclaire et O'Connell—2.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

14.—M. l'échevin Lavallée demande à M. A.-E. Dubuc, présent à l'assemblée, de céder le terrain nécessaire à l'ouverture de l'avenue Laurier, à travers la carrière de la succession Dubuc. M. Dubuc répond qu'il ne peut accéder à la demande de M. l'échevin Lavallée, car la partie du terrain mentionnée est en usage.

REQUETES, ETC.

15.—De M. H.-R. Richard déclarant que les deniers publics ont été gaspillés dans la réfection de quatre dalles du pavage de la rue Notre-Dame.

L'inspecteur de la Ville fait remarquer que les hommes employés à ces travaux n'étaient pas employés par la Ville, mais par la "Montreal Light, Heat & Power Co."

16.—De M. L. Galipeau réclamant des dommages au montant de \$43.50 pour une défectuosité dans le raccordement d'un drain, défectuosité tolérée par la Ville au No 1093 de la rue Montcalm.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec instruction de préparer un mandat à cet effet, et de charger ledit montant au compte des réparations des égouts.

17.—Requête des propriétaires et locataires de la rue Bleury demandant d'enlever l'escalier qui occupe la façade de l'église du Gesù, sur ladite rue.

Résolu: De renvoyer cette requête à l'inspecteur de la Ville avec prière d'étudier la question avec un architecte et avec les Rév. Pères Jésuites, afin d'établir le coût de l'enlèvement de cet escalier et de préparer un rapport le plus tôt possible.

18.—De M. F.-X. Saint-Charles au sujet du pavage à neuf de la rue Saint-Gabriel.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un estimé et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

19.—De M. l'ex-échevin Sauvageau demandant le prolongement, sur une longueur de 18 pieds, de l'égout de la rue Saint-Antoine.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un rapport et un estimé.

20.—Du bureau des Commissaires d'Ecoles d'Hochelaga, à l'effet de forcer le "Great Northern Ry Co." à construire une clôture le long de sa voie ferrée sur le côté Est de la rue Duquette, entre les rues Préfontaine et Saint-Germain, et de faire enlever la barrière sur le côté Nord de la rue Duquette, coin de la rue Déséry, pour la placer sur le côté Est de la rue Duquette, etc.

Renvoyée à la sous-commission des Chemins de fer.

21.—De MM. J. Martel et L. Bergeron demandant la construction d'un trottoir permanent au No 315 jusqu'au No 325 de la rue Harbour.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un estimé.

22.—De la Compagnie du Grand-Tronc au sujet de la construction d'une voie d'évitement sur la rue Commune, ladite compagnie s'engageant à paver cette partie de rue depuis la bordure du trottoir jusqu'à l'autre côté de sa voie, se servant pour ce faire de blocs de granit sur fondation de sable, tel que requis, pourvu que la Ville se charge de tenir ce pavage en bon ordre une fois l'ouvrage terminé.

Résolu: D'accepter l'offre de la Compagnie du Grand-Tronc, mentionnée dans sa lettre du 4 mai 1906.

"shall have the right to cancel its contract with the said Arthur E. Dubuc for the leasing of the said Corporation of Montreal Quarry, situated at Outremont, and the said Arthur E. Dubuc shall not be entitled to any claim for damages against the City by reason of the cancellation of said contract."

And so amended the said report be sent back to Council. It was moved in amendment by Ald. Leclaire

"That the contract for supplying 15,000 tons of broken stone be awarded to the Morrison Quarry Co."

The amendment was rejected on the following division:

Yeas: Leclaire—1.

Nays: Lapointe, White, Giroux, O'Connell and Martin—5.

The question was then put on the main motion, when the meeting again divided:

Yeas: Lapointe, White, Giroux and Martin—4.

Nays: Leclaire and O'Connell—2.

So it passed in the affirmative, and was

Resolved: Accordingly.

14.—Ald. Lavallée asked Mr. A. E. Dubuc, who was present at the meeting, the cession of the necessary land for the opening of Laurier avenue, through the estate Dubuc quarry. Mr. Dubuc said he could not accede to Ald. Lavallée' request, because the portion mentioned is in use.

PETITIONS, ETC.

15.—From H. R. Richards complaining of waste of money in the resetting of four paving flags on Notre-Dame street.

The City Surveyor explained that the men were not employed by the City, but by the M. L. H. & P. Co.

16.—From L. Galipeau for a claim of damages amounting to \$43.50 for a drain connection badly made and permitted by the City at No. 109B Montcalm street.

Referred to the City Surveyor with instruction to prepare a warrant to that effect, and charge the same to the appropriation for repairs to sewers.

17.—Petition from the proprietors and tenants of Bleury street asking that the steps opposite the church of the Gesù on said street be removed. It was

Resolved: That the question be referred to the City Surveyor with instructions to confer with an architect and to study the matter with the Rev. Fathers of the Gesù church as to the cost of said removal, and to prepare a report as soon as possible.

18.—From F. X. St. Charles anent repaving of St. Gabriel street.

Referred to the City Surveyor for an estimate and that a report be made to Council accordingly.

19.—From Ex-Ald. F. Sauvageau asking an extension of 18 feet of St. Antoine street sewer.

Referred to the City Surveyor for a report and an estimate.

20.—From the Board of School Commissioners of Hochelaga anent compelling the Great Northern Ry Co. to erect a fence along their line on East side of Duquette street, between Préfontaine and St. Germain streets, and to have the gate on the North side of Duquette street, corner of Desery street, transferred to the East side of Duquette street, etc.

Referred to the sub-committee on Railways.

21.—From Messrs. J. Martel and L. Bergeron, asking for a permanent sidewalk at Nos. 315 to 325 Harbour street.

Referred to the City Surveyor for an estimate.

22.—From Grand Trunk Ry Co. anent the laying of a siding across Common street and stating that the Company will agree to pave that portion of street as proposed, from the curb to the outside track, as requested, with granite blocks on a bed of sand, providing, that the City will maintain the pavement in good order after the work is completed. It was

Resolved: To accept the offer of the Grand Trunk Ry Co. as per letter dated May 4th 1906.

23.—De MM. Guertin et Bouchard offrant de fournir de la pierre concassée à la Ville.

Résolu: De prier le secrétaire d'accuser réception de ladite lettre et de demander à MM. Guertin et Bouchard de spécifier la qualité de la pierre concassée qu'ils offrent.

24.—De la municipalité scolaire de Saint-Grégoire le Thaumaturge demandant un puisard sur la rue Rachel, vis-à-vis l'école Saint-François-Xavier, près de la rue Parthenais; demandant aussi que soit macadamisée la rue Gilford, à partir de la rue Chambord jusqu'à la rue Lasalle (Cardinal.)

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de faire rapport.

RAPPORTS

25.—De l'inspecteur de la Ville au sujet de la fourniture de briques pour égouts par MM. Hyde et Webster et par "The Stinson-Reeb Builders' Supply Co." entre lesquels le contrat pour l'année courante a été divisé, déclarant que ces entrepreneurs ont livré plusieurs lots de briques d'équerre et biseautés de dimension plus petite que celle spécifiée par le cahier des charges; et comme l'ouvrage ne pouvait être retardé, les briques en question ont été employées. L'inspecteur de la Ville déclare en outre que la "Stinson-Reeb Builders' Supply Co." veut bien réduire le prix des briques d'équerre fournies de \$10.50 à \$9.00 le mille, mais qu'elle exige le prix mentionné au contrat, savoir \$13.00 le mille, pour les briques biseautés, et que MM. Hyde et Webster refusent de faire aucune réduction quelconque

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'annuler le contrat pour la fourniture de la brique adjudgé, pour l'année courante, à MM. Hyde et Webster et à la "Stinson-Reeb Builders' Supply Co." et de plus, d'adjudger ce contrat à M. John Keegan, au prix mentionné dans sa soumission, conformément au cahier des charges, aux termes et conditions de la formule de soumission.

26.—De M. S. Howard, sous-inspecteur de la Ville, produisant un plan montrant le drainage projeté du quartier Saint-Denis et de la partie récemment annexée de Ville-ray.

Résolu: De prier le secrétaire de demander à la paroisse de Saint-Laurent, aux Commissaires des Chemins à Barrières et aux propriétaires d'immeubles sur l'avenue Back River, de céder à la Ville de Montréal le droit de faire passer à travers leur propriété une partie du maître-égout qu'il est question de construire pour le quartier Saint-Denis.

27.—A la demande de M. l'échevin White, il est

Résolu: Que le contrôleur de la Ville soit requis de fournir, dorénavant, chaque semaine, aux membres de cette Commission, un état hebdomadaire des dépenses de ce département.

28.—A la demande de M. l'échevin Lavallée, il est

Résolu: De prier l'inspecteur de la Ville de faire macadamiser la rue Visitation, depuis la rue Robin jusqu'à la rue Ontario, si la chose presse, et de charger la moitié du coût de cette entreprise au compte du quartier LaFontaine et l'autre moitié à celui du quartier Papineau, à prendre sur le crédit des réparations aux rues macadamisées le montant nécessaire à ces travaux

29.—A la demande de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: De prier l'inspecteur de la Ville de donner des commandes à M. M. Pagnuelo pour la fourniture de dalles en béton éméritique.

30.—A la demande de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: De prier l'inspecteur de la Ville de placer un puisard rue Rivard, entre la rue Marie-Anne et l'avenue Mont-Royal.

31.—A la demande de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: De prier l'inspecteur de la Ville de faire poser un puisard à l'angle Nord-est des rues DeMontigny et Champlain.

32.—A la demande de M. l'échevin J.-B.-A. Martin, il est

Résolu: De prier l'inspecteur de la Ville de faire placer un puisard en brique à l'angle Sud-est des rues Rolland et Aqueduc.

33.—Soumis et lu un rapport de l'inspecteur de la Ville, au sujet du pavage de la rue des Commissaires, entre les rues Saint-Victor et Berri, tel que demandé par la Commission des Marchés, et déclarant qu'il n'y a rien, dans le contrat passé entre le C. P. R. et la Ville, qui puisse obliger ladite Compagnie à tenir cette partie de rue convenablement nivelée et macadamisée.

Résolu: De prier l'inspecteur de la Ville de préparer un

23.—From Messrs. Guertin and Bouchard to supply broken stone to the City.

Resolved: That the Secretary be instructed to acknowledge receipt of the same, and to request them to specify the quality of the broken stone offered.

24.—From the "Municipalité Scolaire de Saint-Grégoire le Thaumaturge" asking for a gully on Rachel street, opposite the St. François-Xavier school, near Parthenais st., also macadamizing Gilford street, from Chambord to Lasalle (Cardinal) streets.

Referred to the City Surveyor for a report.

REPORTS.

25.—From the City Surveyor anent the supply of sewer bricks by Messrs. Hyde and Webster, and the Stinson-Reeb Builders' Supply Co., between whom the contract for the current year has been divided, and stating that they have supplied several lots of square and bevel bricks smaller in size than that called for in the specification, and as the work could not be delayed, the bricks in question were used; and stating also that the Stinson-Reeb Builders' Supply Co. is willing to reduce the square bricks supplied from \$10.50 to \$9.00 per thousand, but insist on the contract price of \$13.00 per thousand for the bevel bricks, and that Messrs. Hyde and Webster decline to make any reduction whatever. It was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the contract for the supply of bricks awarded to Messrs. Hyde and Webster, and the Stinson-Reeb Builders' Supply Co. for the current year be rescinded, and, furthermore, that the contract for the supply of bricks, according to specifications, terms, and conditions and form of tender, be awarded to John Keegan at the prices mentioned in his tender for same.

26.—From S. Howard, deputy City Surveyor, plan showing the proposed drainage of St. Denis ward, and recently annexed portion of Ville-ray. It was

Resolved: That the secretary be instructed to request the parish of St. Laurent, the Turnpike Trust and the owners on the Back River avenue to grant the City of Montreal the necessary right of way for the portion of the proposed St. Denis ward main sewer through their property.

27.—At the request of Ald. White, it was

Resolved: That the City Comptroller and Auditor be requested to supply in the future to the members of this Committee, a weekly statement of expenditure of this department.

28.—At the request of Ald. Lavallée, it was

Resolved: That the City Surveyor be requested to macadamize Visitation street, from Robin to Ontario streets, and charge the same one-half to LaFontaine ward, and the other half to Papineau ward, from the appropriation of repairs to macadamizing streets, if deem very urgent.

29.—At the request of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That the City Surveyor be requested to issue orders to Mr. M. Pagnuelo to supply emeretic concrete flags.

30.—At the request of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City Surveyor be requested to place a gully on Rivard street, between Mary-Ann street and Mount-Royal avenue.

31.—At the request of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the City Surveyor be requested to place a gully at the North-east corner of DeMontigny and Champlain streets.

32.—At the request of Ald. J. B. A. Martin, it was

Resolved: That the City Surveyor be requested to place a brick gully at the South-east corner of Rolland and Aqueduct streets.

33.—Submitted and read a report from the City Surveyor re paving of Commissioners street, between St. Victor and Berri streets, as requested by the Market Committee, and stating that there is nothing in the agreement entered into between the C. P. R. Co. and the City which obliges the said Company to maintain the said part of street properly graded and macadamized, it was

Resolved: That the City Surveyor be instructed to pre-

estimé et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

34.—Soumis un estimé du coût de la pose du pavage en blocs de granit de l'avenue Papineau, depuis la rue Logan jusqu'à la rue LaFontaine.

Déposé sur le bureau.

35.—Soumis un estimé du coût de la pose du macadam et de la construction d'un trottoir en bois du côté Est de la rue Amherst, depuis la rue Craig jusqu'à la rue Sainte-Catherine.

Déposé sur le bureau.

36.—Soumis un estimé du coût du pavage de la ruelle située au Nord de la rue Sainte-Catherine, entre l'avenue Collège McGill et la rue Victoria.

Déposé sur le bureau.

37.—Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'autoriser la Commission de la Voirie à faire construire un égout rue Gilford, entre les rues Lasalle et Garnier.

38.—Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'autoriser la Commission de la Voirie à faire construire un égout rue Dagenais, entre la rue Saint-Rémi et le chemin de la Côte Saint-Paul.

39.—Soumis un estimé des améliorations à faire rue Poplar.

Déposé sur le bureau.

40.—Soumis un rapport de M. S. Howard, sous-inspecteur de la Ville, au sujet de l'égout de la rue Sainte-Elisabeth, depuis la rue Saint-Ambroise jusqu'à la rue Saint-Jacques, déclarant que la carte de M. Vanier indique un égout dans toute l'étendue de la rue; mais il reste à découvrir si, réellement, cet égout existe.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville avec prière de dire s'il y a un égout dans ladite rue.

41.—Soumise une requête de M. l'échevin M. Martin demandant la construction de trottoirs permanents dans différentes rues.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer des estimés.

42.—Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant de construire les trottoirs permanents suivants, conformément aux dispositions de la Charte de la Ville:

QUARTIER SAINT-GABRIEL

Endroit	Matériaux	Coût total
Rue St-Charles, angle S. O. de Laprairie,	Dalles de pierre et goudron.	\$272
Rue Coleraine, Nos. 176 à 182,.....	"	140
Rue Grand-Tronc, côté Nord, Soulange à Island,.....	"	950
Rue Island, vis à vis le No. 131 à 133.....	"	260
Rue Centre, vis-à-vis le No. 241 à 263.....	"	400
Rue Centre, " 290 à 298.....	"	146
Rue Centre, coin Sud Est de Ropery.....	"	340
Rue Charlevoix, côté Est, Centre à St. Charles.....	"	760
Rue Hibernia, vis-à-vis le No 230 à 236.....	"	200
Rue Châteauguay, du No. 125 à Ropery.....	"	840
Total.....	"	\$4,308

QUARTIER SAINTE-ANNE

Rue Nazareth, côté Ouest, Commune à Wellington.....	"	\$1,500
Rue Shearer, vis-à-vis le No 185.....	"	384
Rue McCord, côté Est, Ottawa à William	"	1,300
Rue Brennan, côté Nord, Sainte-Anne à Prince.....	"	1,720
Rue Anne, côté Est, Wellington à Ottawa	"	1,260
Rue Richmond, côté Ouest, William à Notre-Dame.....	"	1,200
Rue St. Patrick, côté Sud, Condé à Richmond.....	"	1,580
Rue Richmond, côté Est, Wellington à Mullin.....	"	800
Rue Condé, vis-à-vis le No. 49 à 55.....	"	140
Rue Congrégation, vis-à-vis les Nos 220 à 222	"	125
Total.....	"	\$10,009

QUARTIER SAINT-JOSEPH

Rue Fulford, côté Est et Ouest, Workman à St. Jacques.....	"	2,960
Rue Coursol, côtés Est et Ouest, Canning à limites Ouest.....	"	3,840
Rue St. Jacques, côté Sud, Seigneurs à Guy.....	"	2,340
Rue St. Jacques, côté Nord, Aqueduc à Versailles.....	"	640
Total.....	"	\$9,780

pare an estimate, and that a report be made to Council accordingly.

34.—Submitted an estimate of cost of laying granite block pavement on Papineau avenue, from Logan to La Fontaine streets.

Laid on the table.

35.—Submitted an estimate of cost of macadamizing and laying wooden sidewalk on East side of Amherst street, from Craig to St. Catherine streets.

Laid on the table.

36.—Submitted an estimate of cost of paving the lane north of St. Catherine street, between McGill College avenue and Victoria street.

Laid on the table.

37.—Resolved: That a report be made to Council recommending that the Road Committee be authorized to have a sewer constructed in Gilford street, between Lasalle and Garnier streets.

38.—Resolved: That a report be made to Council recommending that the Road Committee be authorized to have a sewer constructed in Dagenais street, between St. Rémi street and Côte St. Paul road.

39.—Submitted an estimate for improvements to Poplar street.

Laid on the table.

40.—Submitted a report of Mr. S. Howard, deputy City Surveyor, anent sewer on St. Elizabeth street, from St. Ambroise street to St. James street, and stating that there is a sewer shown in the total length of the street (according to Mr. Vanier's map); but it would have to be found out whether such a sewer really exists.

Referred to the City Surveyor with instruction to find out if there is a sewer in said street.

41.—Submitted a petition, presented by Ald. M. Martin, asking permanent sidewalks in different streets.

Referred to the City Surveyor to prepare estimates.

42.—Resolved: That a report be made to Council recommending that the following permanent sidewalks be constructed in conformity with the provisions of the City Charter:

ST. GABRIEL WARD.

Location	Material	Total Cost.
St. Charles street, S. W. Cor. of Laprairie,	Flagstone and Coaltar	\$272
Coleraine, Nos. 176 to 182.....	"	140
Grand Trunk, N. side, Soulange to Island	"	950
Island, opp. 131 to 139.....	"	260
Centre, opp. 241 to 263.....	"	400
Centre, opp. 290 to 298.....	"	146
Centre, South-east, cor. of Ropery.....	"	340
Charlevoix, East side, Centre to St. Chas..	"	760
Hibernia opp. 230 to 236.....	"	200
Châteauguay, from 125 to Ropery.....	"	840
Total.....	"	\$4,308

ST. ANN WARD.

Nazareth, w. side, Common to Wellington	"	\$1,500
Shearer, opp. 185.....	"	384
McCord, west side, Ottawa to William....	"	1,300
Brennan, north side, Ann to Prince.....	"	1,720
Ann, east side, Wellington to Ottawa.....	"	1,260
Richmond, west side, William to Notre	"	1,200
Dame.....	"	1,200
St. Patrick, south side, Condé to Richmond	"	1,580
Richmond, east side, Wellington to Mullin	"	800
Condé, opp. 49 to 55.....	"	140
Congregation, opp. 220 to 222.....	"	125
Total.....	"	\$10,009

ST. JOSEPH WARD.

Fulford, E. and W side, Workman to St. James.....	"	\$2,960
Coursol, E. and W. side, Canning to west City limit.....	"	3,840
St. James South Side, Seigneurs to Guy...	"	2,340
St. James North Side, Aqueduct to Versailles.....	"	640
Total.....	"	\$9,780

QUARTIER SAINT-ANDRÉ		
Endroit	Matériaux	Coût Total
Rue St. Math eu, côté Ouest, Ste. Catherine à St. Luc.....	Dalles de pierre et goudron	880
Rue Seymour, côté Ouest, Dorchester à Tupper.....	"	1,800
Rue Chomedey, côté Ouest, Ste. Catherine à l'extrémité de l'église.....	"	406
Rue St. Luc, côté Sud, Guy à St. Mathieu, & No. 16.....	"	1,300
Rue Crescent, angle S.-E. de la rue Ste-Catherine.....	"	370
Rue Simpson, vis-à-vis le No. 83.....	"	900
Rue Ste. Catherine, côté Sud, St. Mathieu à Closse.....	"	3,989
Total.....	"	\$9,645

QUARTIER SAINT-GEORGES		
Avenue des Pins, côté Sud, Peel vers l'Ouest.....	"	870
Avenue des Pins, vis-à-vis le No. 556 et vis-à-vis le No. 560.....	"	346
Rue Drummond, vis-à-vis le No. 58.....	"	72
Rue Stanley, vis-à-vis le No. 298.....	"	180
Rue Stanley, vis-à-vis le No. 290.....	"	75
Rue Belmont, côté Sud, Beaver Hall à Ste. Geneviève.....	"	1,400
Rue St. Antoine, angle N.-E. de Ste. Geneviève.....	"	344
Avenue des Pins, côté Sud, Durocher à Université.....	"	2,287
Avenue McGill College, côté Ouest, Ste Catherine à Sherbrooke.....	"	1,800
Rue Peel, deux côtés, Ste. Catherine à Sherbrooke.....	"	2,522
Total.....	"	\$9,896

QUARTIER SAINT-LAURENT		
Avenue du Parc, deux côtés, Sherbrooke à Milton.....	"	\$4,800
Rue Milton, côté Sud, Avenue du Parc à Durocher.....	"	950
Rue Dorchester, côté Sud, Bleury à St. Alexandre.....	"	700
Rue St. Laurent, côté Ouest, Avenue des Pins à Duluth.....	"	3,430
Total.....	"	\$9,880

QUARTIER SAINT-LOUIS		
Rue Cadieux, deux côtés, Prince-Arthur à Avenue des Pins.....	"	3,810
Avenue Hôtel de Ville, côté Ouest, Sherbrooke à Prince Arthur.....	"	1,600
Avenue Hôtel de Ville, côté Ouest, Ste. Catherine à DeMontigny.....	"	850
Avenue Laval, vis-à-vis le No. 224 à 230.....	"	146
Total.....	"	\$6,406

QUARTIER LA FONTAINE		
Rue Beaudry, deux côtés, Robin à Ontario.....	"	2,540
Rue Montcalm, côté Est, Ontario au No. 389 et rue Montcalm, côté Ouest, No. 392 à Ontario.....	"	1,700
Rue Wolfe, deux côtés, Robin à Ontario.....	"	2,900
Rue St. André, vis-à-vis les Nos. 832 à 856.....	"	258
Total.....	"	\$7,398

QUARTIER SAINT-JACQUES		
Rue Amherst, côté Est, Craig à Ste. Catherine.....	"	4,430

QUARTIER PAPINEAU		
Rue Plessis, vis-à-vis les Nos. 402 à 410.....	"	192
Rue Plessis, angle N.-O. de la rue LaFontaine.....	"	404
Rue Plessis, vis-à-vis les Nos. 378 à 382, et 770 à 774 LaFontaine.....	"	424
Rue Dorion, angle S.-E. de DeMontigny.....	"	326
Rue Dorchester, deux côtés, Papineau à Panet.....	"	3,872
Total.....	"	\$5,224

QUARTIER SAINTE-MARIE		
Avenue DeLorimier, vis-à-vis 329 à 341.....	"	360
Rue Frontenac, " 154 à 170.....	"	228
" Poupert, " 197 à 201.....	"	69
" LaFontaine, angle N.-E. de Poupert.....	"	186
" Chaussé, vis-à-vis le No. 794 à 852.....	"	600
" Ontario, " 653 à 657.....	"	100
" LaFontaine, vis-à-vis le No. 180 à la ruelle à l'Est.....	"	84
Rue LaFontaine, côté Sud, à l'Ouest depuis la rue Poupert jusqu'à la ruelle.....	"	208
Rue Fullum, vis-à-vis le No. 227 à 233, et 253 à 269 et 293 à 295.....	"	493
Rue Fullum, vis-à-vis le No. 395 à 435.....	"	586
" vis-à-vis le No. 556 à 562 et vis-à-vis le No. 684.....	"	318
Rue Ontario, vis-à-vis Nos. 1457 à 1477 et 1458 à 1478.....	"	980
Total.....	"	\$4,212

ST. ANDREW WARD.		
Location	Material	Total Cost.
St. Matthew, west side, St. Catherine to St. Luke.....	Flagstone and Coaltar	380
Seymour, west side, Dorchester to Tupper.....	"	1,800
Chomedey, west side, St. Catherine to end of Church.....	"	406
St. Luke, south side, Guy to St. Matthew and No. 16.....	"	1,300
Crescent, south-east cor. of St. Catherine Simpson, opp. No. 33.....	"	370
St. Catherine, south side, St. Matthew to Closse.....	"	900
Total.....	"	3,989
Total.....	"	\$9,645

ST. GEORGE WARD.		
Pine, south side, Peel westwards.....	"	870
Pine, opp. 556 and opp. 560.....	"	346
Drummond opp. 58.....	"	72
Stanley, opp. 298.....	"	180
Stanley, opp. 290.....	"	75
Belmont, South side, Beaver Hall to St. Geneviève.....	"	1,400
St. Antoine, North-east cor. St. Genev.....	"	344
Pine, South side, Durocher to University. McGill College, West side St Catherine to Sherbrooke.....	"	2,287
Peel, both sides, St. Cath to Sherbrooke..	"	1,800
Total.....	"	2,522
Total.....	"	\$9,896

ST. LAWRENCE WARD.		
Park Ave., both sides, Sherb. to Milton...	"	4,800
Milton, South side, Park A. to Durocher..	"	950
Dorchester, South side, Bleury to St. Alexander.....	"	700
St. Lawrence, West side, Pine to Duluth..	"	3,430
Total.....	"	\$9,880

ST. LOUIS WARD.		
Cadieux, both sides, Prince Arthur to Pine.....	"	3,810
Hôtel-de-Ville, West side, Sherbrooke to Prince-Arthur.....	"	1,600
Hotel de Ville, West side, St. Catherine to DeMontigny.....	"	850
Laval av., Opp. 224 to 230.....	"	146
Total.....	"	\$6,406

LAFONTAINE WARD		
Beaudry, both sides, Robin to Ontario.....	"	2,540
Montcalm, East side, Ontario to No. 389 & West side, No. 292 to Ontario.....	"	1,700
Wolfe, both sides, Robin to Ontario.....	"	2,900
St. André, opp. Nos. 832 to 856.....	"	258
Total.....	"	\$7,398

ST. JAMES WARD.		
Amherst, East side, Craig to St. Cather...	"	4,430

PAPINEAU WARD		
Plessis, Opp. 402 to 410.....	"	192
Plessis, north-west, cor. of LaFontaine St. Plessis, opp. 378 to 382, & 770 to 774 LaFontaine.....	"	404
Dorion, South east cor. of DeMontigny...	"	424
Dorchester, both sides, Papineau to Panet.....	"	326
Total.....	"	3,872
Total.....	"	\$5,224

ST. MARY WARD.		
DeLorimier, Opp. Nos. 329 to 341.....	"	360
Frontenac, " " 154 to 170.....	"	228
Poupert, " " 197 to 201.....	"	69
Lafontaine, North-East corner of Poupert.....	"	186
Chaussé, Opp. Nos. 794 to 852.....	"	600
Ontario, " " 653 to 657.....	"	100
Lafontaine, Opp. No. 180 to lane East.....	"	84
" South side, West from Poupert to lane.....	"	208
Fullum, Opp. Nos. 227 to 233, and 253 to 269 and 293 to 295.....	"	493
Fullum, Opp. 395 to 435.....	"	586
" 556 to 562 and opp. 684.....	"	318
Ontario, " 1457 to 1477 and 1458 to 1478..	"	980
Total.....	"	\$4,212

QUARTIER HOCHELAGA

Endroit	Matériaux	Coût total
Rue St-Germain, vis-à-vis le No. 4	Dalles de pierre	90
" Ste-Catherine, angle N.-O. de Préfontaine	et goudron	546
" " " " " "	"	74
Rue Aylwin, vis-à-vis le No. 36 à 40	"	113
" Harbour, " " 315 à 321	"	
Total		\$823

QUARTIER DUVERNAY

Rue Mentana, côté Ouest, Rachel à Marie-Anne	"	1,600
Rue Mentana, côté Ouest, 304 à Rachel	"	840
Total		\$2,440

QUARTIER ST-DENIS

Ave. Mont-Royal, côté sud de St-Denis à Drolet	"	606
Ave. Mont-Royal, vis-à-vis le No. 289	"	85
Rue Comte, angle N. O. de St-Hubert	"	60
Rue St-Hubert, angle N. E. de Carrières	"	615
Rue St. André, vis-à-vis le No. 1796 à 1798	"	50
Rue Marquette, vis-à-vis le No. 197 à 251	"	190
Rue Marquette, vis-à-vis les lots Nos. 339, 343, 344 et 345	"	90
Rue St-Denis, côté Est, Carrières à St-Joseph	"	1,500
Total		\$3,196

QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE

Rue St. Laurent, côté Ouest, Duluth à Mont-Royal	"	6,000
Rue St. Laurent, côté Est, Duluth à Marie-Anne	"	3,000
Rue Labelle, côté Ouest, Duluth à Rachel	"	1,069
Avenue Esplanade, côté Est, Duluth à Rachel	"	1,800
Total		11,869

QUARTIER EST

Rue Champ de Mars, de la rue Bonsecours au No 118 A	"	226
---	---	-----

QUARTIER SAINT-HENRI

Rue Notre-Dame, angle Nord Ouest de Ste. Marguerite	"	258
Total		\$100,600

Quote-part de la Ville \$50,000

Adjournement.

RAOUL BOLTE,
Sous-secrétaire.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 16 mai

Sont présents: MM. les échevins Lévy, président, Bumbray, Turner, Séguin, Martin et Guay.

1.—Soumise et lue une lettre de M. M. Desnoyers demandant à louer l'étal No 15 à l'extérieur du marché Saint-Jean-Baptiste, aux conditions ordinaires.

Accordée.

2.—Soumise et lue une lettre de M. M. Fontaine, représentant la Société des Artisans Canadiens-Français, demandant à louer, pour le 31 mai au soir, la salle du marché Saint-Jean-Baptiste.

Sur proposition de M. l'échevin Guay il est

Résolu: D'acquiescer à la demande de M. Fontaine, aux conditions ordinaires de location de ladite salle, soit \$5.00 par soir.

3.—Soumise et lue une lettre de M. A.-E. Shippel, locataire du marché Saint-Laurent, au sujet de sa requête du 4 courant, demandant la permission de fermer son étal durant trois mois, soit juin, juillet et août. M. Shippel s'engage à payer d'avance le loyer pour le temps de cette fermeture.

Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

Résolu: D'accorder à M. Shippel la permission demandée aux conditions stipulées dans sa requête.

4.—Est soumis, par le surintendant, une lettre de M. Ed. Dubois, boucher, demandant qui lui soit accordée une licence d'étal privé de boucher au No 333 de la rue Ontario Est. Cette lettre étant accompagnée d'une recommandation de quatre des membres de cette Commission, le surintendant a, en conséquence, fait droit à cette demande.

HOCHELAGA WARD.

Location	Material	Total cost.
St. Germain, Opp. No. 4	Flagstone and Coaltar	90
St. Catherine, N. W. cor. of Préfontaine	"	546
Aylwin, Opp. Nos. 36 to 40	"	74
Harbour, " " 315 to 321	"	113
Total		\$823

DUVERNAY WARD.

Mentana, West side, Rachel to Marie-Anne	"	1,600
Mentana, West side, 304 to Rachel	"	840
Total		\$2,440

ST. DENIS WARD.

Mount-Royal, N. S. St. Denis to Drolet	"	606
" " Opp. 289	"	85
Comte, North-West cor. St. Hubert	"	60
St. Hubert, N. cor. Carrière	"	615
St. André, Opp. 1796 to 1798	"	50
Marquette, Opp. 197 to 251	"	190
" " lots Nos. 339, 343, 344 and 345	"	90
St. Denis, East side, Carrière to St. Joseph	"	1,500
Total		\$3,196

ST. JEANBAPTISTE WARD.

St. Lawrence, West side, Duluth to Mt-Royal	"	6,000
St. Lawrence, East side, Duluth to Marie-Anne	"	3,000
Labelle, West side, Duluth to Rachel	"	1,069
Esplanade, East side, Duluth to Rachel	"	1,800
Total		\$11,869

EAST WARD.

Champ de Mars, Bonsecours to No. 118A	"	226
---------------------------------------	---	-----

ST. HENRI WARD.

Notre-Dame, North-West cor. of St. Marguerite	"	258
---	---	-----

Totals \$100,000

City's share \$50,000

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Asst. Secretary.

MARKET COMMITTEE

Report of Meeting held the 16th of May.

Present: Ald. Lévy, chairman, Bumbray, Turner, Séguin, Martin and Guay.

1.—Submitted and read a letter from Mr. M. Desnoyers asking to rent on the ordinary conditions, stall No. 15, outside of St. Jean-Baptiste market.

Granted.

2.—Submitted and read a letter from Mr. M. Fontaine on behalf of the "Société des Artisans Canadiens-Français," asking to rent, for the 31st of May in the evening, the St. Jean-Baptiste market hall.

On motion of Ald. Guay, it was

Resolved: To grant Mr. Fontaine's request, on the ordinary conditions as to the rental of said hall, viz \$5.00 for the evening.

3.—Submitted and read a letter from Mr. A. E. Shippel, tenant at St. Lawrence market, anent his request, dated the 4th instant, asking permission to close his stall for three months, to wit: June, July and August. Mr. Shippel binding himself to pay in advance the rent during said closing.

On motion of Ald. Martin, it was

Resolved: That Mr. Shippel be granted the permission sought for, on the conditions stipulated in his request.

4.—Submitted by the superintendent, a letter from Mr. Ed. Dubois, butcher, asking that he be granted a license for a private stall at No. 333 Ontario street, east. Said request being accompanied by a recommendation signed by four members of this Committee, The superintendent granted the request.

Résolu: Que soient approuvées les mesures prises par le surintendant.

5.—Soumis et lu un rapport de M. l'échevin Guay commandant que soit maintenue et exploitée par ce département la balance publique établie depuis nombre d'années à St-Henri.

Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

Résolu: Que ce rapport soit reçu et accepté et qu'un rapport soit présenté au Conseil pour demander un crédit de \$400, devant être affecté au salaire d'un commis à cette balance, d'ici à la fin de l'année, et que le surintendant soit autorisé à s'entendre avec la Compagnie "Canadian Fairbanks" quant au coût de l'échange de la balance actuelle pour une autre d'une capacité de 15 tonnes au moins.

6.—Soumise et lue une lettre de M. W.-H.-D. Miller, représentant la Compagnie "Davies Limited", locataire dans le marché Bonsecours, s'opposant à la construction de cabinets dans le voisinage des étaux de cette compagnie dans ledit marché.

Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

Résolu: D'informer ladite Compagnie que ces changements projetés seront exécutés dans la partie centrale dudit marché et du côté opposé à sesdits étaux.

7.—M. l'échevin Carter se présente devant la Commission au nom de l'Association des Bouchers et de la compagnie "Laing Packing & Provision" relativement à certains griefs contre la compagnie des Abattoirs de l'Est, (D.-B. Martin & Co.), au sujet du refus, de la part de ladite compagnie, de livrer, sur ordre écrit de certains bouchers et propriétaires d'animaux, le suif des animaux abattus par ladite Compagnie et appartenant auxdits bouchers.

Est aussi soumise à ce sujet copie d'un protêt de la Compagnie "Laing Packing & Provision" signifié à ladite compagnie des Abattoirs de l'Est.

Après avoir entendu les explications de M. l'échevin Carter, de M. J. Lamoureux, président de l'Association des Bouchers, de MM. Martin, Méryneau et autres, M. l'échevin Martin propose et il est

Résolu: De prier les avocats de la Ville de donner leur opinion sur les questions suivantes:

1° Les compagnies des Abattoirs de l'Est et de l'Ouest relèvent-elles de la Commission des Marchés?

2° Ladite compagnie des Abattoirs de l'Est a-t-elle le droit de refuser la livraison du suif des animaux abattus pour le compte des bouchers propriétaires de ces animaux?

3° La Ville peut-elle amender ses règlements afin de pouvoir elle-même établir un abattoir privé sous son contrôle?

4° La Ville peut-elle empêcher l'octroi de plusieurs licences d'étaux privés de bouchers à la même personne ou compagnie?

5° La Ville peut-elle amender ses règlements de façon à établir une distance de 100 verges d'un étal privé de boucher à l'autre?

8.—Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

Résolu: Que M. L.-R. Montbriand, architecte, soit prié de préparer, pour la prochaine séance, un plan avec devis pour la construction d'un escalier en fer au marché Bonsecours; cet escalier devant partir du centre de l'étage des étaux de bouchers et descendre à la rue des Commissaires. Ledit architecte devra recevoir, pour la surveillance des travaux en question, 5% du prix demandé pour leur exécution; et, dans le cas où ces travaux ne seraient pas exécutés, ledit architecte devra recevoir 2½% pour le dressement du plan et des devis.

9.—*Résolu:* Que M. Doré, inspecteur sanitaire, soit prié de préparer, pour la prochaine assemblée, un plan et des devis pour la construction d'égouts au marché à bestiaux de l'Est.

10.—*Résolu:* De prier la Compagnie du Pacifique Canadien, locataire du marché à bestiaux de l'Est, de faire exécuter immédiatement tous les travaux de réparations, conformément à l'arrangement survenu entre la Ville et ladite compagnie.

11.—Le surintendant soumet les prix suivants pour divers matériaux à l'effet de mettre à l'épreuve du feu les locaux chauffés par les commerçants, locataires au marché Bonsecours, rue des Commissaires.

M. H.-K. Martin, peinture à l'épreuve du feu, \$1.25 à \$1.50 par gallon selon quantité requise.

"Canada Roofing Co.", pour recouvrir les murs et plafonds de carton d'amiante et pour la pose d'un plancher en ciment et béton, de la manière indiquée dans sa soumission, \$1,983.69.

Résolu: De prier les locataires intéressés dudit marché

Resolved: To approve of the measures taken by the superintendent.

5.—Submitted and read a report from Ald. Guay recommending that the public weigh-house established at St. Henry for several years past, be maintained and operated by this department.

On motion of Ald. Martin, it was

Resolved: That said report be received and accepted, and that a report be made to Council asking for an appropriation of \$400 for the salary of a clerk for said weigh-house, from this date till the end of the year; and that the superintendent be authorized to confer with the Canadian Fairbanks Co. in order to ascertain what would be the cost of exchanging the present scale for another of a capacity of at least 15 tons.

6.—Submitted and read a letter from Mr. W. H. D. Miller, on behalf of the Davies Limited, tenant at Bonsecours market, protesting against the building of water-closets in the vicinity of said company's stalls, in said market.

On motion of Ald. Martin, it was

Resolved: That the company be informed that the proposed alterations will be made in the central part of said market and on the side opposite their stalls.

7.—Ald. Carter appeared before the Committee, on behalf of the Butchers' Association, and of the Laing Packing & Provision Co. against certain grievances against the Eastern Abattoir Co., (D. B. Martin & Co.) said company having refused to deliver, upon a written order from certain butchers and owners of animals, the tallow of animals slaughtered by said company and belonging to said butchers.

In this connection, submitted a copy of protest from the Laing Packing & Provision Co. served on said Eastern Abattoir Co.

After having heard the explanations given by Ald. Carter, Mr. J. Lamoureux, chairman of the Butchers' Association, Messrs. Marter, Méryneau and others,

Ald. Martin moved and it was

Resolved: That the City Attorneys be requested to give their opinion on the following questions:

1° Are the Eastern and Western Abattoir Co's under the control of the Market Committee?

2° Has the said Eastern Abattoir Co. the right to refuse the delivery of tallow, to butchers owning animals slaughtered and whose property said animals are?

3° Has the City the right to amend its by-laws so as to get power of establishing a private abattoir under its control?

4° Can the City refuse the granting of several licenses, for private stalls to the same person or company?

5° Can the City amend its by-laws so as to fix a distance of 100 yards between private stalls?

8.—On motion of Ald. Martin, it was

Resolved: That Mr. L. R. Montbriand, architect, be instructed to prepare, for next meeting, a plan and specifications for the building of an iron staircase at Bonsecours market; said staircase starting from the center of the butcher's stalls story going down to Commissioners street. The said architect shall receive for the supervision of said work, 5% of the cost of the erection of said staircase; and, in case said work is not done, the said architect shall receive 2½% for the execution of plan and specifications.

9.—*Resolved:* That Mr. Doré, sanitary inspector, be instructed to prepare for next meeting a plan and specifications for the building of sewers at the Eastern cattle market.

10.—*Resolved:* That the Canadian Pacific Railway, tenant of the Eastern cattle market, be requested to carry out all repairs according to the agreement passed between the City and said Company.

11.—The superintendent submitted the following prices for different materials intended making fire-proof stores, which are heated by tenants at Bonsecours market, Commissioners street: Mr. H. K. Martin, fire-proof paint at \$1.25 to \$1.50 per gall, according to quantity required.

"Canada Roofing Co." to cover walls and ceilings with asbestos, and for the laying of cement and concrete floors, as per detailed tender \$1,983.69.

Resolved: That the interested tenants at Bonsecours mar-

Bonsecours de se présenter devant la Commission, à sa prochaine assemblée, à l'effet de s'entendre sur l'entreprise des travaux en question.

12.—Le surintendant recommande que soit renouvelé le plancher des salles situées dans le haut du marché Bonsecours.

Résolu: Que la sous-Commission dudit marché soit autorisée à prendre en considération cette question et à faire exécuter cette amélioration conformément à la recommandation du surintendant.

13.—Le surintendant informe la Commission que M. A. Champoux, commis de la pesée Hochelaga, a, le 10 courant, donné sa démission.

Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, il est *Résolu:* Que M. Ladislas Dansereau soit nommé commis de ladite pesée en remplacement de M. Champoux, démissionnaire, au même salaire que ledit M. Champoux recevait, soit \$500 par année, et que ce salaire soit payé audit M. Dansereau à dater du 15 courant.

Ajournement.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 21 MAI

ORDRE DU JOUR

RAPPORT

1. *Finances.*—Pour payer à P. J. Coyle une somme de \$4,000.

REGLEMENT

2. 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet de fermer une partie de la rue des Carrières. (Lévy).

RAPPORT

3. *Parcs et Traverses.*—Recommandant que certaines maisons de l'avenue Mont-Royal soient démolies.

ACTE NOTARIE.

4. Echange de terrains entre la Cité et les Révérendes Dames de la Congrégation de Notre-Dame.

RAPPORTS.

5. *Voirie.*—Pour achat de blocs de pierre pour paver les voies de tramway.
6. *Voirie.*—Pour changer les noms de certaines rues.

REGLEMENTS

7. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 50. (N. Lapointe).
8. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* inspection du poisson, etc. (Dagenais).
9. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 105. (Dagenais).
10. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement *re* construction des édifices sur la rue St. Laurent. (Leclaire).
11. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* construction des édifices sur la rue Dorchester et autres rues. (Yates).
12. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* construction des édifices sur la rue Notre-Dame. (White).
13. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 260. (Sadler).
14. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 134. (Proulx).

MOTIONS

15. *Dagenais.*—A l'effet d'adopter un règlement concernant les écuries.
16. *Lapointe, N.*—A l'effet d'amender le règlement No. 114 de Sainte-Cunégonde.
17. *Martin, J. B. A.*—Pour un règlement pour l'imposition de nouvelles taxes.

ket be requested to appear before the Committee, at its next meeting, in order to arrive an understanding anent the matter in question.

12.—The superintendent recommended that the floor of the halls in the upper part of Bonsecours market be renewed.

Resolved: That the sub-committee on said market be authorized to consider the matter and to have said improvement made according to the recommendation.

13.—The superintendent informed the Committee that Mr. A. Champoux, clerk at the Hochelaga weigh-house, had, on the 10th instant, tendered his resignation.

On motion of Ald. Bumbray, it was

Resolved: That Mr. Ladislas Dansereau be appointed clerk at said weigh-house in the place of Mr. Champoux, with the same salary, to wit: \$500 per annum, and that said salary be computed from the 15th instant.

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.

CITY COUNCIL

SPECIAL MEETING OF THE 21st OF MAY

ORDER OF THE DAY

REPORT.

1. *Finance.*—To pay P. J. Coyle a sum of \$4,000.

BY-LAW.

2. 2nd and 3rd reading of a by-law to close part of Carrière Street. (Levy).

REPORT.

3. *Parks & Ferries.*—Recommending that certain houses on Mount Royal Avenue be demolished.

DEED.

4. Exchange between the City and the Rev. Ladies of the Congregation of Notre-Dame.

REPORTS

5. *Road.*—To supply blocks to pave certain street car tracks.
6. *Road.*—To change the name of certain streets.

BY-LAWS

7. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 50. (Lapointe, N).
8. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* inspection of fish etc. (Dagenais).
9. 1st 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 105. (Dagenais).
10. 1st 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by law *re* buildings on St. Lawrence Street. (Leclaire).
11. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* buildings on Dorchester Street and on other streets. (Yates).
12. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* buildings on Notre-Dame Street. (White.)
13. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 260. (Sadler).
14. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 134. (Proulx).

MOTIONS

15. *Dagenais.*—For a by-law to regulate stables.
16. *Lapointe, N.*—To amend by-law No. 114 of Ste. Cune-gonde.
17. *Martin, J. B. A.*—For a by-law to impose new taxes.

RAPPORT.

18. *Voirie*.—Pour permettre à O. H. Tansley de placer des réceptacles aux coins des rues.

MOTIONS

19. *Martin, J. B. A.*—Pour nommer un président suppléant de la Commission des Finances.
 20. *Yates*.—Pour amender le règlement No. 260.
 21. *Larivière*.—Pour amender la règle 122 du Conseil.
 22. *Gadbois*.—Pour la nomination d'une commission spéciale *re gaz*.
 23. *Martin, M.*—*Re gages des journaliers*.
 24. *Proulx*.—Pour vendre les articles non réclamés.
 25. *Leclaire*.—Pour amender le règlement No. 260.
 26. *Nault*.—Pour imposer une taxe sur les poteaux, etc.
 27. *Payette*.—Pour négocier un emprunt de \$300,000.

REGLEMENT.

28. 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet d'annexer une partie du Sault-au-Recollet. (Laval-lée).

MOTIONS.

29. *Dagenais*.—Pour régler l'abattage des veaux.
 30. *Dagenais*.—Pour abroger certaines résolutions *re inspecteurs*.

RAPPORTS.

31. *Aqueduc*.—*Re mise d'une certaine pièce à la disposition du département en Loi*.
 32. *Aqueduc*.—Concernant le transfèrement des inspecteurs au département de l'Hygiène et des Statistiques.
 33. *Hygiène et Statistiques*.—Concernant le transfèrement des inspecteurs.

MOTION.

34. *Houlé*.—Pour amender le règlement No. 49.

REGLEMENT.

35. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 97. (Proulx).

MOTION

36. *Carter*.—Pour amender le règlement No 210 *et al.*

RAPPORTS

37. *Voirie*.—Pour effacer la ligne homologuée au côté sud de la rue Lagauchetière.
 38. *Incendies et Eclairage*.—Rapport supplémentaire *re question du gaz*.
 39. *Incinération*.—Concernant le transfèrement de certains inspecteurs.

MOTIONS.

40. *Gadbois*.—Pour un règlement *re fonds de pension*
 41. *David*.—Pour un règlement à l'effet de prohiber l'établissement de manufactures sur certaines rues.
 42. *Sadler*.—Pour reconsidérer un certain vote du Conseil *re Hamel*.
 43. *Nault*.—Pour un règlement *re édifices sur la rue Guy*.

RAPPORTS.

44. *Voirie*.—Pour élargir la rue St-Pierre.
 45. *Voirie*.—Pour effacer les lignes homologuées de la rue Kent.
 46. *Hygiène et Statistiques*.—Concernant la création d'un fonds de pension pour les fonctionnaires municipaux.
 47. *Hygiène et Statistiques*.—*Re lettre du Conseil Central des Métiers et du Travail*.

L. O. DAVID,
Greffier de la Ville.

REPORT.

18. *Road*.—To allow O. H. Tansley to place receptacles at street corners.

MOTIONS.

19. *Martin, J. B. A.*—To appoint an acting-Chairman of the Finance Committee
 20. *Yates*.—To amend by-law No 260.
 21. *Larivière*.—To amend rule 122 of Rules of Council.
 22. *Gadbois*.—For a special committee *re gas*.
 23. *Martin, M.*—*Re wages of laborers*.
 24. *Proulx*.—To sell unredeemed articles.
 25. *Leclaire*.—To amend by-law No. 260.
 26. *Nault*—To levy a tax on poles, etc.
 27. *Payette*.—To negotiate a loan of \$300,000.

BY-LAW.

28. 2nd and 3rd reading of a by-law to annex a portion of Sault-au-Recollet. (Lavallée).

MOTIONS

29. *Dagenais*.—To regulate the slaughter of calves.
 30. *Dagenais*.—To repeal certain resolution *re inspectors*.

REPORTS.

31. *Water*.—Anent placing of a certain room at disposal of Law Department.
 32. *Water*.—Anent transfer of inspectors to Hygiene and Statistics Committee.
 33. *Hygiene and Statistics*.—Anent transfer of inspectors.

MOTION.

34. *Houlé*.—To amend by-law No. 49.

BY-LAW.

35. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 97. (Proulx).

MOTION.

36. *Carter*.—To amend by-law No. 210 *et al.*

REPORTS.

37. *Road*.—To erase homologated line of south side of Lagauchetière Street.
 38. *Fire & Light*.—Supplementary report *re gas question*.
 39. *Incineration*.—Anent the transfer of certain inspectors.

MOTIONS.

40. *Gadbois*.—For a by-law *re pension fund*.
 41. *David*.—For a by-law to prohibit factories in certain streets.
 42. *Sadler*.—To reconsider a certain vote of Council *re Hamel*.
 43. *Nault*.—For a by-law to regulate buildings on Guy Street.

REPORTS.

44. *Road*.—To widen St. Peter Street.
 45. *Road*.—To erase homologated lines of Kent Street.
 46. *Hygiene & Statistics*.—Anent a pension fund for civic employees.
 47. *Hygiene & Statistics*.—Anent letter from Central Trades & Labor Council.

L. O. DAVID,
City Clerk.



TROTTOIRS

AVIS AUX CONTRIBUABLES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les rôles spéciaux pour la construction de trottoirs dans les rues ci-dessous mentionnées, de la Ville de Montréal, savoir:

- André (Saint)—Vis-à-vis les Nos civiques 751 à 805.
 Bishop—Vis-à-vis le No civique 10.
 Bourgeois—Depuis le No civique 427 à la rue Wellington.
 Cadieux—Depuis les Nos civiques 718 à 720.
 Catherine (Sainte)—Au coin Nord-ouest de la rue Université ("Queen's Block").
 Catherine (Sainte)—Du côté Nord, depuis la rue Guy à la rue Saint-Mathieu.
 Centre—Depuis le No civique 572 à 586.
 Centre—Depuis le No civique 284 à 288.
 Centre—Depuis le No civique 457 à 469.
 Centre—Depuis le No civique 590 à 606.
 Charles-Borromée (Saint)—Du côté Ouest, depuis la rue Sainte-Catherine à la rue Sherbrooke.
 Charlevoix—Depuis le No civique 351 à 357.
 Chaussé—Depuis le No civique 794 à 852.
 Closse—Du côté Est, depuis la rue Tupper à la rue Sainte-Catherine.
 Common—Du côté Nord, depuis la rue McGill à la rue Queen.
 Côté—Du côté Est, depuis la rue Craig à la rue Vitré.
 Crescent—Depuis le No civique 111 à 119.
 Crescent—Du côté Est, depuis la rue Sainte-Catherine à la ruelle au Nord.
 Crescent—Depuis le No civique 129 et 86 à la rue Sherbrooke.
 Cuvillier—Depuis le No civique 26 à 48.
 Davidson—Au coin Sud-est de la rue Sainte-Catherine.
 De Bresoles—Depuis la rue Saint-Dizier à la rue LeRoyer.
 De Montigny—Du côté Nord, à 37 pieds à l'Est de la rue Dufresne jusqu'à la rue Poupart.
 Dorchester—Des deux côtés, depuis la rue Panet jusqu'à la rue Visitation.
 Drummond—Vis-à-vis le No civique 317.
 Dufresne—Au coin Nord-est de la rue De Montigny.
 Essex—Du côté Est, depuis la rue Dorchester jusqu'à la rue Tupper.
 Favard et Magdalen—Rue Bourgeois, vis-à-vis l'école.
 Fortune—Depuis le No civique 1 et 7.
 Fulford et Saint-Jacques—Au coin Nord-est.
 Grey Nuns—Du côté Est, depuis la rue Wellington jusqu'à la rue William.
 Guy—Vis-à-vis le No civique 290.
 Havre (du)—Vis-à-vis le No civique 260.
 Hibernia—Au coin Nord-ouest de la rue Knox.
 Hibernia—Depuis le No civique 329b à 347.
 Hibernia—Au coin Nord-ouest de la rue Rosel.
 Hibernia—Au coin Nord-ouest de la rue Ryde.
 Hôtel-de-Ville (Ave)—Vis-à-vis le No du cadastre partie de 910.
 Hôtel-de-Ville (Ave)—Du côté Ouest, depuis la rue Marie-Anne à l'avenue Mont-Royal.
 Hôtel-de-Ville (Ave)—Du côté Est, depuis la rue Marie-Anne au No civique 1247.
 Hôtel-de-Ville (Ave)—Du côté Est, depuis la rue Prince Arthur jusqu'à l'avenue des Pins.
 Hubert (Saint)—Depuis le No civique 868 à 882-a.
 Inspecteurs—Des deux côtés, depuis la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Antoine.
 Jacques (Saint)—Du côté Nord, depuis la rue Canning à la rue Dominion.
 Jacques (Saint)—Au coin Nord-est de la rue Saint-Gabriel.
 Knox—Depuis le No civique 20 à 28.
 Labelle—Du côté Ouest, depuis la rue Comte jusqu'à la rue Beaubien.
 LaFontaine—Au coin Nord-est de la rue Plessis.
 Lambert (Saint)—Du côté Ouest, depuis la rue Notre-Dame jusqu'à la rue Saint-Jacques.
 Laval (Ave)—Au coin Sud-est de l'avenue des Pins.
 Laurent (Saint)—Du côté Est, depuis la rue Marie-Anne jusqu'à l'avenue Mont-Royal.
 Liverpool—Au coin Sud-est de la rue Charron.
 Luc (Saint)—Vis-à-vis le No civique 16.
 Mackay—Vis-à-vis le No civique 96.



SIDEWALKS

NOTICE TO RATEPAYERS

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Special Rolls of Assessment for the construction of sidewalks in the following streets, viz:

- André (St.)—Opposite civic No. 805.
 Bishop—Opposite civic No. 10.
 Bourgeois—From No. 427 to Wellington street.
 Cadieux—From 718 to No. 720.
 Catherine (Ste.)—North west corner or University.
 Catherine (Ste.)—North side, from Guy to St. Matthew.
 Centre—From civic Nos. 572 to No. 586.
 Centre—From civic No. 284 to No. 288.
 Centre—From civic No. 457 to No. 469.
 Centre—From civic Nos. 590 to 606.
 Charles-Borromée (St.)—North side, from St. Catherine to Sherbrooke.
 Charlevoix—From civic Nos. 351 to 357.
 Chaussé—From civic No. 794 to No. 852.
 Closse—East side, from Tupper to St. Catherine street.
 Common—North side, from McGill to Queen.
 Côté—East side, from Craig to Vitré.
 Crescent—From civic No. 111 to 119.
 Crescent—East side from Ste. Catherine to lane north.
 Crescent—From civic Nos. 129 and 86 to Sherbrooke.
 Cuvillier—From civic No. 26 to No. 48.
 Davidson—South-east corner of Ste. Catherine.
 De Bresoles—From St. Dizier to LeRoyer.
 De Montigny—North side 37 ft. East of Dufresne to Poupart.
 Dorchester—Both sides from Panet to Visitation.
 Drummond—Opposite civic No. 317.
 Dufresne—North-east corner of De Montigny.
 Essex—East side from Dorchester to Tupper.
 Favard & Magdalen—Bourgeois street, opposite school.
 Frontenac—From civic No. 1 to 7.
 Fulford & St. James—North-east corner.
 Grey Nun—East side, from Wellington to William.
 Guy—Opposite civic No. 290.
 Harbour—Opposite civic No. 260.
 Hibernia—North-west corner of Knox.
 Hibernia—From civic No. 329-b to 347.
 Hibernia—North-west corner of Rozel.
 Hibernia—North-west corner of Ryde.
 Hôtel-de-Ville Ave.—Opposite Cad. No. 910 pt.
 Hôtel-de-Ville Ave.—West side from Mary Ann to Mount Royal Ave.
 Hôtel-de-Ville Ave.—East side from Mary Ann to civic No. 1247.
 Hôtel-de-Ville Ave.—East side from Prince Arthur to Pine Ave.
 Hubert (St.)—From civic No. 868-a to No. 882-a.
 Inspector—West side and East side St. James to St. Antoine.
 James (St.)—North side, Canning to Dominion.
 James (St.)—St. Gabriel, North-east corner.
 Knox—From civic Nos. 20 to 28.
 Labelle—West side from Comte to Beaubien.
 Lafontaine—North-east corner Plessis.
 Lambert (St.)—West side Notre Dame to St. James.
 Laval Ave.—South-east corner of Pine Ave.
 Lawrence (St.)—East side from Mary Ann to Mount Royal Ave.
 Liverpool—South-east corner Charron.
 Luke (St.)—Opposite civic No. 16.
 Mackay—Opposite civic No. 96.

Mackay—Depuis la ruelle au Nord de la rue Dorchester jusqu'au No civique 46.
 Mackay—Depuis le No civique 74 jusqu'à la rue Sainte-Catherine.
 Magdalen—Des deux côtés, depuis la rue Wellington jusqu'à la rue Favard.
 Maisonneuve—Du côté Ouest, depuis la rue Ontario jusqu'à 335 pieds au Nord.
 Mansfield—Depuis le No civique 178 à 186.
 Marquette—Du côté Est, depuis l'avenue Mont-Royal vers la rue Gilford.
 Mont-Royal (Ave)—Au coin Sud-est de la rue Dufferin.
 Mont-Royal (Ave)—Du côté Sud, depuis la rue Sanguinet jusqu'à l'avenue Laval.
 McGregor—Vis-à-vis le No civique 31.
 McTavish—Vis-à-vis le No civique 74.
 McTavish—Vis-à-vis le No civique 66.
 Notre-Dame—Au coin Nord-est de la rue Davidson.
 Notre-Dame—Du côté Sud, vis-à-vis les "Dominion Cotton Mills".
 Ontario—Vis-à-vis le No civique 127.
 Ontario et Frontenac—Au coin Nord-est.
 Ontario—Des deux côtés, depuis la rue Frontenac jusqu'à 217 pieds à l'Ouest de la rue Fullum; et à 217 pieds à l'Ouest de la rue Fullum jusqu'à la rue Parthenais.
 Oxenden (Ave)—Du côté Ouest, depuis la rue Prince-Arthur vers le Nord.
 Parthenais—Vis-à-vis le No civique 278.
 Paul (Saint)—Du côté Nord, depuis la rue Evans jusqu'à la rue Saint-Nicolas.
 Peel—Du côté Ouest, vis-à-vis le "M. A. A. A."
 Pins (Ave des)—Du côté Sud, depuis l'avenue Laval jusqu'à l'avenue de l'Hôtel-de-Ville.
 Plessis—Depuis le No civique 582 à 594.
 Queen—Du côté Est, depuis la rue Commune jusqu'à la rue Wellington.
 Richmond—Du côté Est, depuis la rue du Grand-Tronc jusqu'à la rue Centre.
 Rivard—Depuis le No civique 247 à 277.
 Rivard—Vis-à-vis le No civique 489.
 Robin—Du côté Sud, depuis la rue Visitation jusqu'à la rue Beaudry.
 Rushbrooke—Depuis le No civique 90 à 104 et depuis le No civique 97 à 127.
 Rushbrooke—Vis-à-vis le No civique 64.
 Rushbrooke—Depuis le No civique 58 à 62.
 Sanguinet—Du côté Ouest, depuis le Sud de la rue Albina jusqu'au No civique 412.
 Sanguinet—Depuis le No civique 400 à 410.
 Seigneurs—Des deux côtés, depuis la rue William jusqu'à la rue Notre-Dame.
 Seigneurs—Du côté Est, depuis la rue Saint-Jacques jusqu'à 129 pieds au Nord.
 Sherbrooke—Au coin Sud-est de l'avenue du Collège McGill.
 Souvenir—Depuis le No civique 2 à 22.
 Stanley—Du côté Est au nord de la rue Sherbrooke.
 Tupper—Depuis le No civique 86 jusqu'à la rue Sussex.
 Urbain (Saint)—Des deux côtés, depuis la rue Milton à la rue Prince-Arthur.
 Urbain (Saint)—Du côté Est, depuis la rue Sainte-Catherine jusqu'à la rue Ontario.
 Urbain (Saint)—Vis-à-vis le "St. Lawrence Curling Club."
 Wellington—Depuis le No civique 634 jusqu'à l'avenue Ash.
 Windsor—Du côté Ouest, depuis la rue Saint-Antoine jusqu'à la rue Donegani.
 Windsor—Du côté Ouest, depuis la rue Saint-Jacques jusqu'à la rue Saint-Antoine.
 Youville—Du côté Sud, depuis la rue Saint-Pierre jusqu'à la rue McGill.

sont terminés et déposés au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution sont par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

W. ROBB,
Trésorier de la Ville.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA VILLE,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 18 mai 1906.

Mackay—From lane north of Dorchester to civic No. 46.
 Mackay—From civic No. 74 to Ste. Catherine street.
 Magdalen—From Wellington to Favard.
 Maisonneuve—West side from Ontario to 335 ft. north.
 Mansfield—From civic No. 178 to No. 186.
 Marquette—East side from Mount Royal towards Gilford.
 Mount Royal Ave.—South-east corner Dufferin.
 Mount Royal Ave.—South side, from Sanguinet to Laval Ave.
 McGregor—Opposite civic No. 31.
 McTavish—Opposite civic No. 74.
 McTavish—Opposite civic No. 66.
 Notre-Dame—North-east corner Davidson.
 Notre Dame—South side, opposite Dominion Cotton Mills.
 Ontario—Opposite civic No. 127.
 Ontario & Frontenac—North-east corner.
 Ontario—Both sides from Frontenac to 217 ft. west of Fullum, and from 217 ft. west of Fullum to Parthenais.
 Oxenden Ave.—West side from Prince Arthur towards north.
 Parthenais—Opposite civic No. 278.
 Paul (St.)—North side from Evans Court to St. Nicholas.
 Peel—West side opposite M. A. A. A.
 Pine Ave.—South side from Laval to Hôtel-de-Ville Ave.
 Plessis—From civic No. 582 to No. 594.
 Queen—East side from Common to Wellington.
 Richmond—East side from Grand Trunk to Centre.
 Rivard—From civic No. 247 to 277.
 Rivard—Opposite civic No. 489.
 Robin—South side from Visitation to Beaudry.
 Rushbrooke—From civic No. 90 to 104, from civic No. 97 to 127.
 Rushbrooke—Opposite civic No. 64.
 Rushbrooke—From civic No. 58 to 62.
 Sanguinet—West side from south of Albina to civic No. 412.
 Sanguinet—From civic No. 400 to 410.
 Seigneurs—Both sides from William to Notre Dame.
 Seigneurs—East side from St. James to 129 ft. north.
 Sherbrooke—McGill College Ave. South-east corner.
 Souvenir—From civic No. 2 to 22.
 Stanley—East side north of Sherbrooke.
 Tupper—From civic No. 86 to Sussex.
 St. Urbain—Both sides from Milton to Prince Arthur.
 St. Urbain—East side from Ste. Catherine to Ontario.
 St. Urbain—Opposite St. Lawrence Curling Club.
 Wellington—From civic No. 634 to Ash Ave.
 Windsor—West side from St. Antoine to Donegani.
 Windsor—West side from St. James to St. Antoine.
 Youville—South side from St. Peter to McGill.

are completed, and are now deposited in the office of the undersigned in the City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any tax or assessment, are hereby required to pay the amount thereof to the undersigned at his said office, within ten days from this date, without further notice.

W. ROBB,
City Treasurer.

CITY TREASURER'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 18th May, 1906.



ÉGOUTS VOIRIE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des égouts ont été construits dans les rues ci-dessous mentionnées, et les propriétaires imposés qui désirent faire réduire le taux de la contribution spéciale pour la construction des égouts ou des drains existant antérieurement ou pour d'autres causes conformément au règlement No 298 concernant les égouts adopté le 28 février 1903, devront produire leurs réclamations par écrit entre les mains du soussigné le ou avant le 1er du mois de juin 1906:

Rue Albert—De l'avenue DeLorimier en allant vers l'Ouest, 180 pieds.
Rue Amity—De la rue Parthenais au Sud de l'avenue De Lorimier.
Rue Bourgeois—De l'extrémité de l'égout actuel de 2' x 3' au Sud de la rue Wellington.
Chemin des Carrières—De la rue Saint-Hubert à l'avenue Sherbrooke.
Rue Cardinal—De l'avenue Laurier à la rue Saint-Grégoire.
Rue Chaussé—De la rue Amity au Sud de la rue Sherbrooke.
Chemin de la Côte-des-Neiges—De l'avenue des Pins à l'avenue des Cèdres.
Rue Davidson—De la rue Forsythe à la rue Hochelaga.
Rue Dufferin—De la rue Comte à la limite Nord de la Ville.
Rue Joliette—De la rue Ontario à la rue Forsythe.
Avenue Lincoln—A l'Ouest de la rue Saint-Mathieu en allant vers l'Ouest.
Avenue Laurier—De la rue Chambord à la rue Brébeuf.
Rue Resther—De la rue Bienville à la rue Gilford.
Avenue Sherbrooke—Du Chemin des Carrières au Nord de la rue De Fleurimont.
Rue Saint-Dominique—De la rue Roy au Nord de la rue Napoléon.
Rue Saint-Germain—De la rue Nolan en allant vers le Sud.
Rue Saint-Norbert—De l'avenue Hôtel-de-Ville en allant vers l'Est.

JOHN-R. BARLOW,
Inspecteur de la Ville.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA VILLE,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal 17 mai 1906.



DEPARTEMENT des PARCS

AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "soumission pour l'érection d'un mur de revêtement, d'une balustrade et de deux pavillons," seront reçues JUSQU'À MIDI, LUNDI, LE VINGT-HUITIÈME JOUR DE MAI COURANT, pour la construction d'un mur de revêtement, d'une balustrade et de deux pavillons au poste d'observation dans le parc Mont-Royal.

Les plans et cahier des charges ont été préparés par MM. Marchand & Haskell et MM. Edw. & W. S. Maxwell, architectes, et peuvent être examinés au bureau de ces derniers, No 6, square Beaver Hall.

Les soumissions devront être faites sur des formules fournies par les architectes.

Un dépôt de 10% du prix demandé, sous forme d'un chèque accepté payable à l'ordre de la Ville de Montréal, de vra accompagner chaque soumission.

La Commission ne s'engage à accepter aucune soumission, pas même la plus basse.

L. O. DAVID,
Greffier de la Ville.

BUREAU DU GREFFIER DE LA VILLE,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 19 mai 1906.



SEWERS ROAD DEPARTMENT

PUBLIC NOTICE is hereby given that sewers have been constructed in the undermentioned streets, and proprietors assessed who desire to have the special assessment rate for the construction of said sewers, reduced on account of previous existing sewers or drains, or other causes in accordance with by-law No. 298 concerning sewers passed on the 23rd of February, 1903, must make their claims in writing to the undersigned on or before the 1st of June 1906.

Albert street—From De Lorimier avenue westwards, 180 ft.
Amity street—From Parthenais street to near De Lorimier avenue.

Bourgeois street—From end of existing sewer 2' x 3' to south of Wellington street.

Cardinal street—From Laurier avenue to St. Grégoire st.
Carrière Road—From St. Hubert street to Sherbrooke av.

Chaussé street—From Amity street to south of Sherbrooke street.

Côte des Neiges road—From Pine avenue to Cedar avenue.
Davidson street—From Forsyth street to Hochelaga street.

Dufferin street—From Comte street to North line of City limits.

Joliette street—From Ontario street to Forsyth street.

Lincoln avenue—From West of St. Matthew st. westwards.

Laurier avenue—From Chambord street to Brébeuf street.

Resther street—From Bienville street to Gilford street.

Sherbrooke avenue—From Carrière road to North of de Fleurimont street.

St. Dominique street—From Roy street to North of Napoléon street.

St. Germain street—From Nolan street southwards.

St. Norbert street—From City Hall avenue eastwards.

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

CITY SURVEYOR'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 17th May 1906.



PARCS DEPARTMENT

TO CONTRACTORS

SEALED TENDERS, addressed to the undersigned and endorsed "Tender for the erection of a revetment wall, balustrade and of two pavilions," will be received UP TO NOON, ON MONDAY, THE TWENTY-EIGHTH DAY OF MAY INSTANT, for the erection of a revetment wall, balustrade and of two pavilions at the look-out on Mount Royal Park.

The plans and specifications have been prepared by Messrs. Marchand & Haskell and Messrs. Ed. & W. S. Maxwell, Architects and can be seen at the office of the latter firm, No. 6 Beaver Hall Square.

Tenders must be made on form furnished by the architect.

A deposit of 10 per cent., of the price asked for, in the form of an accepted cheque payable to the order of the City of Montreal, shall accompany each tender.

The Committee do not bind themselves to accept the lowest or any tender.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 19th May, 1906.

DEPARTEMENT D'HYGIENE.—HEALTH DEPARTMENT.

Bulletin de la semaine finissant le Samedi, 12 Mai, à midi.

Weekly report, ending Saturday, the 12th May, at noon.

CAS DE MALADIES ET DECES RAP- PORTES.	Semaine Week.		Depuis le com- mencement de l'année. From the be- ginning of the year.		CASES OF DISEASES AND DEATHS REPORTED.
	Cas. Cases.	Decés. Deaths.	Cas. Cases.	Decés. Deaths.	
	asos	Deaths	Cases.	Deaths	
Fièvre typhoïde.....	2	1		48Typhoid Fever
Variolo.....				Smallpox
Varicelle.....	1			Chickenpox
Rougeole.....	59	2		16Measles
Scarlatine.....	2			1Scarlet-fever
Diphthérie et Croup.....	16	8		50	Diphtheria & Croup
Coqueluche.....	8	3		32Whooping-Cough
Tuberculose.....	17	17		305Tuberculosis
Pneumonie.....		12		268Pneumonia
Entérite, diarrhée, } choléra infantile } Autres maladies.....	1	11		236	Enterites, diarrh cholera infantum Other diseases..
Total.....		67		1430	Total
Illégitimes.....				2386Illegitimates
				185	
				2571	

TUBERCULOSE.	TUBERCULOSIS.
Visites.....	114.....
Désinfections.....	19.....
Crachoirs hygiéniques distribués.	750.....
	Sanitary cuspidors distributed

MESURES PRÉVENTIVES.	PREVENTIVE MEASURES
Maisons désinfectées.....	24.....
Maisons en état d'insalubrité.....	64.....
Isolément de maladies conta- gieuses.....	13.....
Vérifications de vaccinations dans les écoles.....	23.....
Vérifications de vaccinations dans les manufactures.....	3962.....
Vaccinations.....	175.....
Revaccinations.....	51.....
Avis légaux.....	16.....
Actions intentées.....	15.....
Jugements obtenus.....	20.....
Curage de fosses d'aisances.....	9.....
	Houses disinfected
	Houses in an unhealthy condition
	Houses isolated
	Contagious diseases investigated
	Vaccinations verified in schools
	Vaccinations verified in factories
	Vaccinations
	Revaccinations
	Notices served
	Prosecutions
	Judgments obtained
	Rivies cleaned

HOPITAL CIVIQUE.	CIVIC HOSPITAL.					
	Diphthérie. Diphtheria.	Scarlatine. Scarlatina.	Autres cas. Other cases.	Majorés. Of age	Minors. Under age.	
Patients admis.....	6		6	9	3	Patients admitted
Patients guéris.....	4	2	10	12	4	Patients cured
Patients décédés.....	1				1	Patients who died
Patients actuels.....	31	15	17	33	30	Patients now confin.

ABATTOIRS Abattus.	ABATTOIRS. Slaughtered.
Bœufs.....	134.....
Veaux.....	3120.....
Moutons.....	489.....
Cochons.....	3329.....
	Cattle
	Calves
	Sheep
	Hogs
Confiscations.	Confiscations
Bœufs.....	1.....
Veaux.....	27.....
Moutons.....	
Cochons.....	
Foies.....	6 lbs.....
Viande meurtrie.....	460 lbs.....
	Cattle
	Calves
	Sheep
	Hogs
	Livers
	Bruised meat

OPÉRATIONS DES INSPECTEURS SANITAIRES

WORK OF THE SANITARY INSPECTORS.

Visites régulières.....		Regular visits	Maisons malpropres.....		House duty
Visites spéciales.....	1746	Special visits	Canaux neufs.....	25	New drains
Secondes visites.....	411	Second visits	Permis de plomberie.....	26	Plumbing permits
Logements visités.....	530	Dwelling visits	Certificats de plomberie.....	7	Plumbing certificates issued
Autres bâtisses.....	32	Other buildings	Jours d'autres fonctions.....	40	Days on other work
Etables et écuries.....	284	Stables	Epreuves des drainages.....	42	Drainage tests
Caves.....	232	Cellars	Egouts.....	317	Sewers
Cours.....	1640	Yards	Eviens.....	900	Kitchen Sinks
Ruelles.....	53	Lanes	Tuyaux de renvoi.....	900	Waste-pipes
Latrines.....	72	Privies	Water-closets.....	540	Water-closets
Amas de fumier.....	81	Heaps of manure	Tuyaux de vidange.....	450	Refuse pipes
Plaintes des citoyens.....	280	Complaints from citizens	Ventilation.....	540	Ventilation
Plaintes fondées.....	242	Complaints founded	Chambres noires.....	2	Dark rooms
Plaintes non fondées.....	38	Complaints unfounded	Sous-sols.....	53	Basements
Ordres donnés pour faire dispa- raître diverses nuisances.....	334	Orders given to abate nuisances	Second avis.....	9	Second notices
			Terrains vacants.....	12	Vacant lots

INSPECTION DES ALIMENTS

FOOD INSPECTION.

	Lait. Milk.	Pain Bread.	Viande. Meat.	Poisson. Fish.	Fruits, Lég et Glace. Fruits, Vege- table & Ice.	
Inspections.....	171	40	1336	67	334	Number of inspections
Echantillons examinés.....	43					Samples examined
Analyses.....	3					Analysis
Plaintes.....		3				Complaints
Avis.....	4	4 lbs	3049 lbs	135 lbs	1415 lbs	Notices
Confiscations.....	2					Confiscations
Condamnations.....	3.45%					Judgments obtained
Qualité moyenne.....	1029					{ Butter fat. } Density. } Average quality

DÉCÉS.	Sexe.—Sex.		Tot. An. Tot. Year	DEATHS.	DÉCÉS	Sexe.—Sex.		Tot. An. Tot. Year	DEATHS.
	M.	F.				M.	F.		
De 0 à 6 mois.....	10	15	519 From 0 to 6 months	De 50 à 60 ans.....	3	4	179 From 50 to 60 years
De 6 à 12 mois.....	4	4	241 From 6 to 12 months	De 60 à 70 ans.....	4	4	184 From 60 to 70 years
De 1 à 2 ans.....	9	2	178 From 1 to 2 years	De 70 à 80 ans.....	3	2	170 From 70 to 80 years
De 2 à 5 ans.....	6	4	159 From 2 to 5 years	De 80 à 90 ans.....	1	1	70 From 80 to 90 years
De 5 à 10 ans.....	2	1	70 From 5 to 10 years	De 90 à 100 ans.....	0	0	20 From 90 to 100 years
De 10 à 15 ans.....	0	3	34 From 10 to 15 years	De 100 et au-dessus.....	0	0	3 From 100 and over
De 15 à 20 ans.....	4	2	78 From 15 to 20 years	Total.....	60	60	2386 Total.
De 20 à 30 ans.....	7	8	179 From 20 to 30 years	Illégitimes.....			185 Illegitimate.
De 30 à 40 ans.....	4	5	158 From 30 to 40 years				2571	
De 40 à 50 ans.....	3	5	144 From 40 to 50 years					

NAISSANCES.

BIRTHS.

	Semaine — Week				
	Masculin	Féminin			
Canadiens.....	72	68	1505	French.....	
	13	8	323		English.....
	5	11	262		Irish.....
	2	6	100		Scotch.....
	9	13	223	 Canadian
Autres nationalités.....			 Other nationalities	
Illégitimes.....			 Illegitimates	
Total.....	101	106	2413	Total.....	

L. LABERGE, { Surintendant médical du Bureau d'Hygiène.
Health Superintendent.

Service Météorologique.
Meteorological Department.

Rapport de la semaine finissant le Mercredi, 16 Mai à 12 hrs p. m.
Weekly report ending Wednesday, May 16th, Midnight

	Mai 10	Mai 11	Mai 12	Mai 13	Mai 14	Mai 15	Mai 16
THERMOM.	Maximum ...	47	51	58	66	54	67
	Heure.-Hour	3 p. m.	11 a. m.	11 p. m.	3 p. m.	7 p. m.	3 p. m.
	Minimum ...	42	40	43	42	40	46
BAROM.	Maximum ...	29.954	30.132	30.129	30.234	30.411	30.444
	Heure.-Hour	11 p. m.	11 p. m.	3 a. m.	11 p. m.	11 p. m.	7 a. m.
	Minimum ...	29.771	30.002	29.755	29.738	30.268	30.139
HYGROM.	Maximum ...						
	Heure.-Hour						
	Minimum ...						
VENT-WIND	Vélocité. Max.	26	21	17	22	7	3
	Velocity.						15
	Heure.-Hour	7 p. m.	6 p. m.	10 p. m.	1 a. m.	5 a. m.	4 a. m.

JAMES FERNS { Surintendant.
Superintendent.

Service des Alarmes d'Incendie.
Fire Alarm Department.

Rapport de la semaine finissant le Mercredi, 9 Mai à 12 p. m.
Weekly report ending Wednesday, May 9th, at 12 p. m.

Quartier - Ward	Date	Avertisseur - Box	A. M.	P. M.	Retour - Return
St. Lawrence...	May 10 1906	19	7.15		7.21
Papineau ...	" 10 "	Telephone	11.26		No. 11 to 15 St. Pierre Lane
St. Joseph's...	" 10 "	368		3.46	3.51
St. Gabriel ...	" 11 "	245	10.49		11.14
Papineau ...	" 11 "	741		5.50	5.55
East ...	" 11 "	153		8.35	8.44
St. Lawrence...	" 12 "	563	1.13		1.20
East ...	" 12 "	Telephone	5.41		No. 2 to Bonsecours Market
St. Louis...	" 12 "	514		4.36	4.45
West ...	" 12 "	Telephone		6.05	No. 2 to St. Lawr. Hall St. James
St. Lawrence...	" 13 "	563	3.44		4.01
St. Denis ...	" 13 "	913		7.54	8.05
"	" 13 "	956		9.32	9.39
St. James ...	" 14 "	556		1.40	1.55
LaFontaine ...	" 15 "	621	10.15		10.25
St. Andrew's ...	" 15 "	Telephone		6.05	No. 10 to Lincoln Ave.
LaFontaine ...	" 15 "	557		7.34	7.38
St. Jean Bte...	" 16 "	651	2.56		3.09
St. George's ...	" 16 "	Telephone	3.50		No. 5 to 104 Union Av.

JAMES FERNS { Surintendant.
Superintendent.

SERVICE DES INCENDIES.

Weekly report ending Wednesday, May 16th, at 12 p. m.

Rapport de la semaine finissant Mercredi, 16 Mai à 12 h. p. m.

Date.	Heure - Hour.	Avertisseur - Box.	Localité - Location.	Quartier - Ward.	Genre d'édifice - Description of building	Usage - For what purpose occupied.	Cause de l'incendie - Cause of fire.	Ocupant - Tenant.	Dom-mages - Damages	Ont répon-dus à l'appel (stat'n) - Respd to call (stat.)
May 9	9.48 a. m.	734	1413 St. Cat. E....	St. Mary	Brick	Dry Goods Store	Furnace Exp.	Ed. Coté	Consd...	7, 8, 11, 13, 19
" 9	7.15 p. m.	667	676 Papineau	Duvernay	"	Dwelling	Chimney	Thos. Wilson	Slight...	16
" 9	8.07 p. m.	519	62 St. Timothée.	St. James	Wood	Blacksmith S'op	Unknown	Gosselin fils	None	8
" 10	7.15 a. m.	19	25 Bleury	St. Lawrence	"	Machine Shop	Gasoline	E. Whitehouse	Slight...	20
" 10	11.36 a. m.	Phone	10 St. Pierre lane	St. Mary	Brick	Dwelling	Coal Oil	A. Frenette	None	11
" 10	3.46 p. m.	368	119 Versailles	St. Joseph	"	"	Matches	N. Poirier	Slight...	12
" 10	9.15 p. m.	Still	156 Mance	St. Lawrence	Stone	"	Chimney	D. Gilles	Slight...	5
" 11	10.49 a. m.	245	297 Chateauguay	St. Gabriel	Wood	Stable	Unknown	H. Daoust	Slight...	9, 12, 15, 21, 22
" 11	11.35 a. m.	Aut. 19		West				Automatic False.		2, 20
" 11	5.50 p. m.	741	709 St. Catherine.	St. James	Stone	Dry Goods Store	Furnace	Archambault, A. A.	Slight...	11
" 11	8.35 p. m.	153	Lacroix St	East	Wood	Railway car	Gasoline	C. P. R. Co	Slight...	2, 7
" 11	1.13 a. m.	563		St. Lawrence				False Alarm		5, 6
" 12	5.41 a. m.	Phone	Bonsecours Mrkt.	East	Stone	Market	Gas Jet	J. B. Peltier	Slight...	2
" 12	4.36 p. m.	514	109 Cadieux	St. Louis	Brick	Boarding house.	Unknown	Miss Bone	Slight	2
" 12	6.05 p. m.	Phone	145 St. James	West	Stone	Vacant	Unknown	Vacant	None	2
" 12	9.15 p. m.	Still	1095 St. James	St. Joseph	Brick	Tailor Shop	Chimney	J. Gareau	Slight...	12
" 13	3.44 a. m.	563		St. Lawrence	Brick	Dwelling	Chimney	False Alarm		6
" 13	7.54 p. m.	913	325 Dufferin	St. Denis				M. Morrison	None	17
" 13	9.36 p. m.	956		St. James	Stone	Dwelling	Lamp	Mrs. Gingras	Slight...	5, 6, 11
" 14	1.40 p. m.	556	282 Amherst	LaFontaine	Brick	"	Unknown	L. Azep	Slight...	6
" 14	2.10 p. m.	Phone	363 Berri	West				Automatic False.		2, 20
" 14	5.49 p. m.	Aut. 78		Duvernay	Stone	Dwelling	Unknown	H. Demers	Slight...	16
" 15	10.15 a. m.	621	108 P. LaFontaine	St. Lawrence	Wood	"	Chimney	Mrs. O'Leary	None	20
" 15	4.50 p. m.	Still	90 St. George	St. Andrew's	Stone	"	Chimney	M. Kearney	None	10
" 15	6.05 p. m.	Phone	8 Lincoln Ave.	St. James	Brick	"	Chimney	J. Berolet	Slight...	11
" 15	7.34 p. m.	557	334 St. Timothée.	St. Lawrence	"	"	Stove	J. Doherty	Slight...	14
" 16	2.56 a. m.	651	152 Mitcheson	St. George's	Stone	Boarding House	Vermine	L. Williamson	Consd...	5
" 16	3.50 a. m.	Phone	104 Union Ave.							

Z. BENOIT,
Chef de la Brigade.—Chief Fire Department.

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS.— TRANSFERS OF PROPERTIES.

HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER.

Quartier. Ward	No. d'enregistrement. Registration Number.	Date de l'enregist. Date of registration.	Date du Contrat. Date of Deed.	Vendeur. Vendor.	Acquéreur. Purchaser.	No. du Cadastre. Cadastral Number.	Etendue.—Area.	Rue. Street.	Genre.—a.—Descrip.	Prix. Price.
St Denis....	122800	8 Mai 1906	1 Mai 1906	S. D. Vallières	A. E. Alder	339-634 B	2478	Marquette	B	\$ 2,700 00
"	122802	8 "	5 "	W. Ménard	L. T. A. Trudeau	Droits dans 7-177	2175	St. André	B	25 00
Ste. Marie	122809	8 "	26 Av.	Rosemount Land and Improvement Coy.	H. Daoust	172-1821	1950	7e Avenue	L	175 00
"	122810	8 "	26 "	"	De O. Gingras	172-1090	1950	7e Avenue	L	150 00
"	122811	8 "	26 "	"	J. Laverdure	172-661	1950	"	L	150 00
"	122812	8 "	24 "	"	H. Lévesque, Jr	172-1695, 172-1694	3900	3e Avenue	L	400 00
St. Gabriel	122821	8 "	35 "	De J. Bell	G. Arnold	P. S. E. 3159	2304	Bourgeois	B	3,150 00
St. Denis	122824	8 "	3 Mai	A. Vézeau	A. Fayreau	½ S. E. 8-466	2500	Huntley	L	325 00
"	122825	8 "	5 "	A. Rochette	H. J. Deneau	½ S. E. 331-122	2644	Chambord	B	1,500 00
"	122838	8 "	13 "	St. Denis Land Coy.	O. Primeau	439-261, 439-260	2175	St. Hubert	B	110 00
"	122843	9 "	8 "	De J. B. Lauzon	J. Davidson	7-508	2175	St. André	B	275 00
"	122857	9 "	6 "	S. D. Vallières	De P. Ouhinet	339-634-E	2478	Marquette	B	2,700 00
St. Henri	122865	9 "	5 "	St. Henry Land Coy.	E. Germain	1704-316	2171	Lime	B	315 52
St. Gabriel	122874	9 "	4 "	J. L. Devany	Revd A. Curotte	3239-157	1800	Coleraine	B	1,750 00
Hochelaga	122899	10 "	8 "	O. Chaput	A. Brien	50-292	2260	St. Germain	B	1,500 00
St. Denis	122901	10 "	8 "	C. Despaut	L. A. Mathieu	8-604	2500	Huntley	L	650 00
"	122902	10 "	8 "	L. A. Mathieu	O. Filion	½ N. O. 8-604	2500	"	L	400 00
St. Henri	122910	11 "	5 "	C. H. Létourneux	T. Ryan	1703-163	1800	Ste. Marie	B	300 00
Duvernay	122911	11 "	5 "	De E. M. Chinic et al.	J. G. Duquette	12-76 & 77	6450	St. Hubert	L	3,902 50
Hochelaga	122912	11 "	10 "	M. Normington	Mon. Loan & Mort. Co	148-1895	2000	Wurtele	B	800 00
Duvernay	1229 9	11 "	28 Av.	De M. Gosselin	A. A. Robillard	1-377	2500	Marie Anne	B	2,000 00
St. Jean Bte.	122931	11 "	3 Mai	Confederation Life Ass. Coy	H. Bloom	79-13 à 16	5600	Ave Hotel de V.	B	16,500 00
St. Gabriel	122944	12 "	9 "	Sémin. de St. Sulpice	H. Daoust	½ S. O. 26-23	2376	Chateauguay	L	574 80
Duvernay	122946	12 "	30 Déc. 1905	Canad. Mutual Land & Invest. Coy	M. Lahaie	6-114 & 115	3312	Lasalle	B	3,500 00
St. Denis	122951	12 "	10 Mai 1906	G. Brousseau	Z. Poulin	½ S. E. 331-132	2150	Chambord	B	1,200 00
St. Henri	122960	12 "	27 Mars	St. Henry Land Coy.	F. X. Gosselin	1704-115	2500	Paplar	L	625 00
"	122961	12 "	10 Mai	A. Cléroux	P. 1561		2541	St. Ferdinand	B	3,000 00
"	122962	12 "	10 "	H. Pétrin	J. Denis, fils.	P. N. O. 1704-277 & 279.	1400	St. Rémi	B	2,300 00
Hochelaga	122969	12 "	12 "	De A. Fiset	E. Rémillard	P. 50-72, P. 50-73	2500	St. Germain	L	400 00
LaFontaine	122970	12 "	12 "	A. Paquette	E. Lespérance	1211-84	2744	Mentana	B	3,600 00
St. Jean Bte.	122970	12 "	12 "	"	"	12-115	2650	St. Hubert	B	3,600 00
St. Denis	122978	14 "	10 "	J. O. Oakley	De L. A. F. Perron	Droits dans 325-30	1728	"	B	500 00
St. Henri	122984	14 "	12 "	F. Geoffrion	J. Crevier	1722-45	2500	Beaudoin	B	4 3 00
Hochelaga	122985	14 "	12 "	E. Rémillard et al.	De A. Fiset	P. 50-72, P. 50-73	2500	St. Germain	B	1,600 00

MONTREAL-OUEST.

MONTREAL-WEST.

Ouest.....	142315	10 Mai 1906	3 Mai 1906	Dlle M. Urquhart & al	W. Galbraith	105	4391	St. Pierre	B	\$20,000 00
Ste Anne	142316	10 "	7 Mai	L. A. Wilson & al	D. Fraser & Co.	1895	3186	McGill	B	23,000 00
St. André	142317	11 "	15 Mars	De E. J. Coyle	W. S. Marsan	1650 5, 1649-6	2292	Dorchester	B	8,750 00
"	142319	11 "	1 Mai	De W. H. Weir	G. R. Starke	1689-3	2564	Sherbrooke	L	2,400 00
"	142322	11 "	2 "	J. Simpson & al.	A. G. Ross	P. S. O. 1726-A-8	2069-8	Ave des Pins	L	
St. George	142323	11 "	10 "	W. H. Evans	J. Hannan	½ indiv. P. 1066-1067 & 1068	31449	Victoria Sq &c.	B	262,500 00
St. Anne	142330	12 "	30 Jan.	H. W. Prendergast	E. Lespérance	1353 & P. 1354	9312	Eléonore	B	9,000 00
St. André	142332	14 "	2 Mai	De J. H. Hutchison	Dlle E.G. Roddick & al	1702-10	3015-9	Bishop	B	13,300 00
St. Anne	142333	14 "	4 "	De P. Mechan & al.	W. Bumbray	653	8600	Farm	B	2,800 00
"	142339	14 "	12 "	E. Lespérance	A. Paquette	1353 & ½ S. E. 1854	9312	Eléonore	B	9,500 00
St. André	142340	14 "	12 "	Royal Trust Coy	M'l Loan & Mort. Co.	P. 1654-73-39 à 41	1592	Chomeny	B	4,000 00
St. Joseph	142344	15 "	8 "	E. Hurtubise & al.	A. Cardinal	Droits dans 356	2945	St. Martin	B	600 00
St. George	142351	15 "	14 "	De J. McDougall	R. P. McLea	1794-16	3640	Peel	B	16,750 00
"	142356	16 "	3 "	J. C. King	P. Henderson	610-A	3016	Drummond	B	6,150 00
St. André	142357	16 "	7 "	H. L. Putnam	D. W. Ogilvie	P. S. E. 1699	2850	Mackay	B	8,000 00
"	142360	16 "	11 Jan.	G. Archer & al.	S. A. Finley	1729	64317	Sherbrooke	B	100,000 00
"	142361	16 "	11 "	S. A. Finley	The Linton Apart. Ld	1729	64317	"	B	100,000 00
St. George	142362	16 "	10 Mars	J. Pullam	De W. J. Martin	P. N. O. 628	1125	St. Antoine	B	6,000 00

MONTREAL-EST.

MONTREAL-EAST.

St. Jacques.	65845	9 Mai 1906	7 Mai 1906	E. Fortier	E. R. Gunning	P. 387	2431	Dorchester	B	\$2,800 00
St. Louis	65846	9 "	5 "	A. Monarque	De H. Bloom	689 & 690	3958	Sanguinet	B	11,800 00
LaFontaine	65847	9 "	3 "	A. Riopel & al.	A. Riopel	Droits dans 1006-4	1222	Beaudry	B	6,500 00
Lafontaine	65848	9 "	8 "	J. A. E. Beaudoin	J. Labege	997	2600	Montcalm	B	1,900 00
St. Louis	65849	9 "	9 Mars	M. C. A. Montmarquet	F. Coursol	613	7900	A. Hot. de-Ville	B	8,000 00
St. Louis	65850	9 "	30 Avril	N. Lebrun	M. Epstein	904-24 à 32	10800	"	B	31,400 00
Est	65851	9 "	2 Mai	A. Dalbec	S. Livinson	178	2176	Craig	B	10,750 00
St. Laurent	65852	10 "	7 "	J. A. Savignac	F. X. Robert	P. 784	1945	"	B	35,000 00
St. Jacques	65857	10 "	8 "	Succ. M. T. Colman	A. Délorne	½ N. O. 440	2394	Berri	B	4,500 00
Ste. Marie	65875	11 "	7 "	C. Messier	P. L. W. Dupré	1225-72	1969	Dorion	L	400 00
Papineau	65880	12 "	11 "	J. N. Boucher	O. Boucher	P. 1117	4968	Visitation	B	6,500 00
Papineau	65883	14 "	11 "	A. Marsolais	G. Labelle & al.	1225-39	2112	Dorion	B	2,700 00
Lafontaine	65886	14 "	12 "	C. Roberge	P. J. Craig	P. S. E. 1187	1734	St. Timothée	B	1,675 00
St. Laurent	65887	14 "	8 "	H. Bloom	W. T. Copping	P. 106	1716	Elgin	B	3,200 00
"			9 "	J. O. Papineau dit M. & al	I. Capeloyici & al.	11-18	3070	Mitcheson	B	3,900 00
St. Laurent	65890	14 "	7 "	E. Martel	L. Martel	432-6	3600	St. Denis	B	10,000 00
St. Jacques	65891	15 "	7 "	J. Perrault	A. Perrault	Droits dans ½ S. 100	2907	Panet	B	75 00
Papineau	65892	15 "	12 "	A. Chabot	De H. Doucet	½ S. O. 598	3200	Wolfe	B	5,400 00
St. Jacques	65894	15 "	14 "	Le Shérif de Montréal	Succ. J. McGarry	187	1560	Shaw	B	500 00
Papineau	65897	15 "	14 "	"	"	"	"	"	B	"

{ B—Bâtisse; Building.
L—Lot; terrain vague.

P. TERRAULT,
Régistrare de la Ville.—Registrar.

PERMIS DE CONSTRUCTION. — BUILDING PERMITS.

Décernés durant la semaine finissant le 16 Mai 1906.

Issued during the week ending the 16th May, 1906.

Date.	No. du Permis. a Permit Number.	Endroit.—Location.		Quartier. Ward.	Propriétaire. Owner.	Adresse du Propriétaire Owner's address	Genre. Description	Coût. Cost.	
		No.	Rue.—Street.						No.—Cadast.
10	722 R.		Dupré & St. Ma.	1793	Ste. Anne	Mulligan, M. L. 100	Galt Av Verdun	1 logement.	\$1,000 00
10	723 N.		Lafontaine Park	8 sub. 9	Duvernay	Demers, G.	56 St. Dominique	3 "	4,500 00
10	724 N.		Iberville	2749	Hochelaga	Bouquet, Melle A.	311 Frontenac	1 hangar.	300 00
10	725 N.		Dul'h & St. Dom.	p. 350	St. J.-Bte.	Vaillancourt, Benj.	St. Laurent, Que	1 "	50 00
10	726 R.	335	Sherbrooke	1200 sub. 8-6-5	LaFontaine	Larocque, A.	535 Iberville	1 logement.	300 00
10	727 R.	35	Parthenais Squ.	1575	St. Mary	Belanger, Ant.	31 Parthenais Sq	3 "	300 00
10	728 N.		Marie Anne	6 sub. 95	Duvernay	Leclair, D.	714 St. Urbain	2 "	2,600 00
10	729 N.		Dufferin		"	Collette, Odilon.	850 Ontario	1 hangar.	175 00
10	730 N.		"		"	"	"	"	"
10	731 N.		"		"	"	"	"	"
10	732 N.		Seig. & Dorehe'r	p. 1621	St. Andrews	Little Sisters of the Poor.	Seigneurs.	1 refuge.	55,000 00
10	733 N.		St. Dominique	784	St. Louis	Rasconi, Frs.	622 Ave H. de V.	3 logements.	4,000 00
10	734 N.		"	784	"	"	"	3 "	4,000 00
10	735 N.		Amherst & Lag	286	St. James	Filteau, G.	Amherst & Lo'n	2 "	3,000 00
10	736 R.		"	286	"	"	"	2 "	1,000 00
11	737 R.	307	Visitation	970	Papineau	Vinet, J. G.	307 Visitation	2 "	65 00
11	738 R.		Win. & Osborne	615 & 643.	St. Georges	C. P. R.	Windsor	1 station	23,000 00
11	739 N.	3	Nelleda	1359-32	St. Mary	Tougas, S. J.	194a Dufresne	1 écurie.	200 00
11	740 N.		"	1359-32	"	"	"	2 logements.	2,000 00
11	741 N.		Ontario	274-275	"	Cailloux, Jos.	St. Fel. de Valois	3 "	2,500 00
11	742 N.		"	274-75	"	"	"	3 "	2,500 00
11	743 N.	46	St. Maurice	1854	St. Ann's	Mlle Gaul.	249 St. Martin	1 factory	400 00
11	744 R.	1461	Ontario	166-220	St. Mary	A. F. Lacroix	1465 Ontario East	3 logements.	75 00
11	745 N.		Chambord	331-189	St. Denis	Danscreau Mde, P.	Verchères, Que.	2 "	1,500 00
12	746 R.	2094-6	St. Catherine	p. 485	St. Lawrence	Brewster Est.	Etteuberg Cat.	1 "	6,900 00
12	747 N.		St. Ambroise	1913-9	St. Henri	Montreal Rollg Mills	Montreal	1 factory	10,000 00
12	748 R.	820	St. Paul	p. 23	West	M. Wilson	450 St. Urbain	1 store.	2,000 00
14	749 R.	75	St. Monique	1154	St. George	Wood, J. B.	40 Lorne Ave	3 dwellings.	600 00
14	750 R.		Smith & McCord	p. 1419	St. Ann's	Scanlan, Est. T.	Smith & McCord	6 "	300 00
14	751 N.		Guy	488-484 p. 430	St. Joseph	Bonhomme, Jos.	955 St. Jacques.	1 manufacture.	8,000 00
14	752 R.	210	St. Christophe	849 sub. 51a	Lafontaine	Archambault Dame, S.	210 St. Chri'phe	1 logement	600 00
14	753 R.	21	Boyer	8 sub. 130	Duvernay	Payment, J F.	21 Boyer	3 "	60 00
14	754 R.	195	Iberville	166-544	Hochelaga	Gravel, Arthur	195 Iberville	1 "	100 00
14	755 R.	3154	Notre Dame	2496	Ste Cuneg'nde	Brunet, Alp.	Ste. Thérèse	2 "	100 00
14	756 N.		St. James	915	St. Joseph	Dominion Guarantee Co.	City	Stores.	50,000 00
15	757 N.	354	Harbour	166	Hochelaga	Martel, Léon	354 Harbour	2 logements.	1,200 00
15	758 R.	210 1/2	Visitation		Lafontaine	Laporte, M.	210 1/2 Visitation	6 "	700 00
15	759 N.	130	Ave Beaudoin	45	St. Henri	Crevier, J.	130 Beaudoin	1 hangar	50 00
15	760 N.	1387	St. André	173-325	St. Denis	Allard, F. X. G.	1385 St. André.	1 logement.	1,800 00
15	761 N.		St. André	B. sub. 530.	St. Andrew	Plante, E.	29 Napoléon	1 "	500 00
15	762 N.		Bishop	1703 sub. 37	St. Denis	O'Connor Dr, E. J.	140 Bishop	1 "	7,200 00
15	763 N.		Delorimier Ave.	1576 pt. B	St. Mary	Canadian Bronzee Co.	Delorimier Ave.	1 factory	22,000 00
16	764 R.	483	Lagauchetière	406	St. Jacques	Dr E. Simard	398 St. Denis	1 logement	150 00
16	765 N.	493	Maisonneuve	1502	Papineau	Aubin, Jos.	493 Maisonneuve	2 "	1,250 00
16	766 N.	493	"	1502	"	"	"	2 "	1,250 00
16	767 N.	344	Mountain	1706	St. Andrew	Bell Telep. Co.	Notre Dame	1 tel. exchange	23,000 00
16	768 N.		St. Hubert	753-754	St. Denis	Corbeil, Jos.	1797 St. Hubert.	1 logement.	16,500 00
16	769 N.		"	7-656	"	Gabourie, A.	1905	1 hangar	100 00
16	770 N.	1905	Garnier	p. 249	"	Boileau, G.	Garnier	1 logement	1,000 00

ALCIDE CHAUSSÉ,

Inspecteur des Edifices.—Inspector of Buildings.

Par A. D.

a N.—Nouveaux édifices.—New buildings.
R.—Réparations.—Alterations.

